

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU FACULTE DES SCIENCES
ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE GESTION DEPARTEMENT DES
SCIENCES COMMERCIALES



Mémoire de fin d'études

**En vue de l'obtention du Diplôme de master en Science Commerciales
Spécialité : Marketing hôtelier et touristique**

Thème :

**Le rôle des organisations associatives
dans le développement du tourisme local.
Cas : La wilaya de Tizi-Ouzou**

Présenté par :

YADDADEN MASSEVA

LARBANI WIDAD

rapporteur :

KHEDACHE SAMIR

Année universitaire : 2020/2021

Promotion 2020/2021

Remerciements

Tout travail de recherche n'est jamais totalement l'œuvre d'une seule personne.

À cet effet, nous tenons à exprimer notre sincère reconnaissance et nos vifs remerciements à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce modeste travail.

On remercie Dieu le tout puissant de nous avoir donné la santé et la volonté d'entamer et de terminer ce mémoire.

Tout d'abord, ce travail ne serait pas aussi riche et n'aurait pas pu voir le jour sans l'aide et l'encadrement de monsieur KHEDACHE SAMIR, on le remercie pour avoir accepté la direction de ce travail. Grâce à lui, ce travail a pu finalement aboutir.

Nous remercions aussi les Messieurs membres de jury qui ont eu l'amabilité d'accepter d'évaluer ce travail, qu'ils trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

Nous tenons aussi à remercier les présidents des associations qui ont accepté de nous recevoir à maintes reprises et qui nous ont délivrés les informations nécessaires.

Nos remerciements s'adressent également à tous nos professeurs de L'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail

Aux deux êtres les plus chères au monde, « mon père » et « ma mère », source intarissable d'amour, de tendresse que dieu les protège et les entoure de sa bénédiction ;

A ma sœur « THINHINANE » et Mes frères « ALI », « AMAZIGH », « AXEL »

Mon binôme « WIDAD » que j'estime, qui s'est montrée patiente et compréhensive à mon égard

A Mon promoteur KHEDACHE SAMIR

A mes chères amies ;

Tous ceux qui m'ont aidée de près ou de loin.

MASSEVA

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail

Aux deux êtres les plus chères au monde, « mon père » et « ma mère », source intarissable d'amour, de tendresse que dieu les protège et les entoure de sa bénédiction ;

A mes sœurs ;

Mon binôme « Masseva » que j'estime, qui s'est montrée patiente et compréhensive à mon égard ;

A Mon promoteur KHEDACHE SAMIR

A mes chères amies « Mourad », « Melissa », « Nassima », « Hicham », « Said », « Popona » ;

Tous ceux qui m'ont aidée de près ou de loin.

widad

Liste d'abréviations

APE : Association pour la protection de l'environnement

A.N.D.T : L'Agence nationale de développement touristique

CCVCB : la coordination des comités de villages de la commune de Bouzguene

E.N.S.T : L'Ecole nationale supérieure du tourisme d'Alger

E.S.H.R.A : L'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger

FMI : Fonds Monétaire International

FAAAL : Fond d'Appui des Actions Associatives Locales

ITS : Services touristiques internationaux

M.A.T.T.A : Le Ministère de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat

MSN : Ministère de solidarité nationale

OMT : l'organisation mondiale de tourisme

O.N.T : L'Office national du tourisme

O.N.A.T : L'Office national algérien de tourisme

POT : Pôles touristiques d'excellence

PFT : Le plan de financement Tourisme

PAS : plan d'ajustement structurel

RUP : Les associations reconnues d'utilité publique

SPL : société public locale

SPL : La notion de système productif local

SDAT : Schéma directeur d'aménagement touristique

SNAT : Schéma National d'Aménagement du Territoire

SGP.GESTOUR : La Société de Gestion des Participations de l'Etat Tourisme et Hôtellerie

T.C.A : Touring Club Algérie

T.V.A : Tourisme et voyage Algérie

UE : l'Union Européenne

ZEST : Les zones d'exploitation et sites touristiques

Sommaire

Liste d'abréviations

Sommaire

Introduction générale	4
Chapitre 1 : le développement local et le tourisme local	7
Introduction :.....	8
Section1 : notions sur le développement local :	8
Section 2 : Le tourisme local	21
Conclusion :	43
Chapitre 2 : Les organisations associatives et le tourisme local.....	45
Introduction :.....	46
Section 1 : les organisations associatives.....	46
Section 2 : le lien entre les organisations associatives et le tourisme local :	65
Chapitre 3 : evaluation du role des organisations associatives dans le developpement du tourisme local en niveau de la willaya de tizi-ouzou.....	75
Section 1 : les organisations associatives à Tizi-Ouzou	76
Introduction :.....	76
Section 2 : Méthodologie et résultats de l'enquête	88
Conclusion générale :	126
Annexes	129
Liste des tableaux	140
Liste des figures	142
Références bibliographique.....	144
Table des matières	149

Introduction générale

Introduction générale

Le tourisme est un secteur économique vital car il génère des recettes d'une part, par la consommation des biens et services par les touristes et d'autre part par les taxes imposées sur les entreprises et les activités touristiques.

De nos jours, de nombreux états ont pris conscience de l'importance du tourisme comme étant une industrie de puissance et de civisme. Le secteur touristique est défini comme une des plus importantes activités économiques grâce à son effet sur le bien-être des peuples et la soutenabilité de l'économie. Il renforce aussi les liens entre les populations et les nations.

Le développement du tourisme ne peut se concrétiser sans l'implication des acteurs locaux, c'est une relation complémentaire. Les acteurs locaux représentés par l'ensemble des instances territoriales au niveau local doivent s'adapter à l'offre touristique et élaborer des stratégies étudiées pour faire face aux flux touristiques, notamment en période de haute saison.

Le développement touristique, fait moins appel à l'entité centrale qui met en place la politique générale du développement du pays qu'aux collectivités territoriales qui sont l'outil de traduction et de mise en œuvre de cette politique à l'échelle locale. En effet, toute démarche de développement local a pour point de départ le diagnostic des forces et des faiblesses du territoire afin de proposer des actions à moyen et à long terme plus adaptées aux besoins d'investissement et plus prioritaires (projets, propositions, solutions techniques,...) et en conformité avec les potentialités territoriales. Ces actions auront l'avantage d'être conçues sur mesure et réalisées conjointement et consensuellement par les partenaires locaux (élus, socioprofessionnels, associations, administrations...) qui veilleront à la fois à les faire émerger, les financer et les manager au profit d'une dynamique territoriale avantageuse et durable.

Le mouvement associatif partage avec les autres acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) un mode de gouvernance fondée sur la légitimité d'action. Les associations constituent aussi une force territoriale structurante, soit en proposant des solutions de leur propre initiative, en réponse à des besoins et des fragilités détectés, soit de reproduire une initiative proposée déjà dans un autre territoire.

Introduction générale

Ces dernières années le mouvement associatif se développe rapidement en se manifestant à travers des actions d'intérêt général, des actions humanitaires et de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion qui apparaissent dans la société .

C'est dans ce contexte, les associations veulent émerger afin de contribuer au développement d'un territoire aussi réduit qu'il peut être, partant d'une région une ville, une collectivité ou même un village.

L'objectif de notre recherche est démontrer l'apport des organisations associatives de la wilaya de Tizi-Ouzou pour le développement de tourisme local a travers leurs activités et actions menée a moyen et a long terme .

Problématique

Dans notre présent travail nous allons tenter de démontrer le rôle des associations dans le développement des territoires en répondant à la problématique suivante : **comment les organisations associatives contribuent-elles au développement du tourisme local ?**

Dans le but de mieux cerner notre problématique, nous avons posé certaines **hypothèses** que nous allons essayer de vérifier, il s'agit :

Hypothèse 1 : Les associations activant dans la wilaya de Tizi-Ouzou arrivent a proposer des actions en s'inspirant des besoins de leurs territoires.

Hypothèse 2 : Le tourisme a besoin d'une forte dynamique à volonté des adhérents de l'association pour se développer

Pour confirmer ou infirmer ses hypothèses nous avons suivi la méthodologie d'approche suivante :

Méthodologie d'approche

Pour les besoins de notre étude, afin de répondre à la problématique, nous avons adopté d'une part, une méthode descriptives en donnant un aperçu sur développement local, le tourisme local et sur et les organisations associatives. Pour cela nous avons fait appel à une recherche documentaire à travers des ouvrages, des articles, mémoires, revues, décrets, des documents officielle et des sites internet.

Introduction générale

D'autre part nous avons adopté une approche empirique en procédant à **une enquête exploratoire (questionnaire)** élaboré et soumis à des présidents des associations de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Structure du mémoire :

Dans ce cadre, notre mémoire sera articulé en trois chapitres :

Le premier chapitre s'intéresse à la présentation d'un cadre théorique englobant une revue littérature sur le concept développement local et celui de tourisme local.

Le deuxième chapitre se limite à l'apport des associations touristiques sur le développement de tourisme local.

Le troisième et dernier est consacrée à notre enquête sur le terrain pour faire ressortir le rôle des organisations associatives de la wilaya de Tizi-Ouzou, dans le développement du tourisme local.

Chapitre 1 : le développement local et le tourisme local

Introduction :

Le développement local, est un concept bien documenté et bien connu à travers le monde et ces actions impliquent l'amélioration du cadre de vie d'une communauté donnée par la participation active, harmonieuse de tous les acteurs locaux d'un territoire donné pour identifier et réaliser les programmes qui correspondent à la mise en valeur des atouts de ce territoire.

Le tourisme est devenu l'une des activités les plus marquantes du monde contemporain, il touche aujourd'hui des centaines de millions des individus, il présente les caractères d'une activité socio-économique et spatiale, il est de plus en plus considéré comme le moteur de développement durable par ses effets d'entraînement des autres secteurs (agriculture, services transport, artisanat, culture...)

Alors, on tentera de présenter dans le présent chapitre les différentes notions et conceptions préliminaires liées au développement local et au tourisme.

Section1 : notions sur le développement local :

La première section sera consacrée au développement local où on abordera d'abord, l'origine, l'émergence et définitions du concept ainsi que ses approches et logiques. Puis, on expliquera ses outils et composantes ainsi que les acteurs qui le constituent. En dernier lieu, on abordera les conditions clés et facteurs du développement local ainsi que ses modes et la notion de la décentralisation qui paraît très attachée à ce concept.

1 Origine, émergence et définitions du concept :

1.1 Origine et émergence du développement local :

Auparavant, le terme « développement » était employé à l'échelle d'un pays, qui est perçu comme un espace bien défini, puis le vocable « local » s'est introduit pour désigner le développement dans le cadre infranational, c'est-à-dire au niveau régional.

Le développement local est un concept qui est apparu dans les pays occidentaux. Il est considéré comme faisant partie des nouveaux paradigmes, cadres d'analyses et d'interventions pour venir à la rescousse des économies européennes en proie à des difficultés. Le développement local s'exerce sur un espace, déjà constitué ou à constituer,

Chapitre 1 : le développement local et le tourisme local

considéré comme territoire réduit. Vers la fin des années 50, John FRIEDMAN et Walter STHÖR¹, mettent en avant la « théorie de développement endogène » ; approche volontariste du développement, basée sur un territoire limité, qui voit dans le développement une démarche partant du bas et privilégiant les ressources endogènes. Cette théorie met l'accent sur la nécessité de prendre en compte les valeurs culturelles et les usages traditionnels locaux et fait appel aux différents modes de coopération.

Selon W.B Sthör², le développement endogène est celui qui n'est pas guidé par des inputs externes. Il est identifié par les propriétés suivantes :

- La différenciation du développement dans l'espace;
- La prise en compte des bases historiques, culturelles et institutionnelles de la région;
- L'innovation dans la sphère organisationnelle au niveau local.

Le développement local possède une référence politique et économique qui prend son essor avec les politiques de décentralisation des années 80.

1.2 Définitions :

Le développement local est l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales et manifeste la volonté des habitants d'une microrégion de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de développement économique.³

Cette définition montre l'importance de l'unification des forces des acteurs locaux en vue de faire face aux différentes menaces extérieures (marginalisation, déclin, expulsion, ou disparition) et de la réappropriation des richesses de la région par la population locale en vue de créer ce développement local.

Le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses

¹ J.F et W.S, cites par BELATTAF.M et IDIR. A. (2006), « *Le développement local : quelque éléments théorique et pratique* », communication au colloque international : « *Articulation Espace-local-Espace mondial* », Bejaia 21 et 22 juin, Université de Bejaia, laboratoire Recherche et Développement, p.7.

² Idem, p 185.

³ GOUTTEBEL, (J. Y) : *Stratégies de développement territorial*, 2ème Ed. Economica, Paris, 2013, p 95.

Chapitre 1 : le développement local et le tourisme local

composantes économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active.⁴

C'est à la fois ; l'ensemble des politiques publiques (aides aux entreprises, réseaux de transport, télécommunication,...), décisions stratégiques des entreprises,... et la mise en réseaux des acteurs locaux pour plus de synergies positives à l'échelle locale mais en harmonie avec le territoire global. En plus : société publique locale (SPL), acteurs locaux, gouvernance locale, décentralisation, relation entre le local et le global, ...⁵

Le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et ses énergies. Il sera le produit des efforts de la population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active.

2 Les approches et les logiques du développement local :

2.1 Les approches :

On distingue entre :

2.1.1. L'approche territoriale :

L'approche territoriale est basée sur un processus de structuration des territoires en termes de développement local.

Cette approche regroupe la théorie du district industriel et celle des milieux innovateurs.

2.1.1.1 La théorie du district industriel :

Le modèle de district industriel s'inspire de l'idée d'Alfred Marshall selon laquelle la proximité et la spécialisation géographiques pourraient, pour certaines régions, créer des avantages économiques de la production à grande échelle. Les districts industriels lient les aspects économiques qui se produisent à l'intérieur d'un secteur avec l'appartenance à une

⁴ GREFFE, (X): *territoire de France, les enjeux économiques de la décentralisation*, Paris, Economica, 1984, p 146.

⁵ PECQUEUR, (B) : *le développement local ; mode ou modèle*, Paris, Ed. Syros Alternative, 1991.

Chapitre 1 : le développement local et le tourisme local

communauté locale marquée par un système de valeurs et de pensées relativement homogènes⁶.

Ces districts sont caractérisés par:⁷

- L'appartenance des travailleurs à des familles élargies et à des communautés villageoises et professionnelles, bases de solidarités fortes ;
- La proximité géographique qui facilite les échanges rapides et permanents d'information, essentiels aux relations marchandes et à la coopération ;
- Les appuis procurés par les instances locales, que cela soit d'un point de vue politique, professionnel ou financier.

2.1.1.2 La théorie des milieux innovateurs

Après le recensement de 1982, AYDALOT Philippe lance le terme de « retournement spatial » afin de qualifier les nouvelles dynamiques économiques propres aux territoires observés en France mais également en Italie et dans d'autres pays d'Europe. Les grandes entreprises semblent en effet à partir de 1974 ne plus jouer un rôle prépondérant dans la génération de l'innovation ; au contraire, des dynamiques endogènes sont à l'œuvre dans la structuration de l'espace économique français. Selon AYDALOT, P, il existerait des milieux plus ou moins propices au développement selon la nature des relations que les entreprises entretiennent avec leur territoire d'insertion.

La thèse des milieux innovateurs explore la possibilité de que l'innovation ne deviendrait pas simplement de la production des entreprises, c'est-à-dire de la capacité des petites et grandes entreprises à générer de l'innovation, mais préexisterait à celles-ci.

L'explication des nouvelles dynamiques territoriales a donné l'intuition à Aydalot qu'une certaine organisation associée à un processus d'acquisition à des nouvelles technologies, caractérise certains milieux, plus susceptible de profiter du contexte économique actuel que d'autres régions qui ne concentrent pas ses attributs. En ce sens, Philippe Aydalot, en se cherchant à intégrer le facteur spatial comme élément explicatif à la

⁶BOYER, (R) : *la théorie de la régulation : une analyse critique*, Edition de la découverte, Paris, 1986. Cité par, TITOUCHE, (R) : *l'impact des envois de fonds des émigrés sur le développement local : cas de Larbaa Nath Irathen*, mémoire de magistère, faculté des sciences économiques, de gestion et commerciales, Université de Bejaia, Juin 2009, p.108.

⁷COURAULT, (B) : *Districts italiens et PME-systèmes français : Comparaison n'est pas raison*, in Lettre du Centre d'étude de l'emploi, Mars 2000, p.14.

croissance économique, a initié une nouvelle économie spatiale appelée « économie territoriale »⁸.

2.1.2. L'approche régulationniste et résiliaire :

Cette approche est basée sur une économie régulationniste et résiliaire, cette économie donne une place importante aux notions de réseau et de gouvernance dans le système organisationnel des entreprises.

Le développement local endogène ne signifie pas qu'il n'y a pas d'aide venant d'en haut. Le milieu laissé à lui-même est généralement incapable de lutter efficacement contre le processus de dévitalisation et de s'engager sur la voie du développement... »

Donc l'articulation des deux niveaux est indispensable.

« L'originalité de l'approche du développement local et de mobiliser et de stimuler les éléments dynamiques et les ressources de la collectivité en vue de susciter de nouveaux projets, de déclencher et d'accompagner les processus individuels et collectifs de changement et de développement ». Ce qui encourage l'émergence de porteurs de projets et les démarches d'accompagnement pour de concrétiser et de viabiliser des projets.»

2.2 Les logiques du développement local :

Le développement local répond à une double logique :

D'une part, une logique ascendante, dynamique, faite de l'expression des besoins, des demandes, des initiatives des groupes locaux, enracinée dans un territoire, une histoire, des valeurs partagées. Les actions privilégiées sont plutôt globales et transversales, dans une stratégie de mobilisation des acteurs et de leurs potentialités autour d'un projet, avec la mise en place de rapports négociés avec l'ensemble ; D'autre part une démarche descendante, émanant de l'Etat et des pouvoirs institués, faite d'orientations, de procédures, d'incitations administratives et financières, de transferts de savoir-faire et de moyens. Elle privilégie les opérations sectorielles ou thématiques, les équipements ou les programmes structurants, la relation entre les relais administratifs et les représentants reconnus de la population.

Ces deux logiques, ascendantes et descendante doivent sans cesse se croiser, se renvoyer des informations, dialoguer :

⁸ Matteaccioli : *économie territoriale*, 2004, p.19.

Les acteurs locaux doivent connaître les dispositifs administratifs et financiers pour se les approprier, s'appuyer sur eux, s'y adapter. Cela nécessite qu'ils se fassent reconnaître, démontre leur efficacité, leur capacité à agir et qu'ils sachent traduire leurs projet en programmes pouvant être soutenus et financés.

Les pouvoirs publics institués doivent prendre conscience qu'ils ont besoin de ces initiatives locales « ascendantes », des acteurs locaux sans lesquels ils ne pourraient atteindre leurs objectifs ni s'adapter à la diversité des situations.

Les collectivités locales tiennent dans ce dispositif une place privilégiée : elles sont à la croisée de ces deux logiques : relais institutionnels des démarches descendantes et relais de proximité de la dynamique ascendante. Elles sont les instances privilégiées où le dialogue entre ces deux logiques peut développer.⁹

3 Les acteurs, les outils et composantes du développement local :

3.1 Les acteurs du développement local :

Il existe plusieurs acteurs, sur un même territoire, qui se différencient tant sur les plans économiques et sociales que sur les logiques adoptées. Sur ce point, Lo thiois (1996) considère trois types d'acteurs sur le territoire :¹⁰

3.1.1. Les acteurs institutionnels :

Englobent l'ensemble des acteurs ayant un pouvoir légitime et élus démocratiquement. Autrement dit, tous les acteurs relevant des collectivités, qu'elles soient centrales, déconcentrées ou décentralisées. Ils regroupent l'Etat et ses structures déconcentrées, les collectivités locales et leurs services techniques, les organismes publics et semi-publics.

3.1.2. La communauté :

Représente l'ensemble des individus vivant et agissant sur un territoire donné, et qui partagent des valeurs, des normes, des responsabilités, des handicaps, des chances, des relations avec leur environnement, et les mêmes problèmes. En d'autres mots, la communauté est « un regroupement organisé sur un territoire naturellement et historiquement constitué »¹¹.

⁹ BOULAHOUAT (Meriem):« *l'impact du tourisme sur le développement local* », mémoire de master, université Abderhmane mira de Bejaïa, 2015, pp19-20

¹⁰ FERGUENE, (A) et BANAT (R) :« *construction territoriale et développement local* » : l'exemple d'Alep en Syrie, revue d'économie régionale et urbaine N°4, 2009, pp. 684-685.

¹¹ PREVOST, (Paul) :« *le développement local ; contexte et définition* », Cahiers de recherche IREC 01-03, Institut de Recherche et d'Enseignement pour les Coopératives de l'Université de Sherbrooke (IRECUS), p.18

Chapitre 1 : le développement local et le tourisme local

Elle est composée de valeurs, de personnes, d'institutions, d'entreprises, d'activités et de ressources qui se caractérisent par une cohérence économique et sociale constituant les fondements et les dynamiques du développement local.

Les acteurs économiques :

Désignent l'ensemble des entrepreneurs et opérateurs économiques du territoire qui ont un rôle déterminant dans la dynamique économique locale en l'influençant par leur production, leurs investissements, leurs services ainsi que leur consommation, mais également, ils correspondent à l'ensemble des banques et des bailleurs de fonds car ils participent au financement des investissements, à la création des projets et contribuent, de ce fait, à la création d'emplois et à la valorisation des ressources locales.

3.2 Les outils et composantes du développement local :

Dans tous les domaines et les secteurs de la vie sociale, pour ce faire, ils exigent des manières, des instruments et des mécanismes pour que leur fonctionnement aboutisse à des résultats palpables, cependant, les principaux outils du développement local sont :

L'aménagement du territoire, qui définit les grandes orientations et fixe le cadre de développement des zones, et une politique de décentralisation appuyée par la déconcentration des structures de l'Etat, on trouve aussi le concept de la gouvernance locale qui est définie comme l'ensemble des interactions entre les acteurs d'une communauté locale (le secteur public, le secteur privé et la société civile) orientées vers la définition d'un projet global commun et de projets spécifiques de développement des collectivités, ensuite, l'outil de la participation citoyenne qui s'exprime au sein des structures de gouvernance locale et en dernière, c'est le financement via la fiscalité nationale et locale et les agences internationales.¹²

Pourtant, le développement local comporte deux composantes essentielles : une partie structurelle et une partie socio-économique, la partie structurelle se rapporte aux structures de gestion et de financement, c'est-à-dire aux structures décentralisées. Il s'agit de la partie tangible du développement local. Quant à la partie socioéconomique, elle concerne les individus et l'interaction entre les différents acteurs qui participent au développement local, il faut préciser que la partie socio-économique est surtout composée d'éléments intangibles

¹² TREMBLAY, (Suzanne) : « travaux et études en développement régional », du concept de développement au concept de l'après-développement : trajectoire et repères théoriques. P.26

comme : le leadership, le sentiment d'appartenance, l'entrepreneur-ship, etc. La prise en compte des parties structurelle et socio-économique est non seulement nécessaire, mais absolument fondamentale à tout processus de développement local, d'ailleurs, la réussite d'un tel processus en dépend et implique forcément de concilier ces deux composantes, c'est ce qu'ont révélé plusieurs leçons tirées de différentes expériences, notamment en Afrique.¹³

Dans le cas algérien certains acteurs comme les associations professionnelles et patronales et les bailleurs financiers sont appelés à jouer un rôle primordial sur la scène du développement local. On qualifie ce volet spécifique du développement local d'intangible.¹⁴

4 Les conditions clés et facteurs du développement local :

4.1 Les conditions clés du développement local :

Pour permettre un certain développement dans une localité, Frédéric Tesson nous montre les conditions nécessaires qui interviennent pour sa concrétisation, pour cela, nous citons les quatre conditions suivantes :¹⁵

L'ancrage territoriale des démarches de développement local compris ici comme le dépassement des logiques sectorielles plus que comme une circonscription spatiale de la décision. Le processus d'intégration. C'est la question cruciale de la place du sujet au sein de la société qui est posée ici. Elle revêt des formes multiples : mobilisation locale, implication, citoyenneté.

La prise en compte des dimensions culturelles, le développement local passe par le repérage d'un système de valeurs, de croyances, de représentations qui doivent agir comme des filtres pour la mise en place des actions sur le territoire. L'adoption d'un mode de pensée complexe. Il s'agit ici de développer des modes d'apprentissage. Le développement n'est pas une logique simple de reproduction mais un processus complexe, cognitif dans lequel les acteurs du territoire doivent s'investir.

¹³ TREMBLAY, (Suzanne), Op.cit, P.12

¹⁴ Idem P.12

¹⁵ TESSON Frédéric, *introduction au cours développement local 12-13*, PDF, P.03.

4.2 Les facteurs du développement local :

4.2.1. Développement et croissance économique :

La première conclusion à laquelle on arrive et qui me paraît ne souffrir aucune exception, est qu'il ne peut y avoir de développement local sans une certaine croissance économique, c'est-à-dire sans une certaine production quantitative de biens pendant un certain temps. On ne le sait que trop aujourd'hui, en ces temps de crise et de récession. Sans croissance économique, il ne peut y avoir investissement et création d'emplois.

C'est si vrai que lorsqu'on parle d'une région ou d'un pays qui se développe, on se réfère à des indicateurs économiques (produit national ou régional, revenu/habitant). S'il y a augmentation sur une période assez longue (disons 10 ou 20 ans), on est porté à dire, mais est-ce bien juste, qu'il y a développement. La croissance apparaît donc comme un signe et une des conditions du développement.

4.2.2. Développement et créativité :

On peut en déduire que le développement ne se réduit pas à une simple accumulation de capital et d'investissement matériel, il n'est pas seulement affaire d'augmentation du nombre d'emplois, même si ces conditions sont primordiales, il implique beaucoup d'autres choses : des transformations dans l'outillage et la technologie qui puissent accroître la productivité, des transformations dans l'organisation de la production susceptible d'introduire une plus grande rationalité, en somme des transformations qui permettent aux hommes d'être plus compétents, plus efficaces, plus inventifs, plus créateurs.

Et on pourrait dire en reprenant ce que disait en son temps le sociologue Henri Théry : "le développement est surgissement de la nouveauté, irruption de l'inattendu, apparition d'un besoin insoupçonné, d'une idée créatrice, naissance d'une force et d'un élan dont souvent nous percevons mal l'origine. Et il ajoutait : "Dans une certaine mesure, le développement détruit l'ordre établi, bouscule les habitudes, rompt les équilibres et introduit par là même une certaine incohérence". Et il concluait : "toute société qui ne fait pas sa part à l'incohérence (et j'ajouterai pour ma part une certaine part d'utopie) qui oppose systématiquement à l'inattendu la résistance victorieuse de l'équilibre dans lequel elle s'est installée, est tout aussi menacée de sous-développement qu'une société qui ne parvient pas à un minimum d'unité et de rationalité».

Il faut y insister, tout développement implique des espaces de liberté, liberté de recherche, de créer, d'innover et j'ajouterai aussi des espaces de tâtonnements et de risques. Développement et créativité. Développement et liberté. Développement et spontanéité. Ces binômes me semblent inséparables, indissociables.

4.2.3. Développement et planification :

Il ne peut y avoir développement s'il n'y a pas aussi prévision à long terme des enchaînements de causes à effets, s'il n'y a pas élaboration d'une politique visant tout à la fois la mobilisation des ressources et la protection de l'environnement, s'il n'y a pas programmation et exécution des tâches pensées et coordonnées. Bref, il ne peut y avoir développement sans une certaine planification. Un effort de planification qui ne doit pas exclure une autre priorité, celle d'une créativité largement répartie, d'attitudes actives et inventives, d'un esprit d'initiative à tous les niveaux. Tout cela pour dire que s'il n'est pas de développement possible d'une société sans un minimum de cohésion et de structuration de la société, il n'est pas non plus de développement sans un minimum de respect à l'égard de l'originalité et de l'autonomie des individus et des groupes. Lorsque les originalités et les spécificités d'un individu ou d'un groupe ne sont pas reconnues, le développement est, à plus ou moins long terme compromis.

4.2.4. Le rôle des acteurs :

Un autre fait important qui pourrait passer pour un truisme mais qui résulte de ce qui vient d'être dit, c'est le rôle tout à fait capital et décisif des hommes et des femmes dans le processus de développement. Non seulement de la minorité qui innove, crée et dirige (élus, agents, experts, cadres, etc....) mais aussi de tous les autres, de ceux et celles qui n'ayant pas de responsabilités particulières dans le processus de développement n'en sont pas moins des acteurs à part entière et non de simples exécutants.¹⁶

5 Les modes du développement local :

On distingue trois modes de développement local à savoir l'agglomération, la spécialisation et la spécification.¹⁷

¹⁶ JEAN (Chaussade): *A propos du développement local, quelques exemples concrets* ; [https://igaran.univnantes.fr/medias/fichier/20_chaussade_1423131046800.pdf?ID_FICHE=931680&INLINE=F](https://igaran.univnantes.fr/medias/fichier/20_chaussade_1423131046800.pdf?ID_FICHE=931680&INLINE=FALSE) [ALSE](#) (consulté le 15/07/2021 à 22h41)

¹⁷ BOUGANDOURA, (Hamza) : *l'impact du tourisme sur le développement local* : cas de la cote Est de la wilaya de Bejaïa, Mémoire de master, Faculté SEGC, Université de Bejaïa, 2011, p 21.

5.1 L'agglomération :

Le processus d'agglomération se fonde sur une concentration d'activités économique dont les économies externes jouent un rôle important, ce qui répercute directement en termes de facteurs de production. Ce processus des effets externes qui ne répondent pas à une logique industrielle forte ou qui ne répondent pas à un mode de coordination spécifique entre les différents agents. Il peut être auto-entretenu ou peut relever des politiques publiques, comme il peut s'accroître ou s'arrêter en fonction de l'importance des bénéfices engendrés de cette concentration on regard des inconvénients présentés sur le territoire concerné. Le processus d'agglomération peut être l'objet de politiques d'incitation comme il peut être visé par les mesures contre incitative : taxation, réglementation ...

5.2 La spécialisation :

Le processus de spécialisation se fonde sur une structure organisationnelle du tissu économique dominé par une activité industrielle ou un produit. Elle peut être définie comme le processus par lequel le tissu économique se structure et fondé sur une logique industrielle, ou bien, la particularité du tissu établie en favorisant l'émergence, la concentration géographiques des activités qui sont liés par leurs caractéristiques productives, organisationnelle de marché. Dans ce processus, à côté des externalités pécuniaire, on trouve les externalités technologiques. Il peut résulter d'une volonté privée que d'une volonté publique. Aussi c'est un moyen pour une collectivité d'engendrer sur son territoire la formation d'actifs spécifiques et de déterminer la mobilité des entreprises. La différence avec le processus d'agglomération résulte dans l'existence d'une proximité organisationnelle forte, effective au plan territorial.

5.3 La spécification :

Le processus de spécification caractérise un territoire qui dispose un mode de coordination entre les agents économiques. D'une façon différente de processus d'agglomération et de spécialisation, il repose sur l'existence d'une structure privée et/ou publiques, apte à internaliser certains effets externes déterminants de tissu économique local.

Par le concept spécification, nous voulons cerner la capacité d'un territoire à identifier les nouvelles potentialités de développement et à organiser ou réorganiser le déploiement des ressources et de ses actifs afin d'y parvenir. Cette perspective pose deux grands problèmes.

D'une part, au caractère plus ou moins redéployable des ressources susceptibles d'être mobilisé, d'autre part, à la capacité de générer de nouvelles configurations productives au plan territorial.

La notion de système productif local (SPL) peut être définie comme « une organisation productive particulière localisée sur un territoire correspondant généralement à un bassin d'emploi. Cette organisation fonctionne comme un réseau d'interdépendances constituées d'unités productives ayant des activités similaires ou complémentaires qui se divisent le travail (entreprises de production ou de services, centres de recherche, organismes de formation, centre de transfert et de ville technologique, etc.) »

La présence ou non de ces processus détermine la nature du système productif localisé étudié. Les points mis en évidence précédemment, suivent l'intensité de ces processus, le système productif localisé va s'orienter vers une forme distincte. A cela il est possible d'ajouter une dimension supplémentaire qu'est le poids de l'histoire de la culture dans la dynamique du système de production.

En effet, ces dimensions sont présentes à travers le capital humain ou les externalités de connaissance. Pourtant, en matière culturelle, on sait qu'il peut y avoir des phénomènes de blocage. C'est ce que met en lumière la prise en compte des composantes territoriales dans l'analyse des dynamiques locales. Plusieurs auteurs ont tenté de rassembler les notions concernant les systèmes productifs localisés. En ce sens « les systèmes productifs localisés reposent sur de véritables externalités territoriales, issues de l'histoire et du jeu des acteurs, autour d'une activité principale et des activités auxiliaires et d'une main d'œuvre locale qualifiée permettant d'assurer la transmission du savoir-faire entre les générations »

6 La décentralisation ; cheval de bataille du développement local :

Au cours des ces deux derniers décennies, plusieurs pays de tiers monde se sont engagés dans des processus de décentralisation administrative et politique, avec un désengagement des états et une montée des dynamiques locales. Ce processus modifie le contexte du développement local et conduit à la recherche d'une articulation entre les projets de développement local et la décentralisation, avec la mise en place de projets de développement communal.

Chapitre 1 : le développement local et le tourisme local

L'émergence sur le plan institutionnel de collectivités locales, permet un meilleur suivi tant dans: la démarche des projets, l'évaluation des besoins, la responsabilité, la gestion et du financement.

L'articulation entre développement local/territorial et décentralisation pourra se traduire par:

- La mise en place de systèmes d'information et d'aide à la décision pérennes et spécifiques, aux Services des élus et des autres acteurs des territoires ;
- Le renforcement des capacités des collectivités territoriales à exercer leurs différents mandats et compétences transférées ;
- La mise en place de fonds d'investissements au niveau national ou régional ;
- L'articulation entre les approches sectorielles et les processus de développement territorial.

Dans le cas où le pays n'aurait pas adopté de politique nationale de décentralisation, l'appui au développement local se fera à travers l'intermédiaire de comités d'octroi, constitués de représentants de villages ou d'organisations de la société civile.

Aussi, il ressort que l'organisation d'une décentralisation administrative et l'adoption des textes législatifs afférents, ne suffisent pas pour une décentralisation effective. Pour passer d'une décentralisation formelle à une décentralisation réelle, il faut encore conférer à la collectivité locale des pouvoirs et des prérogatives concrètes dans les matières qui concernent les affaires locales.

La décentralisation peut générer des tensions entre l'État au travers de ses services déconcentrés, les élus locaux et leurs services. Cependant, les politiques de décentralisation sont récentes, et les textes d'application souvent incomplets. L'État n'y est pas toujours engagé. Les collectivités territoriales conscientes de leurs capacités embryonnaires, de la faiblesse de leurs ressources propres, ne sont pas toujours actives et cette insuffisance politique est un obstacle supplémentaire. Mais la décentralisation est un processus long, complexe, qui a besoin d'un double engagement et sans réserve des responsables politiques nationaux et locaux.¹⁸

¹⁸ DEBBER, (Jean) : *les facteurs de la croissance économique*, Ed. Economica, 2000, p120.

Section 2 : Le tourisme local

Pour étudier le tourisme local, on va présenter brièvement des notions et des concepts de base auxquels on va se référer dans ce travail et on présentera le secteur du tourisme en Algérie.

1 Historique, définitions et caractéristiques du tourisme :

1.1 Historique :

Les premières racines de tourisme s'avèrent alors dès l'antiquité où une élite de personnes a éprouvé le besoin de voyager dans le but de visiter des sites célèbres ou de découvrir des contrées inconnues. Ainsi le moyen-âge a connu ce qu'on appelle le tourisme religieux avec le pèlerinage de Rome, Saint-Jacques-de-Compostelle, Jérusalem, la Mecque.

Mais son premier essor est à partir de la Renaissance avec les progrès techniques réalisées en matière de transport (chemin de fer, paquebots, et plus tard le voyage aérien).

A la fin du 17^{ème} siècle, le tourisme prend un second essor lorsque les jeunes aristocrates anglais prennent l'habitude, à la fin de leurs études, de faire ce qu'ils appellent «le grand tour», voyage à l'étranger comprenant une visite de Rome, de certaines villes italiennes ou françaises dans le but de parfaire leur éducation ou leur culture. C'est ainsi que naît le mot «touriste » employé à l'origine pour désigner les anglais fortunés voyageant à travers l'Europe, mot dérivé du français « tour » pris dans le sens de« mouvement circulaire ».

En 1741, deux anglais, POCKOK et WINDHAME découvrent les glaciers de Chamouni, leurs récits feront grand bruit dans les gazettes de Londres et de Paris, déterminant la naissance d'un courant de touristes britanniques qui s'engage, chaque été dans le massif du Mont-blanc.¹⁹

Le tourisme c'est évolué avec l'avènement de la révolution industrielle à la fin du **18^{ème} siècle environ 1780** en Angleterre. Dans cette période sous l'influence de Rousseau et des préromantiques anglo-saxons s'opère un «renversement du regard » à l'égard de la Nature qui a porté plus de valeur et devenu plus importante (les lacs, les collines, les forêts ...), et très vite les cimes d'Alpes, et les littoraux qui attirent, de même la côte d'Azur fut l'une de

¹⁹ BOULAHOUAT (Meriem): «*l'impact du tourisme sur le développement local*», approche théorique, Mémoire de master, Faculté SEGC Université de Bejaïa 2015, P 5

Chapitre 1 : le développement local et le tourisme local

ces premières zones d'attraction. Il faut noter aussi que à cette période naît le tourisme climatique avec l'utilisation des bains en hivers ainsi les cures thermales qui demeure en vogue.

La civilisation industrielle, l'urbanisation, et la concentration des hommes ont provoqué une réaction, « le tourisme ».

Le passage du tourisme élitiste au tourisme de masse se fait **entre 1800-1950**. Durant cette période, le tourisme connaît un réel développement à partir du 19^{ème} siècle, une filière économique se met peu à peu en place et de nombreux aménagements apparaissent, de même l'hôtellerie a développé rapidement, les places luxueux (le Carlton à Cannes) et des casinos se multiplient.

Dès 1841 l'Anglais Thomas Cook met sur pied les premiers voyages organisés, il propose des services, restauration et divertissements. Les destinations de ces voyages s'étendent : l'Europe continentale, les Etats-Unis, et en **1872**, il organise un premier tour du monde. A la fin de 19^{ème} siècle, l'agence Cook s'appuie sur un réseau de près de 1200 hôtels.

Le tourisme balnéaire s'étend à de nouveaux espaces : en Europe vers les côtes de l'Adriatique et de la Méditerranée, sur le continent américain, les îles des Caraïbes et le Mexique.

En France, Les premières formes de tourisme sont apparues **vers 1860**, avec l'accueil des marchands, des pèlerins et des touristes Anglais. Dans les stations balnéaires, les centres touristiques se multiplient : Etretat, Villers-sur-Mer, Houlgate, Les sables d'Olonne, Arcachon...etc. Cela entraîne la naissance de véritables complexes touristiques, grands hôtels et casinos. Grâce à Napoléon III et sa femme des refuges et des auberges émergent, dans les zones montagneuses.

En 1929, des premières auberges de jeunesse, bâtiments simple dotés d'installations sanitaires sont créées à Bierville, sous l'impulsion de Marc Sangnier et elles ouvrent la voie au tourisme dit « social ». A partir de **1936**, les congés payés du front populaire et la sécurité sociale permettent à des associations de tourisme social de connaître un nouvel essor.

Depuis 1945, le tourisme est l'un des secteurs économiques qui se développe le plus rapidement. Il a connu la création d'un organisme dit **OMT**, le **1 novembre 1974**, qui est une institution spécialisée des Nations unies destinée à promouvoir et développer le tourisme, qui joue un rôle de faire reculer la pauvreté et favoriser le développement durable.

Chapitre 1 : le développement local et le tourisme local

Aujourd'hui, le tourisme est devenu un phénomène complexe, multifonctionnel, de dimension multidisciplinaires, et suit une dynamique qui implique une approche politique, stratégique et opérationnelle qui mêle les dimensions du marché, d'organisation, des systèmes productifs et des espaces, de compréhension et de maîtrise des environnement humains, sociaux, économique et culturels.²⁰

1.2 Définitions du tourisme :

Il ya autant d'éclairages différents du phénomène tourisme : ²¹

Pour le client touriste : Le tourisme est un ensemble de services, un acte de consommation lié à une motivation, à un besoin, ces services lui sont fournis par « l'objet touristique » et ses diverses composantes (l'entreprise, localité, organisation) disponibles.

Pour le pays : Les entreprises touristiques et leurs employés, le tourisme est plutôt un travail, une source de profit, ou de développement.

Pour les économistes : Le tourisme reflète les caractères d'une activité économique, notamment au travers de :

- La production de biens (articles de sport, de loisir, équipements distractifs, immeubles, etc....) et services (transport, hébergement, restauration, distraction, animation, tour opérateur, etc....) spécialement touristiques. Les entreprises fournissant des marchandises et des services touristiques voient le tourisme comme une opportunité de faire un bénéfice.
- La stimulation pour la production de biens non spécifiquement touristiques mais consommés par le touriste, en faisant travailler d'autres secteurs liés (infrastructure, agriculture, artisanat, etc. ...).
- L'apparition de professions spécifiques (agence de voyages, tours opérateurs, animateurs, etc....).

«Le tourisme est un déplacement hors de son lieu de résidence habituel pour plus de 24 heures mais moins de 4 mois, dans un but de loisirs, un but professionnel (tourisme d'affaire) ou un but sanitaire (tourisme de santé)».²²

²⁰ FETTOUS, (Farah) : « Développement et aménagement touristique : cas de la wilaya de Bejaia », Mémoire de master, Faculté SEGC, Université de Bejaia, 2011, p 5.

²¹ Guibilato (Gerard) : *Économie touristique*, Editions Delta & Spes, 1983, P 13

Chapitre 1 : le développement local et le tourisme local

D'après les recommandations de l'OMT élaborées en 1991 à la conférence internationale sur les statistiques des voyages et du tourisme d'Ottawa, et qui ont été approuvées en 1993 par les Nations Unis: « *Le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs* ». ²³

D'après les trois définitions citées précédemment, on peut dire que le tourisme est un déplacement inhabituel dans un endroit or de celui du lieu de résidence, pour des fins de loisirs et pour une durée déterminée (plus de 24H et pas plus d'un an).

1.3 Les caractéristiques du tourisme :

On assiste depuis quelques années à l'émergence d'un phénomène plus internationale, plus concurrentiel, mais aussi plus innovant et intelligent. ²⁴

❖ Son ampleur :

Selon l'OMT, les flux physiques et monétaires liés au tourisme connaissent un étendu planétaire. En effet, de nos jours, peu de pays se trouvent à l'écart du phénomène touristique comme émetteurs ou récepteurs.

❖ Sa progression :

Les arrivées du tourisme international ont connu un développement et une augmentation rapide, et de plus en plus important mettant le tourisme dans un contexte d'expansion. En effet, le tourisme est devenu une activité plus internationale, « *L'OMT prévoit que les arrivées de touristes internationaux dépasseront le chiffre de 1,56 milliard d'ici 2020. Parmi ces arrivées, 1,18 milliard correspondront à des voyages intra-régionaux et 377 millions relèveront du tourisme lointain. Il ressort du nombre total d'arrivées de touristes par région que, en 2020, les 3 principales régions réceptrices seront l'Europe (717 millions), l'Asie de l'Est et le Pacifique (397 millions) et les Amériques (282 millions), devant l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie du Sud* » ²⁵

²² <http://fits-tourismesolidaire.org/ressource/pdf/etude1.pdf> (consulté le 28/07/2021 à 14h10)

²³ Alain (LAURENT), *Caractériser le tourisme responsable facteur de développement durable*, 2003, p8

²⁴ HAROUAT (Fatima Zohra) : *comment promouvoir le tourisme en Algérie*, mémoire de master Université Abou Bekr Belkaid Tlemcen, 2012, p17.

²⁵ <https://www.unwto.org/fr/news/covid-19-le-nombre-de-touristes-internationaux-pourrait-chuter-de-60-a-80-en-2020> (publié le 07 mai 2020 consulté le 28/07/2021 à 10h03)

❖ **Sa capacité d'innovation :**

Le tourisme a été le champ d'application de nouveaux concepts. Il a permis l'application de nouvelles formules de transport (vol charter par exemple), a créé des villes nouvelles, a suscité l'éclosion de formes architecturales originales.

Le tourisme s'enrichit d'aspects et de motivations nouvelles. De ce fait, de nouveaux types de tourisme apparaissent : thermalisme, climatisme d'hiver, montagne d'été, bain de mer et brunissage, sport d'hiver, nautisme, tourisme vert...

2 Les formes et types du tourisme :

2.1 Les formes du tourisme :

Il existe une multitude de formes du tourisme, leur classement n'est pas une mince affaire vu que l'offre et la demande ne cessent d'accroître

2.1.1. Les formes classiques :

Il existe une multitude de formes de tourisme parmi lesquelles la loi Algérienne n° **03-01** du 17 février 2003 en a défini quelques-unes relatées ci-après :²⁶

❖ **Tourisme culturel**

Toute activité de détente dont la motivation principale est la recherche des connaissances et des émotions à travers la découverte d'un patrimoine architectural tel que les villes, villages, sites archéologiques, jardins, édifices religieux ou immatériels.

❖ **Tourisme d'affaires et de conférences :**

Tout séjour temporaire des personnes hors de leur domicile, effectué essentiellement au cours de la semaine et motivé par des raisons professionnelles.

❖ **Tourisme thermal et thalassothérapie :**

Tout déplacement en vue de subir un traitement naturel à base d'eau de sources thermales de haute valeur thérapeutique ou d'eau de mer. Ils couvrent une clientèle qui nécessite un traitement dans un environnement équipé d'installations de soins, de détente et de loisirs.

²⁶ Loi n°03-01 du 10 au 17 février 2003 relative au développement durable du tourisme. (JO n° 11-2003), page 4.

❖ **Tourisme saharien :**

Tout séjour touristique en milieu saharien reposant sur l'exploitation des différentes potentialités naturelles historiques et culturelles, accompagnées d'activités de loisirs, de détente et de découverte spécifique à ce milieu

❖ **Tourisme balnéaire :**

Tout séjour touristique en bord de mer où les touristes disposent, en plus des loisirs de la mer, d'autres activités liées à l'animation en milieu marin

❖ **Tourisme de loisirs et de détente :**

Toute activité de détente pratiquée par les touristes pendant leur séjour dans les sites touristiques ou établissements touristiques tels que les parcs de loisirs et d'attractions, les sites montagneux et les édifices culturels et sportifs

2.1.2. Les formes contemporaines :

En plus des formes classiques déjà citées, une autre liste de forme de tourisme contemporaine est établie :²⁷

❖ **Le tourisme libre :**

Très populaire surtout chez les catégories des jeunes qui recherchent l'évasion et l'aventure.

❖ **Le tourisme organisé :**

Il a connu une progression spectaculaire, avec l'apparition des villages de vacances , des agences de voyages et de tourisme qui proposent des formules « charter » à l'origine d'une baisse des prix considérable et d'une croissance importante du trafic des transports, il en résulte le développement des formules de tourisme d'affaires qui proposent en même temps que les activités professionnelles, des visites guidées en un temps limité.

❖ **Le tourisme de masse :**

Son objectif principal était de permettre l'accès aux catégories les plus modestes au tourisme. Cet objectif devait être atteint en offrant des avantages aux personnes ayant de faibles revenus. Le tourisme social s'est développé sous forme associative avec des aides des pouvoirs publics (auberges de jeunesse, maison familiales de vacances, gîtes ...).

²⁷ PIERRE, (Py). *Le tourisme un phénomène économique*, Paris, 1996, page 33.

❖ **Le tourisme rural :**

C'est une forme de tourisme où les visiteurs se déplacent vers des zones rurales, pour se reposer ou pratiquer certaines formes de loisirs spécifiques à ce type de tourisme.

❖ **Le tourisme écologique :**

Appelé aussi « tourisme vert » qui est une autre forme de tourisme (spécialement au Canada, et qui prend de l'ampleur dans d'autres pays du monde), caractérise par le déplacement des touristes vers des sites écologiques protégés.

❖ **Le tourisme urbain :**

C'est une nouvelle forme de tourisme apparue récemment (en Europe), qui se caractérise par des visites dans des villes offrant des curiosités architecturales, historiques, culturelles et autres.

2.2 **Les types de tourisme :**

Les motifs du voyage ne sont pas le seul critère pour classer le tourisme. On peut envisager d'autres s'appuyant sur la forme du voyage :

❖ **En fonction du moyen de transport**

Il s'agit d'un critère de répartition essentiel pour les tours opérateurs :

- Aérien (régulier et charter).
- Maritime (long cours, ferries, etc.).
- Routier (Autocar, voiture particulière, moto...).
- Equestre.
- Fluvial.
- Cycliste.

❖ **En fonction de la destination, du lieu où s'exerce l'activité**

Ceci limite l'espace à travers lequel se situe l'activité touristique :

- Tourisme balnéaire.
- Tourisme de montagne.
- Tourisme rural.

❖ **En fonction de la durée**

- Tourisme de séjour.
- Tourisme de passage.
- Tourisme de week-end.

❖ En fonction des saisons

- Tourisme estivale.
- Tourisme hivernal.
- Tourisme demi-saison.

❖ En fonction de la taille du groupe

- Tourisme individuel ou familial.
- Tourisme collectif ou du groupe (formule en plein expansion grâce aux nouvelles conditions de transport).

❖ En fonction du mode d'hébergement

- Hôtelier-para-hôtelier au sens large.
- Camping.
- Résidence secondaires.
- Gîte rural.
- Village de vacances.
- Résidence chez les parents et amis.
- Location.

❖ En fonction de l'âge

- Tourisme de jeunes.
- Tourisme du troisième âge.

❖ En fonction du budget

- Tourisme de luxe.
- Tourisme social

❖ En fonction de la nature d'acquisition du voyage

- Voyage simple ou libre (avec ou sans intermédiaire).
- Voyage organisé.
- Voyage sur demande ou à forfait (le package).
- Voyage à la carte.

3 Le tourisme un levier pour le développement local :

Tourisme et développement local sont mutuellement nourriciers. Le tourisme est un moteur de développement local grâce à ses exigences de qualité, de développement d'infrastructures et de préservation du patrimoine. Et le développement local peut permettre le

Chapitre 1 : le développement local et le tourisme local

désenclavement des territoires isolés en améliorant les moyens de transport, de communication et de condition de vie de manière générale, éléments nécessaires à la promotion du tourisme. Ainsi le soutien du tourisme permet de satisfaire les exigences des touristes mais aussi de répondre aux demandes de la population locale, le tourisme est donc porteur de développement local.

Le principe du développement local est de permettre aux territoires de se prendre en charge d'eux mêmes en valorisant les ressources locales par la mobilisation et la participation des acteurs locaux à l'élaboration de plans de développement en accord avec les grandes orientations du pays. Il comporte deux composantes essentielles, qui sont²⁸ :

- **Les structures décentralisées de gestion et de financement:** c'est-à-dire les collectivités territoriales, qui en tant que lieu de concentration et d'arbitrage favorisent la dynamique économique;
- **Et la Gouvernance locale:** qui est définie comme l'ensemble des interactions entre les acteurs d'une communauté locale (le secteur public, le secteur privé et la société civile) orientées vers la définition d'un projet global commun et de projets spécifiques de développement des collectivités.

La prise en compte de ces deux composantes est non seulement nécessaire, mais absolument fondamentale à tout processus de développement local, touristique notamment.

4 Le tourisme local :

Depuis quelques années, le tourisme local figure en bonne place dans les stratégies de développement touristique de nombreux territoires, qui y voient des opportunités de réponse aux défis économiques, sociaux et environnementaux auxquels le secteur du tourisme est confronté. Pour autant, aucune étude n'avait jusque là mesuré son importance, ni clairement explicité ses leviers.

4.1 Définition de tourisme local :

Cette forme de tourisme n'a pas vraiment de définition officielle ni d'un suivi statistique officiel. Différentes études le définissent comme une forme de tourisme qui consiste

²⁸ Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement, Direction Générale de la Veille Stratégique, des Etudes Economiques et des Statistiques, Rapport n°1 sur le développement local : *concepts, Stratégies et Benchmarking, Série politique économique et développement*, septembre 2011, P12

à voyager tous près de chez soi dans un rayon de 100 kilomètres maximum autour de son domicile. Ce tourisme permet à tous de découvrir autrement sa région ou sa ville tout en gardant l'aspect dépaysant d'un voyage. Pour les professionnels du tourisme, il s'agit de l'activité touristique générée par les habitants.

Ce tourisme alternatif s'inscrit aussi dans la tendance du Slow Travel : Rester près de chez soi permet de prendre le temps de la découverte et offre l'occasion de vivre des moments privilégiés.²⁹

Le tourisme local (proximité) se base sur trois éléments : une démarche systémique, un certain marketing du sens (légitimation du tourisme), une gouvernance partagée.³⁰

4.2 Les caractéristiques du tourisme local :

Une nouvelle façon de vivre le voyage à la recherche d'expériences authentiques. Le "slow tourism". En voici quelques caractéristiques³¹ :

- **Moins de saisonnalité** : il n'y a pas que les vacances en août, avec la complicité du télétravail, les touristes ont commencé à choisir **des périodes de moins en moins conventionnelles**. Ça facilite les séjours dans des périodes de faible occupation qui favorisent le contact avec la population locale.
- **Le "slow tourism"** : le voyage, en voiture ou en train, fait partie intégrante des vacances. Il permet de découvrir le territoire. Trekking, les sentiers et les excursions à vélo, font partie des expériences les plus appréciées pour découvrir les paysages de la région.
- **Plus d'attention à l'environnement** : choisir des destinations pas trop éloignées a un avantage économique, mais cela a aussi le mérite de réduire le stress, la consommation et d'être plus écologique. L'avenir du secteur, en fait, s'oriente de plus en plus vers un tourisme durable et responsable.
- **Vacances = expérience** : prendre le temps d'apprécier les lieux et la culture, de se balader à pied ou à vélo. En famille ou entre amis.

²⁹<https://www.communiti.corsica/articles/le-tourisme-deproximite#:~:text=Qu'est%2Dce%20que%20le,propre%20ville%20et%20les%20alentours.&text=On%20appelle%20aussi%20ce%20concept,et%20vacation%2C%20%22vacances%22> (consulté le 8/10/2021 à 18h: 33)

³⁰ Jean-Philippe GOLD, directeur du Comité Régional du Tourisme (CRT) de Picardie : *Le tourisme de proximité : intelligence collective et gouvernance partagée au service d'un nouveau modèle de développement du tourisme* Publié le 10 novembre 2010

³¹ <https://fr.wubook.net/blog/le-tourisme-de-proximite-et-ses-avantages/> (consulté le 8/10/2021 à 19h :37)

- **Redécouverte de la culture gastronomique et vinicole** : l'occasion de déguster des produits typiques et des plats traditionnels. Une véritable occasion de découvrir l'origine des produits, de voir de près de nouveaux lieux à savourer avec tous ses sens.

Il est aujourd'hui essentiel pour beaucoup de valoriser le touriste de manière créative, d'être surpris par des expériences engageantes en positionnant la nature au centre des activités.

4.3 Les avantages et inconvénients de tourisme local :

4.3.1. Les avantages :

- ❖ Lorsqu'on apprécie des déplacements sur une courte distance, un **voyage local** est tout à fait indiqué. C'est très souvent un moyen de se détendre à quelques heures de son domicile sans contraintes superflues. Vous pouvez ainsi partir en balade pour la journée ou trouver une location dans un lieu agréable que vous aurez plaisir à visiter. Les amoureux de camping-car apprécient tout à fait de genre d'escapades simples à organiser pour un week-end. Un séjour de quelques jours à une heure de chez soi est déjà un moyen de se détendre en coupant avec le quotidien.³²
- ❖ Incite les habitants à valoriser leur propre région. Ainsi, ils auront l'aptitude de faire savoir dans les détails les particularités de la région, aux autres visiteurs venus de loin. Ils verront alors leur région d'un point de vue différent, ce qui les convaincra encore plus à préserver son environnement et à promouvoir, de ce fait sa valeur.
- ❖ Il est accessible à tous. Des voyages vers d'autres pays nécessitent généralement de préparer un budget considérable pour l'entreprendre. Mais en optant pour le tourisme de proximité, il n'est pas indispensable de prévoir un budget énorme pour visiter sa propre région ou ses alentours. Il est donc, avantageux de réaliser cette activité, car, elle offre l'accès à toutes les catégories sociales.
- ❖ Il propose une rentabilité économique pour la région. En appliquant le principe basé sur le marketing, la région aura l'opportunité de se développer économiquement. En répondant à la demande des résidents dans l'hébergement, la restauration et la

³² <https://www.altimage.fr/inconvenients-tourisme-de-proximite/> (consulté le 8/10/2021 à 20h:48)

diversification des activités à faire incluant le loisir ; la région bénéficiera d'une source de revenus stable et permanente.³³

4.3.2. Les inconvénients :

L'un des **inconvénients majeurs** du tourisme local, c'est son côté un peu routinier. Hormis si on aime cet aspect familial, on peut s'ennuyer à arpenter incessamment les mêmes sentiers, à visiter les mêmes musées et retourner devant les mêmes monuments locaux ou à regarder des paysages que l'on connaît par cœur. Ce type de destination touristique manque aussi sans doute du dépaysement que l'on attend de vacances d'exception.

Parmi les autres points négatifs, une certaine lassitude peut aussi se faire ressentir après quelques jours dans un lieu qui n'a **rien de vraiment nouveau**. Il est alors essentiel de trouver sans cesse de nouvelles activités pour avoir vraiment l'impression de se changer les idées. Quoiqu'il en soit, il existe un grand nombre de possibilités de tourisme local, ce qui est quand même un intérêt majeur.

Même s'il n'est pas satisfaisant pour ceux qui ont toujours **besoin de nouveauté** et de changement radical de cadre de vie, le tourisme local a aussi de très bons côtés. C'est en tout cas la possibilité de prendre une bouffée d'air en pratiquant des activités originales à deux pas de son habitation.³⁴

5 Le secteur du tourisme en Algérie :

Nous allons essayer de présenter le tourisme en Algérie, puis ses principaux indicateurs ainsi que la politique de l'Etat en matière de développement et de promotion touristique.

5.1 L'organisation du secteur du tourisme en Algérie :

L'Etat algérien cherche à pousser le secteur du tourisme pour tirer profit de son importante contribution dans l'économie nationale d'un côté et à promouvoir la destination Algérie à l'échelle nationale et internationale dans le but de favoriser le tourisme intérieur qui regroupe le tourisme récepteur et le tourisme interne dans un climat de rude concurrence que

³³ <https://tourisme.wiki/tourisme-urbain/le-tourisme-de-proximite-decouvrir-les-alentours-de-votre-region/> (publié le 30/10/2019 consulté le 8/10/2021 à 21h:31)

³⁴ <https://www.altimage.fr/inconvenients-tourisme-de-proximite/> (consulté le 8/10/2021 à 20h:48)

connait le secteur du tourisme. Pour réaliser ces objectifs, le secteur du tourisme algérien est structuré comme suit³⁵ :

- Le Ministère de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat (M.A.T.T.A) : qui a pour principales missions de faire connaître le produit touristique algérien, la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans le domaine du tourisme ainsi que l'application des plans de développement touristique.
- L'Office national du tourisme (O.N.T) : qui a pour principale mission la promotion touristique, il a pour tâches aussi de :
 - Positiver l'environnement autour des activités touristiques,
 - Sensibiliser les populations locales et les responsables des activités touristiques envers l'importance et la contribution du tourisme,
 - Identifier les opportunités de l'investissement dans le domaine du tourisme,
 - Convaincre les touristes de la beauté des sites touristiques.
- L'Agence nationale de développement touristique (A.N.D.T) : qui a été créée par Décret exécutif n°98-70 du 21 Février 1998 et jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière, elle est considérée comme l'outil principal spécialisé dans la gestion, le développement, la préservation, l'utilisation et l'exploitation rationnelle du foncier touristique. Elle est par conséquent l'un des principaux acteurs chargés de la mise en œuvre de la politique nationale du développement touristique. Elle est chargée de :
 - Protéger et développer les zones d'exploitation et sites touristiques ZEST,
 - Faire respecter sur les ZEST la réglementation touristique, les plans d'aménagement et règlements d'urbanisme correspondant, en vue de la protection et du développement de ces territoires touristiques,
 - Mettre en place les cahiers des charges propres à chaque ZEST en précisant les droits et obligations des intervenants,
 - Créer, gérer et assurer le développement d'une banque de données concernant le foncier touristique,

³⁵ هدير عبد القادر دور التسويق السياحي و دوره في ترقية الخدمات السياحية حالة الجزائر رسالة دكتوراه جامعة الجزائر 3

Chapitre 1 : le développement local et le tourisme local

- Assister l'administration du tourisme dans la conception et l'élaboration de la stratégie de développement touristique,
 - Acquérir des terrains et les réserver pour des projets touristiques,
 - Effectuer des études d'aménagement pour construire des structures d'accueil.
- Les établissements de formation : l'activité touristique se base principalement sur les ressources humaines car l'employé qu'il soit serveur, cuisinier ou maître d'hôtel fait partie du produit touristique. Il existe plusieurs écoles et instituts dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie, nous citons :
- L'Ecole nationale supérieure du tourisme d'Alger (E.N.S.T) qui s'occupe de la formation des bacheliers dans la gestion touristique et hôtelière avec une capacité de 100 places pédagogiques.
 - L'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (E.S.H.R.A) qui a pour rôle principal de former des ressources humaines qualifiées en leur apprenant les meilleures pratiques internationales dans le domaine touristique et hôtelier.
 - Institut de Boussaâda et de Tizi-Ouzou : qui forment des techniciens supérieurs dans l'hôtellerie et la restauration avec une capacité de 300 postes pédagogiques chacun.
- Les associations touristiques : il existe beaucoup d'associations qui activent dans la promotion du produit touristique algérien comme :
- La fédération nationale des offices de tourisme,
 - La fédération nationale des agences touristiques,
 - L'association nationale des pour la protection et l'expression du tourisme,
 - L'association nationale pour la promotion du tourisme,
 - L'union nationale des agents du tourisme,
 - L'association des guides touristiques,
 - La fédération des hôtels et des restaurants.

La Société de Gestion des Participations de l'Etat Tourisme et Hôtellerie (SGP.GESTOUR) : elle gère un portefeuille de 17 entreprises de gestion touristiques qui génèrent 67 unités d'exploitation, réparties sur tout le territoire algérien. Elles exercent leurs

Chapitre 1 : le développement local et le tourisme local

activités dans le domaine de l'hébergement hôtelier et du tourisme en général, nous citons quelques-unes :

- L'office national pour les activités touristiques (AURASSI, Alger),
- L'entreprise de gestion touristique (les Andalouses, Annaba, Biskra, Ghardaïa, Hammam RIGHA, Centre de thalassothérapie de Sidi Fredj, Tamanrasset, Tipaza, Tlemcen, Zeralda,
- L'entreprise de gestion hôtelière,
- Les acteurs touristiques :
 - L'Office national algérien de tourisme (O.N.A.T), qui a pour mission :
 - ✓ D'informer les touristes et organiser des circuits touristiques.
 - ✓ D'offrir les services des guides touristiques locaux.
 - ✓ De contribuer à la protection et la préservation des sites touristiques naturels et culturels.
 - ✓ De participer aux fêtes locales.

Touring Club Algérie (T.C.A): créé en 1963 puis en 1980 il est devenu un opérateur efficace par rapport aux différentes activités qu'il effectue:

- ✓ Organisation de voyages pour le pèlerinage saint (Hadj et OMRA),
- ✓ Organisation de voyages touristiques avec des organismes nationaux et internationaux.

Depuis 1995, il a pris une nouvelle forme à travers des activités commerciales (offre de billets de transport aérien et maritime, voyages organisés à l'étranger, livraison de permis de conduire international) comprenant le Tourisme et voyage Algérie (T.V.A) et Entreprise de services touristiques internationaux (ITS)

Les directions de tourisme au niveau des wilayas : elles représentent le ministère au niveau local (des wilayas), elles sont responsables du contrôle de la qualité, l'aménagement relatif du tourisme, le contrôle et le suivi des projets touristiques. Elles ont pour mission de :

- ✓ Sensibiliser les associations et les offices de tourisme de participer aux manifestations et festivals qui ont pour but de faire connaître les atouts de ces wilayas,

Chapitre 1 : le développement local et le tourisme local

- ✓ Organiser des salons et des rencontres avec les opérateurs touristiques.
- ✓ Distribuer des CD et des prospectus pour faire connaître les atouts touristiques de chaque localité et valoriser le patrimoine culturel.
- ✓ Promouvoir l'investissement

Les agences de voyage et de tourisme : en 2020, leur nombre a atteint 3000 agences qui ont pour rôle principal de promouvoir le produit touristique algérien, elles sont chargées aussi de la :

- ✓ Réservation de chambres d'hôtels et des ventes de billets de transport,
- ✓ Accueil des touristes et leur accompagnement lors de leur séjour,
- ✓ Faire connaître le patrimoine local à l'étranger,
- ✓ Organisation de voyages à l'étranger pour les résidents en Algérie qui rentrent dans le cadre du tourisme émetteur.

5.2 Le positionnement du tourisme Algérien :

Suite à la nouvelle politique touristique de l'Etat qui est incorporé dans le schéma directeur d'aménagement touristique SDAT 2030 un nouveau positionnement du tourisme Algérien est construite avec à travers 5 dynamiques fondatrices :

- Accroître l'attractivité et la notoriété de la Destination Algérie (Marketing, promotion touristique,...)
- Développer et qualifier l'offre dans les pôles touristiques d'excellence dédiés à l'investissement en développant des filières d'avenir.
- Définir un plan qualité tourisme : identifié par le client, Rationaliser les investissements (Portes d'entrée - Sites repères- Hiérarchisation).
- Articuler la chaîne touristique.
- Mobiliser le financement opérationnel.

Ces 5 dynamiques constituent la voie pour une relance rapide et durable du tourisme.

5.2.1. Présentation du SDAT 2030 :

- Le SDAT -2030- est une composante du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT 2030) dont l'élaboration a été prévue et définie par la loi 02- 01 du

12 décembre 2001 relative à l'Aménagement du Territoire et au Développement Durable. En fait, ce schéma constitue l'acte par lequel l'État affiche pour tous les acteurs et pour toutes les régions, son projet touristique territorial à l'horizon 2030. Il vise à mettre en valeur les potentialités naturelles et culturelles que possède l'Algérie et détermine l'ensemble des actions ayant pour but le développement du tourisme dans le territoire national. Le schéma s'est fixé trois étapes majeures: à court terme (2009); à moyen terme (2015); et à long terme (2030) pour atteindre les objectifs suivants³⁶ :

- Valoriser le patrimoine historique, culturel et naturel tout en préservant l'environnement.
- Créer une économie alternative aux hydrocarbures.
- Contribuer à l'augmentation du PIB et à la création d'emplois.
- Créer un effet de levier sur d'autres secteurs à savoir : l'agriculture,– artisanat, transports, services, commerce...etc.
- La création d'un climat propre à la mise en tourisme de la destination Algérie.
- L'émergence des projets touristiques dans les différents pôles touristiques d'excellence en respectant une démarche participative.
- Veiller à la mise en œuvre des projets dans une optique de cohérence, de faisabilité technique et économique vérifiée et de durabilité.
- S'assurer de la bonne planification et de la bonne articulation des– actions dans la durée.

5.2.2. Les cinq dynamiques du SDAT pour la mise en tourisme de l'Algérie :

Afin de faire de l'Algérie une destination touristique originale et compétitive, capable de se positionner au niveau international et nationale, cinq dynamiques ont été mises en œuvre, il s'agit de :

³⁶ Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme, (2008), Schéma directeur d'aménagement touristique "SDAT 2025", Livre 1, le diagnostic : audit du tourisme algérien, P22.

- **La valorisation de la destination Algérie** : Cette dynamique vise à améliorer l'attractivité de l'Algérie, d'une part, au niveau de l'offre touristique et d'autre part, au niveau du marketing touristique.³⁷
- **La création Zones d'Expansion Touristiques (ZET)**: L'Algérie a sélectionné sept pôles touristiques d'excellence (POT) représentant 205 Zones d'Expansion Touristiques (ZET) pour être reconnus comme modèles par le marché touristique international. Ces ZET représentent un foncier touristique classé et protégé par la loi, totalisant une surface foncière de 53198 Ha et se répartissent comme suit : 160 ZET au niveau des wilayas côtières (37007 Ha), 22 au niveau des hauts plateaux (6465 Ha) et 23 ZET au niveau du sud (9728 Ha)³⁸. 15 Chaque zone touristique est constituée d'un ensemble de villages d'excellences dotés d'équipements, de structures d'accueil et de différentes activités de loisirs et de récréations, destinés à faire venir les touristes vers des zones attractifs. Le développement de ces pôles est organisé autour de six segments : le balnéaire et le nautique, le tourisme d'affaires, le tourisme saharien et de randonnée, le tourisme de santé et de bien être, le tourisme culturel, ainsi que le tourisme sportif, de détente, de loisirs et écotourisme
- **Le Plan Qualité Tourisme P.Q.T** : La qualité est l'une des principales exigences dans la majorité des destinations touristiques. C'est pour cette raison que le plan qualité tourisme c'est fixé pour objectif principal, de développer l'image de l'offre touristique nationale en s'appuyant sur la formation et l'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication. Il concernera dans un premier temps³⁹ : 200 hôtels classés ou à reclasser, la restauration haut de gamme, les agences de tourisme et des voyages et les principaux offices locaux de tourisme.
- **Le plan partenariat Public -Privé** : Le partenariat public privé désigne l'État et le secteur privé, qui agissent en commun pour répondre de la manière la plus efficace

³⁷ Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme, (2008), Schéma directeur d'aménagement touristique "SDAT 2025", Livre 2, Le plan stratégique : les cinq dynamiques et les programmes d'actions touristiques prioritaires, Algérie, P26. <http://www.matta.gov.dz/index.php/fr/2015-07-11-12-49-09/investissementtouristique> (consulté le 28/07/2021 à 13h00)

³⁸ Ibid. P26

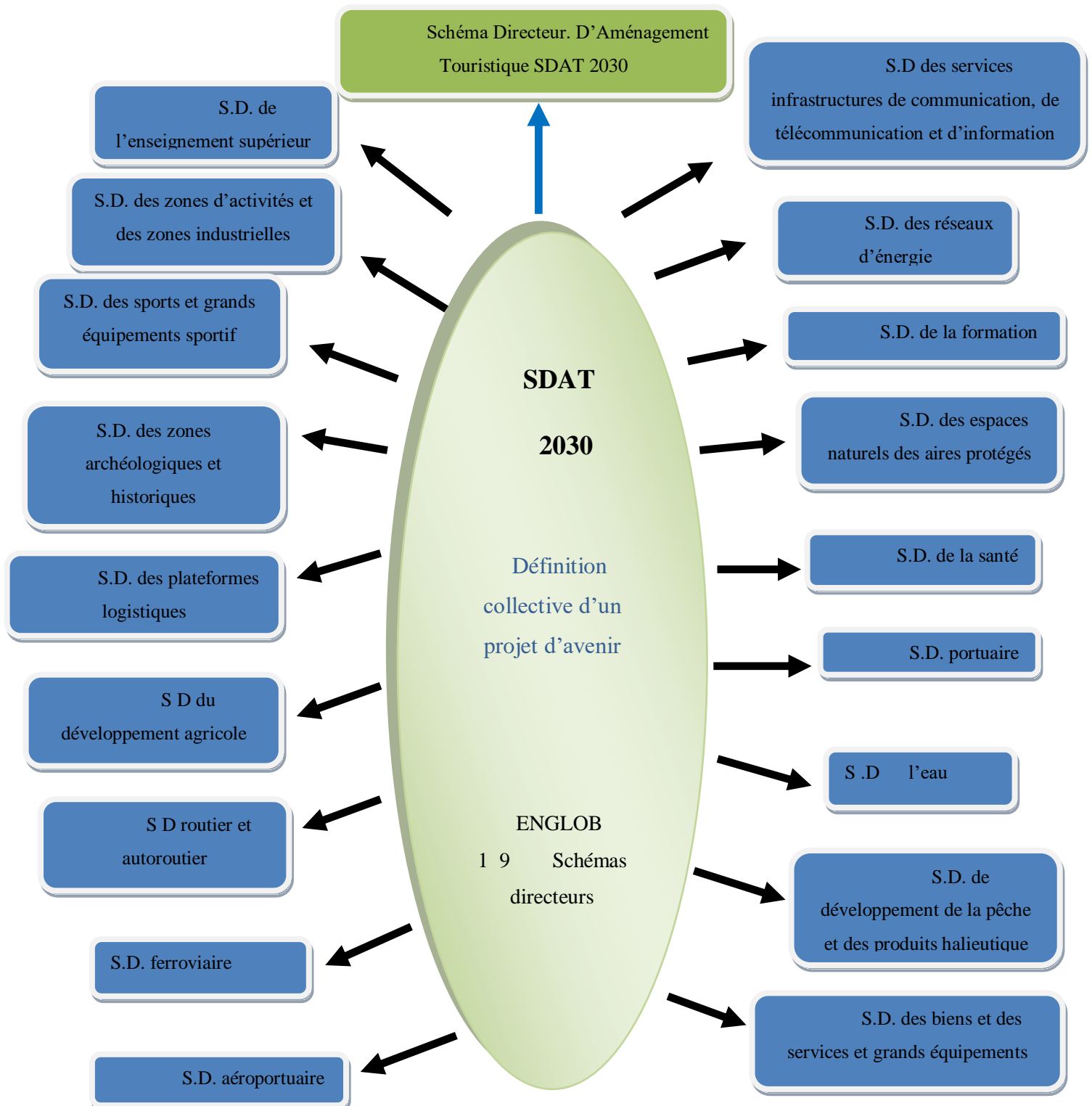
³⁹ <http://www.matta.gov.dz/index.php/fr/2015-07-11-12-49-09/investissementtouristique> Op.cit, P 26 (consulté le 28/07/2021 à 13h30)

possible à un besoin collectif, par un partage des ressources, des risques et des bénéfices, ou chacun doit jouer son rôle. Ce partenariat est essentiel pour que le tourisme voie le jour en Algérie. Les pouvoirs publics et ses parties prenantes doivent agencer collectivement leurs actions à différente échelle. En effet, un développement durable du tourisme ne peut s'envisager sans une coopération publique-privée efficace.

- **Le plan de financement Tourisme (PFT) :** Cette dynamique vise à attirer les investisseurs nationaux et internationaux. Les objectifs du plan de financement sont nombreux, il s'agit notamment de⁴⁰:
- L'accompagnement de la petite et moyenne entreprise touristique.
 - Veiller à éviter l'arrêt et l'enlisement des projets touristiques, ainsi attirer et sécuriser les grands investisseurs nationaux et étrangers.
 - L'encouragement de l'investissement dans le secteur touristique par le recours aux incitations fiscales et financières.
 - La facilitation et l'adaptation du financement bancaire des activités touristiques.

⁴⁰ Agence Nationale de Développement du Tourisme (ANDT), (2012), « guide pratique : investir dans le tourisme, » ANDT, Algérie, P 5.

Schéma N°01 : Le positionnement du SDAT 2030 dans l'architecture du SNAT 2030



Source : AMMI MOUSSA Linda : « présentation SDAT 2030 ». Formation des inspecteurs de tourisme session septembre 2013.

D'après le schéma Directeur de l'aménagement touristique (SDAT), on constate que l'état a défini un projet d'avenir à l'horizon de 2030, qui englobe 19 schéma directeur (représentés ci-dessus), afin d'assurer l'équilibre à l'échelle du pays tout entier.

6 Le tourisme local en Algérie :

Le tourisme domestique (interne) représente la première destination dans le monde et il est en plein essor. D'après la théorie de Linder, le niveau de la demande touristique intérieure est essentiel pour expliquer à la fois l'importance du tourisme national et l'importance du tourisme international d'un pays.

Une demande touristique domestique très élevée peu créé des conditions et un environnement favorable au développement du tourisme international. Il est essentiellement individuel ou familial, sans intermédiaire (agence de voyage et tour Opérateurs), et c'est aux professionnels d'imaginer des packages attractifs.

D'après Frédéric Perret, représentant de l'organisation mondiale du tourisme OMT: « *Le tourisme international et domestique sont deux faces d'une même activité. Ce qu'il faut bien voir dans le tourisme interne, c'est que c'est un tourisme un peu plus compliqué et qu'il faut diversifier les destinations, les hébergements et les activités offertes. Il faut un transport de qualité, notamment terrestre (routier, ferroviaire), en plus du développement de structures d'animation locales* »⁴¹

A l'occasion de la rencontre internationale sur le développement du tourisme domestique en Algérie (décembre 2010), Smail Mimoune le nouveau ministre du tourisme et de l'artisanat, a tenu à affirmer que ce type de tourisme est une des priorités de son département. Mais la tâche est loin d'être facile dans un secteur qui a été marginalisé durant de longues années.

Afin d'insérer l'Algérie sur le réseau international du tourisme, le développement du tourisme interne est primordiale. On ne peut pas parler de tourisme interne, puisqu'il n'existe pas en Algérie. En effet, le touriste algérien manque de confiance quand on lui propose un programme à l'intérieur du pays. Il faut vraiment une culture touristique dans notre pays, avec

⁴¹ El watan, publié le samedi 11 décembre 2010, « Tourisme domestique : Smail Mimoune ouvre le dossier ».

Chapitre 1 : le développement local et le tourisme local

toutes les commodités et la mentalité qu'il faut, pour inciter l'algérien à passer ses vacances chez lui. Malheureusement ce n'est pas encore le cas.

Sachant aussi que l'esprit touristique commence chez soi, à commencer par prévoir un budget vacances chaque année. Mais, en Algérie, et pour plusieurs raisons, peu de pères de familles incluent dans leurs dépenses un budget dans ce sens.

Contrairement à notre pays, le tourisme domestique est très visible chez nos voisins marocain et tunisien. En effet, la saison estivale a été, en partie sauvée dans ces deux pays en 2010 grâce aux voyages domestiques qui ont compensé partiellement le manque de touristes internationaux.

A ce propos un journal national qui a attiré mon attention avait titré un article « Une Harga Touristique »⁴². Il annonçait qu'une chaîne quotidienne de voitures immatriculées en Algérie se formait sur plus de deux longs kilomètres aux portes de la Tunisie pour aller passer quelques jours de vacances en famille. En effet, chaque année c'est le même scénario qui se produit sur nos frontières sans que cela puisse susciter de moindres réactions des autorités concernées. Selon l'auteur de cet article, cette fugue des algériens de quelques jours vers les pays voisins pour échapper à leur quotidien amer, ressemble à une autre Harga d'une autre forme « *Une Harga touristique* ».

D'après le sondage réalisé en Algérie par l'institut ECOthechnics sur les vacances des algériens : « *Ce sont les mauvaises prestations touristiques nationales qui éloignent les algériens. En effet, Si les Algériens partent à l'étranger, ce n'est pas parce qu'ils estiment qu'ils connaissent bien leur pays. Interrogés à ce sujet, ceux qui envisageaient de partir à l'étranger en 2010 avaient répondu à la question par la négative. C'est-à-dire que 75% d'entre eux n'estimaient pas connaître suffisamment l'Algérie* »⁴³

Il est clair, qu'on ne peut pas retenir les gens qui cherchent à aller voir ailleurs ce qu'ils ne trouvent pas chez eux vu l'état lamentable dans lequel se présentent nos structures d'accueil, mais au moins faire en sorte d'amortir ce phénomène qui nuit fortement à l'image de marque du pays tout entier.

⁴² Le Quotidien D'Oran, publié le 14 juillet 2010, « Une harga touristique », par Mohammed Baghdad, P 14.

⁴³ El Watan, publié le 13 septembre 2010, « Les vacances des algériens ils partent rarement seuls, en famille... chez de la famille ».

Chapitre 1 : le développement local et le tourisme local

Les pouvoirs publics algériens doivent promouvoir le segment particulièrement prometteur du tourisme domestique. De nombreux Algériens se rendent chaque année dans les pays voisins (Tunisie, Maroc...) pour passer leurs vacances. En effet, il est clair, qu'un séjour dans une ville algérienne revient plus cher qu'un séjour en Tunisie ou au Maroc. Dans les pays voisins, les offres sont intéressantes et appréciées par leur accessibilité pour l'environnement qu'elles offrent et les services qu'elles proposent. Un exemple, pour un séjour de 7 nuits dans une ville côtière tunisienne, comprenant le billet d'avion, l'hôtel en demi-pension et la visite guidée, le touriste débourse 80 000 DA. Il faut reconnaître que ce n'est pas cher.

En Algérie, le développement du tourisme intérieur devrait être fondé sur la promotion des investissements touristiques, la modernisation et la réhabilitation des hôtels pour les ramener à être en conformité avec les normes internationales dans le domaine du tourisme et le recyclage et la formation adéquate des professionnels du secteur ; seule voie pour que le service soit à la hauteur des infrastructures. Ainsi que l'exploitation optimale des diverses formes d'hébergement et la réalisation des infrastructures de transport. La fixation des prix préférentiels et appropriés pour permettre aux citoyens, et en particulier aux jeunes, de découvrir les richesses historiques et culturelles du pays.

Pour soutenir le tourisme intérieur en Algérie, la participation des négociants, des investisseurs, et de la société civile est plus que nécessaire. Ce n'est qu'en accordant de l'importance au tourisme domestique, du fait de son impact sur le développement économiques et sociales du pays, que L'Algérie peut réunir les conditions nécessaires pour être à même de satisfaire une demande touristique internationale souvent plus exigeante que la demande intérieure.

Conclusion :

Le développement local peut donc être lu comme un processus qui impulse, construit et conforte les dynamiques locales et autorise une amélioration substantielle du vivre ensemble et du bien-être de tous. Ainsi, le développement local dépasse l'idée de la croissance économique pour se placer dans la sphère d'un développement durable associant les dimensions économiques, sociales et culturelles, piliers de la durabilité du développement.

En définitive, l'un des constats fondamentaux est que tourisme et développement local sont mutuellement nourriciers.

Chapitre 1 : le développement local et le tourisme local

Le tourisme peut contribuer au soutien du développement local ; son pouvoir d'entraînement économique constituera un frein à l'exode rural et au chômage.

La reconnaissance croissante du droit des peuples à bénéficier de leurs propres ressources entreprises renforce ces perspectives.

Chapitre 2 : Les organisations associatives et le tourisme local

Introduction :

Une association est un contrat de droit privé qui laisse aux créateurs et membres d'association la liberté : de s'organiser ; de choisir le but de l'association ; de décider du mode d'organisation et des procédures internes de fonctionnement ; de les introduire dans les statuts, et éventuellement un règlement intérieur et de modifier aussi souvent que voulu ou nécessaire son but, son mode d'organisation et son fonctionnement.

Le champ d'intervention des associations est vaste. Les associations sont présentes dans différents secteurs (Social, économique, scientifiques, sportifs, touristique, religieux.....), parmi ces secteurs, le secteur de tourisme (tourisme local), où elle décrit dans chacun des domaines d'activités, les actions existantes qui continueront à être développées, puis les actions nouvelles ou novatrices qui apporteront de l'évolution ou une réponse à un besoin du moment.

Elles développent ainsi, entre autres, de nombreuses activités qui participent à la dynamique de développement local.

En effet, les associations ont une double fonction : elles expriment les besoins de la population locale et/ou de leurs adhérents auprès des collectivités locales et des institutions de l'Etat, puis, transmettent et diffusent des informations au sein de la population locale.

Il est donc nécessaire de mieux comprendre les concepts clés des associations et leur fonctionnement sur le terrain.

Section 1 : les organisations associatives

Dans la présente section, nous définirons l'association, puis on présentera ses caractéristiques et les étapes de sa création ainsi que les statuts de l'association ; on abordera aussi les différents types d'associations puis la réglementation, enfin son fonctionnement.

1 Définition et caractéristiques d'une association :

1.1 Définitions :

«L'association est le regroupement de personnes physiques et/ou de personnes morales sur une base contractuelle à durée déterminée ou à durée indéterminée. Ces personnes mettent en commun, bénévolement et dans un but non lucratif, leurs connaissances et leurs moyens pour promouvoir et encourager les activités dans les domaines notamment, professionnel,

social, scientifique, religieux, éducatif, culturel, sportif, environnemental, caritatif et humanitaire.» *Article 2 de la Loi du 12 janvier 2012.*⁴⁴

«S'associer c'est réunir en faisceau les volontés individuelles pour défendre une conviction commune».⁴⁵

Une association est un contrat passé entre deux personnes au minimum voulant mettre en commun leurs connaissances et/ou donner de leur temps pour la réalisation d'un projet collectif dans un but autre que celui de partager des bénéfices. Ce contrat peut être formalisé par écrit sous forme de statuts. Sport, culture, loisirs, humanitaire, tous les domaines sont concernés, à l'exception, bien évidemment, des activités illégales.⁴⁶

1.2 Les caractéristiques principales d'une association :

Les caractéristiques d'une association sont :

- L'association est une convention, un contrat de droit privé entre adhérents. Le texte de référence, ce sont les statuts, et l'adhésion doit être matérialisée par un écrit, bulletin d'adhésion ou carte de membre ;
- L'association déclarée obtient le statut de personne moral lors de la parution au Journal officiel. Cette publication lui donne des capacités juridiques, elle peut alors :
 - Recevoir des cotisations, des dons, des subventions ;
 - Acheter, posséder, administrer des biens, dès lors que ces biens servent directement l'objet social de l'association ;
 - S'engager par contrat : convention, affiliation, contrat de travail pour le personnel, ouverture d'un compte en banque, emprunt, contrat d'assurance...
 - Rester en justice, c'est-à-dire exercer une action en justice, tant en demande qu'en défense ;
 - Il n'y a pas d'obligation de déclarer l'association, mais dans ce cas, il n'y a pas la capacité juridique décrite ci-dessus ;

⁴⁴ Akkouche, (Soraya) : « Manuel pour les associations algériennes » ; <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/algerien/09654.pdf> , Edition Fondation Freidrich Ebert P13

⁴⁵ Guide de l'association local http://pcpalgerie.org/wpcontent/uploads/2018/08/association_le_guide.pdf P7

⁴⁶ Qu'est ce qu'une association ? https://www.essonne.fr/fileadmin/3education_jeunesse_citoyennete/Associations-portail/Boite_a_outils/creation_asso/DEF_ASSOCIATION.pdf, P1

- L'association est un groupement permanent, c'est-à-dire que même si les membres changent, l'association poursuit son fonctionnement (les contrats restent valides, on ne réécrit pas tous les contrats) ;
- La non lucrativité : l'objet principal de l'association n'est pas la recherche du profit ; c'est pour cela qu'on présente un budget équilibré en début d'année, qui ne prévoit ni bénéfice, ni perte. Toutefois, on peut prévoir dans le budget la création d'une réserve de trésorerie ;
- Le non partage des bénéfices : on ne recherche pas les bénéfices, mais, en fin d'année, lorsque l'on compare les recettes d'un côté et les dépenses de l'autre, on peut constater un excédent de gestion. Cet éventuel bénéfice ne doit pas permettre l'enrichissement personnel des membres, ni pendant la vie de l'association, ni à sa dissolution ;
- l'objet est sans limite : liberté totale de l'objet associatif, sauf porter atteinte à l'ordre public et être contraire aux lois et aux bonnes mœurs.⁴⁷

2 Les différentes étapes de création d'une association:

La création d'une association est une démarche relativement simple qui nécessite cependant le respect de certaines procédures. Suivre les étapes proposées ci-dessous devrait vous permettre de ne rien oublier.

2.1 Définition du projet associatif :

La première étape, pour toute création d'association, est de définir le projet de l'association. Cette réflexion est une étape importante, cela permet par exemple de bien définir les statuts de l'association est donc de ne pas se trouver éventuellement limité dans l'évolution de la structure.

Il est essentiel qu'il soit bien défini et bien clair pour tous. Les questions à se poser sont les suivantes : Un projet pour répondre à quel(s) besoin(s), quelles activités, quels services, quels objectifs ? Quelles finalités ? Destinés à qui ? Et réalisables en combien de temps ? Pour quelle durée ? Avec quelles compétences et quelles ressources, avec l'aide de qui ? Etc.

⁴⁷https://www.essonne.fr/fileadmin/3education_jeunesse_citoyennete/Associationsportail/Boite_a_outils/creation_asso/DEF_ASSOCIATION.pdf, P49

2.2 La rédaction des statuts :

Une fois votre projet défini, il faut rédiger les statuts de l'association.

Le statut est le contrat fondamental qui lie les membres de l'association. Il précise l'objet et le but de l'association et établit ses modalités de fonctionnement.

Théoriquement, la rédaction des statuts est libre mais des statuts-types existent au niveau de l'administration qui réceptionnera votre dossier et qui peut vous exiger de les utiliser. Pour éviter un rejet de votre dossier, renseignez vous préalablement auprès de l'administration et retirez les formulaires si nécessaires.

Les statuts doivent être discutés sérieusement entre les membres de manière à aboutir à un accord clair et bien compris de tous, apte à régler les différents conflits pouvant survenir entre membres.

Il est conseillé de ne pas trop entrer dans les détails de la vie de l'association au moment de la rédaction des statuts. De nombreuses mesures peuvent être intégrées au règlement intérieur qui complète les statuts et qui est beaucoup plus facilement modifiable. Ce principe permet d'obtenir la souplesse nécessaire au bon fonctionnement d'une association.

2.3 Le nom de l'association :

Après la rédaction des statuts, il faut donner un nom à votre association. Le nom de l'association doit refléter son objet.

2.4 L'assemblée générale constitutive :

Une fois les statuts rédigés, il faut penser à organiser une assemblée générale constitutive avec les personnes prêtes à s'engager dans votre projet afin de discuter et de valider ces statuts.

La tenue d'une assemblée générale constitutive facilite les contacts et les débats au moment de l'approbation définitive des statuts qui deviennent alors, pour ceux qui les ont adoptés, l'engagement contractuel constitutif de l'association.

Au cours de cette assemblée constitutive on procède à l'élection des membres du bureau et du président. Un procès-verbal de cette assemblée doit être rédigé, où on indique les noms des membres, leur rôle et leur responsabilité au sein de l'association.

La présence d'un huissier est obligatoire depuis la réforme de la loi sur les associations.

2.5 La déclaration initiale de constitution :

Pour fonctionner, demander des subventions, soutenir une action en justice ou éventuellement acheter ou vendre ou passer tout contrat en son nom, une association doit être déclarée. La déclaration de constitution d'une association la rend publique et lui permet de fonctionner en tant que personne morale légalement constituée.

2.6 L'ouverture d'un compte en banque :

Muni du récépissé de déclaration, d'une copie des statuts (légalisée auprès de la mairie), le président peut alors ouvrir un compte au nom de l'association, dans une banque publique ou à la poste (compte CCP). L'association doit disposer d'un compte unique, selon la loi. Ce compte sert à recevoir les subventions, les dons, les cotisations des adhérents, etc. Mais rien ne vous empêche d'ouvrir des sous-comptes pour différencier la gestion financière de vos projets.

2.7 L'assurance :

Dans le cadre des activités d'une association les risques sont présents en permanence. Un accident peut toujours se produire au cours d'une activité et la responsabilité de l'association personne morale ou celle de ses membres personnes physiques, peut être retenue.

La contraction d'une assurance doit être l'une des premières démarches à effectuer pour protéger vous et vos adhérents ainsi que les biens de l'association.

Par ailleurs, il faut savoir que la loi oblige l'association à souscrire «une assurance en garantie des conséquences pécuniaires attachées à sa responsabilité civile (loi 12 06, art. 21)».

Donc, ignorer cette démarche peut être considéré comme une infraction.⁴⁸

3 Les statuts :

3.1 Définition :

L'acte fondateur d'une association est la signature d'un contrat par au moins deux personnes qui les engagent les unes par rapport aux autres. Ce contrat est appelé **statuts de l'association**. Les statuts peuvent comporter des clauses permettant de les modifier.

⁴⁸ Akkouche, (Soraya) : Op.cit, p.13

3.2 La rédaction des statuts :

De façon générale, les statuts doivent comporter :

- l'objet, la dénomination et le siège de l'association ;
- le mode d'organisation et le champ de compétence territoriale ;
- les droits et obligations des membres ;
- les conditions et modalités d'adhésion, de retrait, de radiation et d'exclusion des membres ;
- les conditions attachées au droit de vote des membres ;
- les règles et modalités de désignation des délégués aux assemblées générales ;
- le rôle de l'assemblée générale et des instances exécutives et leur mode de fonctionnement ;
- le mode d'élection et de renouvellement des instances exécutives ainsi que la durée de leur mandat ;
- les règles de quorum et de majorité requise pour les décisions de l'assemblée générale et des instances exécutives ;
- les règles et procédures d'examen et d'approbation des rapports d'activité, de contrôle et d'approbation des comptes de l'association ;
- les règles et procédures de dévolution, du patrimoine en cas de dissolution de l'association ;
- l'inventaire des biens de l'association établi par un huissier de justice en cas de contentieux judiciaire.

3.3 Âge minimum des fondateurs et dirigeants :

Les statuts ne peuvent pas :

- Avoir été rédigés ou signés par des personnes âgées de moins de 16 ans,
- Permettre à des personnes âgées de moins de 16 ans de réaliser des actes d'administration,
- Permettre à des jeunes âgés de 16 ou 17 ans de réaliser des actes d'administration sans l'accord écrit préalable de leurs parents ou tuteurs,

- Permettre à des mineurs de réaliser des actes de constitution, de modification ou de transmission du patrimoine de l'association. ⁴⁹

3.4 Règlement intérieur :

Le règlement intérieur n'est pas une obligation, mais il est utile pour compléter et préciser les statuts de l'association notamment dans les rapports entre l'association et les membres, et entre les membres. Pour cela une réunion du bureau suffit, avec éventuellement ratification de la prochaine assemblée générale. Il présente l'avantage de pouvoir être modifié aisément, contrairement aux statuts.

On peut y mettre:

- Les modalités des votes dans les différentes instances de décision ;
- Les rôles des président(e), trésorier(e), secrétaire général, etc. ;
- Les modes d'utilisations des différents équipements ;
- Les motifs graves d'exclusion ;
- Le contenu et l'étendue des délégations de pouvoir au bureau ;
- Le rôle et le fonctionnement des commissions, etc.

Une association doit obligatoirement communiquer son règlement intérieur ainsi que toutes ses modifications aux membres et aux autorités administratives. Certaines associations l'affichent bien évidence dans les locaux.

- Rédaction et contenu du règlement intérieur :

Le règlement intérieur est rédigé par l'organe compétent désigné par les statuts (assemblée générale, bureau).

Il est destiné à régler un certain nombre de difficultés pratiques nées du fonctionnement de l'association. Il ne peut être contraire aux statuts, ni les modifier mais les préciser.⁵⁰

⁴⁹<https://www.cder.dz/saes/Statuts.pdf>, PP1-4 (consulté le 04/08/2021 à 22h30)

⁵⁰ Akkouche, (Soraya) : Op.cit, p29

4 Les types d'associations:

4.1 Association de fait (non déclarée) :

Une association de fait est une association pour laquelle ses fondateurs n'ont pas accompli les formalités administratives de déclaration et de publication au Journal Officiel.

L'association de fait n'existe qu'en tant que contrat mais n'a pas de personnalité juridique. Elle n'a pas de nom ni de siège social et ne peut pas accomplir d'acte juridique (conclure un contrat en son nom, louer un local, obtenir une subvention, etc.).

Ce type d'association n'est donc adapté que si les fondateurs n'envisagent pas de conclure des contrats avec des tiers ni de demander une subvention.

4.2 Association déclarée :

Une association déclarée est une association dont la création a été déclarée officiellement par ses fondateurs et a fait l'objet d'une publication au Journal Officiel.

Une association déclarée bénéficie de la personnalité juridique et peut accomplir certains actes juridiques en son nom (ouvrir un compte bancaire, embaucher un salarié, agir en justice, demander une subvention, etc.).

4.3 Association agréée :

Une association agréée est une association ayant reçu un agrément de la part de l'État en fonction de critères relatifs à son mode de fonctionnement et à la reconnaissance de l'intérêt général de son action. L'agrément permet à l'association de bénéficier de certains avantages : droit de pratiquer certaines activités (chasse, aide aux sans-abris, etc.), possibilité de recevoir des subventions de l'Etat et de bénéficier d'avantages fiscaux.

Pour obtenir un agrément, l'association doit être déclarée et respecter des conditions générales :

- Avoir un objet répondant à l'intérêt général ;
- Avoir un mode de fonctionnement démocratique (les organes dirigeants doivent se réunir régulièrement) ;
- A respecter une certaine transparence financière (qui se traduit notamment par la tenue d'une comptabilité d'association et sa diffusion annuelle aux administrations avec lesquelles l'association est en relation).

Toute autorité administrative peut également ajouter ses propres conditions particulières (par exemple, un nombre minimal d'années d'existence ou l'ajout de certaines clauses dans les statuts de l'association).

L'agrément ministériel est délivré, suivant l'importance et l'objet de l'association :

- Au plan local (par la préfecture, l'inspection d'académie ou le rectorat),
- Au plan national (par une administration centrale ou un établissement public).

4.4 Association reconnue d'utilité publique :

Les associations reconnues d'utilité publique (RUP) disposent de pouvoirs plus étendus que les autres types d'associations et peuvent donc accomplir certains actes juridiques spécifiques, tels que recevoir des donations ou des legs ou gérer des biens de l'État.

Au-delà de cet effet proprement juridique, la reconnaissance d'utilité publique est perçue par le monde associatif comme un label conférant à l'association une légitimité particulière dans son domaine d'action.

La demande de reconnaissance d'utilité publique doit être adressée par courrier au ministère de l'Intérieur et être accompagnée de certaines pièces justificatives.

4.5 L'association intermédiaire :

La mission principale des associations intermédiaires est d'embaucher les personnes sans emploi ou en difficultés et les mettre ensuite à la disposition des personnes physiques et morales. Toute association intermédiaire doit être déclarée et ensuite agréée et il faut qu'elles concluent une convention avec l'État. Cette convention peut être conclue pour une durée de trois ans au maximum. L'association souhaitant coopérer avec des entreprises privées doit encore conclure une convention avec Pôle emploi. Les associations intermédiaires sont exonérées de certains impôts, par exemple de l'impôt sur la société.⁵¹

4.6 Associations étrangères :

Est réputé association étrangère toute association :

- Qui a son siège à l'étranger ou elle est agréée et reconnue et qui a été autorisée à s'établir sur le territoire national
- Qui ayant son siège sur le territoire national est dirigée totalement ou partiellement par des étrangers.

⁵¹ SALI (Fatima) et OUARAB (Ghalia) : *Le rôle des organisations associatives dans la promotion du tourisme de montagne*, cas des associations de tourisme et sport de montagne de Tizi-Ouzou, mémoire de master, 2018, pp14-16

- La création d'une association étrangère est soumise à l'agrément préalable du Ministre de l'Etat, Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales, qui après avis du ministère chargé des affaires étrangères et du ministre chargé du secteur concerné dispose d'un délai de quatre-vingt dix (90) jours pour accorder ou refuser l'agrément.

❖ Suspension ou retrait de l'agrément des associations étrangères

Elle intervient sur décision du Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales lorsque l'association étrangère exerce des activités autres que celle prévues par ses statuts ou se livre à une ingérence caractérisée dans les affaires du pays hôte ou que son activité est de nature à porter atteinte :

- A la souveraineté nationale
- A l'ordre intentionnel établi
- A l'unité nationale ou à l'intégrité du territoire national
- A l'ordre public et aux bonnes mœurs
- Aux valeurs civilisationnelles du peuple Algérien.⁵²

5 La réglementation :

Cette partie regroupe toute la réglementation relative aux associations algériennes.

En janvier 2012, une nouvelle loi est venue abroger la loi 90-31, en vigueur depuis 12 ans. Aussi, pour commencer, cette fiche met en exergue les principales modifications intervenues entre la loi 90-31 et la loi 12-06. Il faut préciser cependant que les décrets d'application de la nouvelle loi n'ont pas encore été promulgués. C'est pour cette raison que sont repris, ici, les anciens décrets.

Loi sur les associations ; les principaux changements :

5.1 La création :

Ce que prévoyait la loi 90-31 :

- 15 membres fondateurs quelle que soit la compétence territoriale.
- Accomplissement aux frais de l'association des formalités de publicité dans au moins un quotidien d'information à diffusion nationale.

⁵²<https://www.interieur.gov.dz/index.php/fr/vie-associative/associations.html> (consulté le 25/10/2021 à 09h05)

Chapitre 2 : Les organisations associatives et le tourisme local

- Délivrance d'un récépissé d'enregistrement de la déclaration de constitution par l'autorité publique au plus tard 60 jours après le dépôt du dossier et examen de conformité.
- Si l'autorité compétente estime que la constitution de l'association est contraire aux dispositions de la présente loi, elle saisit, 8 jours au plus, avant l'expiration du délai prévu pour la délivrance du récépissé d'enregistrement, l'autorité judiciaire compétente, laquelle doit statuer 30 jours de la saisine.
- A défaut, l'association est considérée régulièrement constituée à l'expiration du délai prévu pour la délivrance du récépissé d'enregistrement.

Ce que prévoit la loi 12-06 :

- 10 membres pour une association communale, 15 membres pour les associations de wilaya (issus de 3 communes au moins), 21 membres pour une association inter-wilaya (issus de 3 wilayas au moins) et 25 membres pour une association nationale (issus de 12 wilayas).
- Suppression des formalités de publicité.
- Le récépissé de dépôt est délivré obligatoirement par l'administration concernée, après vérification contradictoire des pièces du dossier
- Le délai pour l'examen de conformité est de 30 à 60 jours.
- Au cours de ce délai et au plus tard à son expiration, l'administration est tenue, soit de délivrer à l'association un récépissé d'enregistrement ayant valeur d'agrément, soit de prendre une décision de refus.
- C'est l'autorité administrative et non plus l'autorité judiciaire qui décide du refus.
- Introduction au dossier de constitution du casier judiciaire de chacun des membres fondateurs,
- Présence obligatoire d'un huissier de justice à l'AG.
- L'association doit tenir une comptabilité à partie double validée par un commissaire aux comptes.
- Elle doit disposer d'un compte unique ouvert auprès d'une banque nationale.

5.2 La coopération avec les ONG étrangères :

Ce que prévoyait la loi 90-31 :

Chapitre 2 : Les organisations associatives et le tourisme local

- Seules les associations à caractère national, peuvent, adhérer à des associations internationales poursuivant les mêmes buts ou des buts similaires.
- Cette adhésion ne peut intervenir qu'après accord du ministre de l'intérieur.

Ce que prévoyait la loi 12 06 :

- Les associations agréées peuvent adhérer à des associations étrangères poursuivant les mêmes buts ou des buts similaires.
- Le ministre de l'intérieur est préalablement informé de cette adhésion.
- Celui-ci requiert, au préalable, l'avis du ministre des affaires étrangères.
- Le ministre chargé de l'intérieur se réserve un délai de soixante (60) jours pour faire connaître sa décision motivée.
- Les associations peuvent coopérer dans un cadre de partenariat avec des associations étrangères et ONG internationales, poursuivant les mêmes buts.
- Cette coopération est subordonnée à l'accord préalable des autorités compétentes.

5.3 Le financement extérieur :

Ce que prévoyait la loi 90-31 :

- Les associations peuvent recevoir, après autorisation préalable des pouvoirs publics, des dons et legs d'associations étrangères
- Ils ne sont recevables qu'après accord de l'autorité publique compétente qui en vérifie l'origine, le montant, la compatibilité avec le but assigné par les statuts de l'association et les contraintes qu'ils peuvent faire naître sur elle.

Ce que prévoyait la loi 12 06 :

- En dehors des relations de coopération dûment établies, il est interdit à toute association de recevoir des fonds provenant des légations et Organisations Non Gouvernementales Etrangères.
- Les financements reçus par l'association étrangère en provenance de l'extérieur pour la couverture de ses activités et dont le montant peut faire l'objet d'un plafonnement défini par voie réglementaire, obéissent à la législation des changes.

5.4 La suspension/dissolution :

La loi 90-30 :

Chapitre 2 : Les organisations associatives et le tourisme local

- La dissolution de l'association par voie judiciaire peut intervenir à la demande de l'autorité publique ou sur plainte de tiers, lorsque l'association exerce des activités qui contreviennent aux lois en vigueur ou autres que celles prévues dans ses statuts.

La loi 12 06 :

- La dissolution peut être également demandée par l'autorité publique lorsque celle-ci a exercé une ou des activités autres que celles prévues par ses statuts, ou reçu des fonds provenant de légations et ONG étrangères ou, s'il est établi qu'elle n'exerce plus son activité de manière évidente.
- L'association peut faire l'objet d'une suspension d'activité ou d'une dissolution en cas d'ingérence dans les affaires internes du pays ou d'atteinte à la souveraineté nationale.

5.5 La création d'associations étrangères :

La loi 90-31

- La création de toute association étrangère est soumise à l'agrément préalable du ministre de l'intérieur.
- L'agrément accordé à une association étrangère peut être suspendu ou retiré par décision du ministre de l'intérieur, lorsqu'elle exerce des activités autres que celles prévues par ses statuts ou que son activité est de nature à porter atteinte ou porte atteinte :
 - au système institutionnel établi ;
 - à l'intégrité du territoire national, à l'unité nationale, à la religion de l'Etat ;
 - ou à la langue nationale ;
 - à l'ordre public et aux bonnes mœurs.
- La suspension ou le retrait de l'agrément peut également être prononcé en cas de refus par l'association de fournir à l'autorité concernée, les documents et informations demandés relatifs à ses activités, à son financement, à son administration et à sa gestion.

La loi 12 06 :

- La demande d'agrément d'une association étrangère doit avoir pour objet la mise en œuvre de dispositions contenues dans un accord entre le Gouvernement et le Gouvernement du pays d'origine de l'association étrangère pour la promotion de la

relation d'amitié et de fraternité entre le peuple algérien et le peuple de l'association étrangère»

- L'agrément peut être suspendu ou retiré si l'association se livre à une ingérence caractérisée dans les affaires du pays hôte ou exercent des activités de nature à porter atteinte:
- A la souveraineté nationale, à l'ordre institutionnel établi ;
 - A l'unité nationale ou à l'intégrité du territoire national ;
 - A l'ordre public et aux bonnes mœurs ou encore aux valeurs civilisationnelles du peuple algériens». ⁵³

6 Le fonctionnement :

6.1 Droits et obligations des associations :

- Les associations sont distinctes par leur objet, leur dénomination et leur fonctionnement des partis politiques et ne peuvent entretenir avec eux aucune relation qu'elle soit organique ou structurelle, ni recevoir de subventions, dons ou legs sous quelque forme que ce soit de leur part , ni participer à leur financement.
- Les instances exécutives sont élues et renouvelés démocratiquement et aux échéances fixées dans les statuts.
- Tout membre a le droit de participer aux instances exécutives.
- Obligation de faire connaître toutes les modifications apportées aux statuts et tous les changements intervenus au sein des instances exécutives, dans les trente jours qui suivent les décisions prises.
- Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour de leur publication dans au moins un quotidien d'information à diffusion nationale.
- Obligation pour les associations à l'issue de chaque AG de transmettre à l'autorité publique une copie du procès verbal de la réunion ainsi que les rapports moraux et financiers annuels, dans les trente (30) jours qui suivent leur adoption. ⁵⁴

⁵³ <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/algerien/09654.pdf>, PP45- 47(consulté le 24/10/2021 à 10h40)

6.2 Notifications des changements organiques et modifications des statuts :

6.2.1. Changement organique

Le dossier doit comprendre les pièces justificatives du déroulement des travaux :

- Lettre de notification des changements opérés.
- Le procès verbal du déroulement des travaux.
- La justification de la convocation de l'assemblée générale électorale.
- La liste des membres participants avec émargement et qualités au sein de l'association.
- La nouvelle liste des membres de l'organe exécutif nouvellement élus et dûment renseignée.
- Le bilan moral et financier.
- L'état des adhésions au sein de l'association.

6.2.2. Modification du statut :

Le dossier doit comprendre les pièces justificatives du déroulement des travaux :

- Lettre de notification des changements opérés.
- Le procès verbal du déroulement des travaux faisant ressortir les dispositions statutaires amendées.
- La justification de la convocation de l'assemblée générale.
- La liste des membres participants avec émargement et qualités au sein de l'association.
- L'état des adhésions au sein de l'association.
- Deux (02) Copies de statut certifié conforme

6.3 Financement des associations :

Les ressources de financement des associations sont énumérées à l'article 29 de la loi régissant les associations qui stipule que les ressources des associations sont constituées par les cotisations de leurs membres, les revenus liés à leurs activités associatives et à leur

⁵⁴ <https://elbaraka.e-monsite.com/pages/gggggg/lois/loi-n-12-06-2012.html> (consulté le 22/09/2021 à 14h03)

Chapitre 2 : Les organisations associatives et le tourisme local

patrimoine, les dons en espèces ou en nature et les legs, les revenus des quêtes et les subventions consenties par l'Etat, la wilaya ou la commune.

Les subventions constituées l'une des ressources des associations, elles ne sont octroyées que sur la base de la conclusion d'un contrat programme en adéquation avec les objectifs poursuivis par l'association et conforme avec les clauses d'intérêt général, c'est ce que stipule l'article 35 de la loi 12-06 du 12 janvier 2012 relative aux associations.

Pour veiller à l'utilisation rationnelle et efficiente des deniers publics et d'éviter une utilisation qui s'écarte de l'activité et de l'objet ayant justifié initialement l'allocation de la subvention, les dispositions de l'article 101 de la loi de finances pour l'année 2000, prévoient des mesures pour mieux encadrer les conditions d'octroi et de contrôle de l'utilisation des subventions allouées aux associations.

Il s'agit essentiellement :

- De conditionner l'allocation des subventions de l'Etat ou des collectivités locales à la présentation d'un programme d'activités à réaliser durant l'année couverte par la subvention sollicitée,
- De soumettre les comptes de l'association à un contrôle permanent assuré par un commissaire aux comptes,
- De déposer avant le 31 mars de l'année, le rapport d'activités et le bilan de l'année précédente de l'association obligatoirement revêtu du visa du commissaire aux comptes et ce en application du décret n° 01-351 du 10 novembre 2001 portant application des dispositions de l'article 101 de la loi n° 99-11 du 23 décembre 1999 portant loi de finances pour 2000 relatif aux modalités de contrôle de l'utilisation des subventions de l'Etat ou des collectivités locales aux associations et organisations.
- Aussi la loi régissant les associations fait obligation à l'association de valider sa comptabilité par un commissaire aux comptes.

6.4 Ressources et patrimoine des associations :

- Utilisation des ressources liées aux activités doivent être utilisées exclusivement pour la réalisation des buts fixés par le statut et la législation en vigueur.

- Interdiction d'utilisation des biens de l'association à des fins personnelles.
- Les dons et legs avec charges et conditions ne sont acceptables que s'ils sont compatibles avec ses statuts.
- Obligation faite aux associations de tenir une comptabilité à partie double validée par un commissaire aux comptes. Elles doivent disposer d'un compte unique ouvert auprès d'une banque ou d'une institution financière publique.

6.5 Coopération entre les associations Algériennes et des organismes Etrangers :

6.5.1. Cadre juridique :

Les dispositions relatives à la coopération et le financement étrangers entre des associations Algériennes et des organisations étrangères sont contenues dans les articles 23 et 30 de la loi 12-06 du 12 Janvier 2012 relative aux associations. L'article 23 sus mentionné stipule que: *«les associations peuvent coopérer dans un cadre de partenariat avec des associations étrangères et organisations non gouvernement internationales, poursuivant les mêmes buts, dans le respect des valeurs et des constantes nationales et des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.*

Cette coopération entre parties concernées est subordonnée à l'accord préalable des autorités compétentes».

Aussi, l'article 30 de la même loi stipule que: *« sous réserve des dispositions de l'article 23 ci-dessus, en d'hors des relations de coopération dûment établies, il est interdit à toute association de recevoir des fonds provenant des légations et organisations non gouvernementales étrangères. Ce financement est soumis à l'accord préalable de l'autorité compétente ».*

Ainsi, la loi 12-06 relative aux associations, exige de l'association à obtenir l'accord préalable de l'autorité compétente sur la coopération entre elle et la partie étrangère, et peut bénéficier des fonds octroyés par la partie étrangère dans le cadre de l'accord de coopération légalement et préalablement établi. Ce financement est assujetti aussi à l'accord préalable de l'autorité compétente.

6.5.2. Modalités de coopération :

6.5.2.1. Les pièces constitutives du dossier de coopération :

- La présentation d'une demande d'autorisation de coopération dans le cadre d'un partenariat avec organisme étranger ;
- Un document justifiant l'existence légale de l'organisation étrangère ;
- Le statut de l'organisation étrangère comprenant les objectifs poursuivis ;
- La liste nominative des membres de ses instances dirigeantes avec mention des pays adhérents ;
- Le projet d'accord de coopération dans le cadre de partenariat.
- L'accord de coopération dans le cadre de partenariat faisant référence aux axes suivants :
 - Les parties de la convention ;
 - Le domaine et le but de la coopération ;
 - La durée de la convention ;
 - Les voix de règlement des conflits ;
 - Les émargements des parties concernées

6.5.2.2. Les axes qui doivent figurer dans le projet d'accord de coopération :

- Préciser avec exactitude les parties de la convention ;
- Le domaine de coopération et ses objectifs qui ne doivent pas contraires à la législation et la réglementation en vigueur ;
- Les engagements des parties de la convention ;
- La durée de la convention ;
- Les voix de règlement des conflits ;
- Les émargements des parties concernées.

Observation: l'accord de coopération ne devrait pas inclure des dispositions financières, afin de ne pas confondre l'accord de coopération et de l'accord de financement, qui intervient comme une étape suivante à l'octroi de l'autorisation de coopération

6.5.2.3. Les conditions que doit réunir l'association algérienne qui œuvre pour une coopération étrangère :

L'association algérienne doit être en situation légale, à travers :

- Sa constitution légale ;
- Sa situation organique interne régulière ;
- Mise en conformité de ses statuts avec la loi 12-06 relative aux associations

6.5.2.4.L'autorité compétente pour l'examen de la conformité du dossier.

- Le ministère chargé de l'intérieur pour les associations nationales et les associations inter wilayas ;
- La wilaya pour les associations locales

6.5.2.5.Procédures d'octroi d'un financement

S'agissant des procédures d'obtention d'une association algérienne d'un financement émanant d'un organisme étranger, il doit intervenir dans le cadre des dispositions de l'accord de coopération autorisé préalablement et dans le respect la législation en vigueur relative au transfert des fonds de l'étranger.

L'octroi de l'autorisation de financement préalable par l'autorité compétente sus indiquée, intervient sur demande formulée par l'association algérienne, qui fait mention à :

- L'accord cadre de coopération dans lequel intervient le financement ;
- La description du projet à financer ;
- Les prévisions budgétaires allouées pour la réalisation de ce projet ;
- Les modalités de paiement ;
- Les moyens humains et logistiques mis en place pour la réalisation du projet.

Observation : les accords de coopération et de financement peuvent contenir des dispositions supplémentaires autres que celles mentionnées précédemment à la condition qu'elles ne soient pas contraires à la législation et à la réglementation en vigueur.

6.5. Suspension et dissolution :

- Il est procédé à la suspension d'activité de l'association ou à sa dissolution en cas d'ingérence dans les affaires internes du pays ou d'atteinte à la souveraineté nationale.
- La violation des articles 15, 18, 19, 28, 30, 55,60 et 63 de la présente loi entraîne la suspension de son activité pour une période qui ne peut excéder six (06) mois.
- L'action de suspension d'activité de l'association est précédée par une mise en demeure d'avoir à se conformer aux dispositions de la nouvelle loi, dans un délai de trois (03) mois.

- La dissolution d'une association peut être volontaire est prononcée par voie judiciaires et notifiée à l'autorité qui l'a agréée.
- La dissolution volontaire est prononcée par les membres de l'association, conformément à ses statuts.⁵⁵

Section 2 : le lien entre les organisations associatives et le tourisme local :

Dans la présente section on va donner quelques liens qui relie le développement du tourisme local aux différents types d'organisations associatives.

1 Une typologie de définition par notion :

1.1 La notion du service public :

Cette institution extra-Etatiques est considérée comme un agent de développement par excellence, et cela s'explique par les nombreuses actions réalisés et services offerts pour le citoyen, notamment dans les milieux ruraux. Cet espace ne bénéficie pas d'autant de services par rapport à l'espace urbain, parmi les services offerts par les associations on cite, la contribution dans la construction des mosquées, des salles de soins, les musées des villages, les cours de soutiens, les formations (informatique, couture et broderie), des séances de sensibilisations, elles invitent des médecins aux villages pour les dépistages, accompagner les invités dans des randonnées et sorties touristiques dans les forêts, l'information, etc.

1.2 La notion de l'intérêt public :

Les associations jouent un rôle important dans la production de biens collectifs, en complément à l'action de l'Etat, sur cette lignée, on peut évoquer les actions réalisées par les associations dans le cadre de l'intérêt commun, telles que les actions de volontariats, de bétonnage des ruelles, de réalisations et de contribution dans des projets (d'assainissement, de provisionnement en eaux potable, construction des fontaines, des centres de tri des ordures non dégradables, prestation pour les nécessiteux, collection d'argent pour les malades, etc.).

⁵⁵<https://www.interieur.gov.dz/index.php/fr/vie-associative/associations.html> (consulté le 25/10/2021 à 15h16)

Elles s'impliquent aussi dans les activités d'ordre ou intérêt immatériel, telles que les expositions, les conférences, les commémorations, les célébrations des événements etc. ce volet consolide la conscience collective des citoyens et leur permet de connaître et préserver leur histoire, tradition, et même leur unité, ces différents apports suscitent un certain changement et dynamisme sur la vie publique des citoyens.

1.3 La notion de démocratie :

Cette forme de démocratie associative est suivie toujours par une marge de manœuvre des acteurs associatifs, ils ne peuvent jamais réaliser ou adopter cette démocratie sans une indépendance et autonomie dans leurs vécus sociaux, en tant que comportement et en tant que mode de pensée, Adam Michel, explique que : « *Pour un très grand nombre de personnes l'association représente d'abord un modèle obligé de démocratie, alors qu'elle est d'abord un modèle de liberté* ».

L'apport des associations à la démocratie tient qu'elles sont des lieux dans lesquels les citoyens définissent eux-mêmes les modalités de leur action, n'obéissant pas à une injonction extérieure.

1.4 La notion de politique :

Les associations sont une partie prenante d'un système politique, dont la logique est la rationalité instrumentale, ce qui implique ; commandement, imposition, contrainte et domination. L'association fait émerger une expression publique qui est en soi un acte politique parce que l'espace privé s'avère marqué par des rapports structurels de domination tout comme le tracé des frontières entre public et privé constitue un enjeu de pouvoir.

1.5 La notion de l'espace public :

Les acteurs associatifs appréhendent la sphère publique en reproduisant des rapports sociaux établis dans la sphère privée, dans la logique d'aide sociale, améliorer la situation de groupes ou de personnes défavorisées, ce sont les porteurs de projet associatif qui les défendent dans la sphère publique. Sociologiquement, comme le montre Laville : « *elle peut être abordée comme un espace opérant le passage de la sphère privée à la sphère publique par une rencontre interpersonnelle* ».

1.6 La notion du lien social :

Les associations créent du lien entre ceux qui fréquentent l'association, que ce soit en tant que bénévoles, salariés ou usagers, et ce lien direct dépasse la relation utilitaire. Dans leur variété, les associations manifestent ainsi l'existence de liens sociaux contemporaines non réductibles au contrat. L'association est alors un espace commun où les individus apprennent à se connaître et finissent par s'attacher les uns des autres, en se dotant par eux-mêmes de leurs croyances et principes, toujours fragiles, toujours discutables en venant tisser de la solidarité au quotidien.⁵⁶

2 Associations comme acteur du développement local:

Dans le but de réalisation l'aboutissement d'un projet local de développement, l'existence d'une gouvernance territoriale est indispensable, la raison pour laquelle l'implication des acteurs locaux est primordiale.

Ces acteurs alors permettent dans ce contexte, la naissance des faits nouveaux dans les sociétés, les organisations de la société civile dont les associations sont sollicitées et considérées comme l'un des acteurs qui joue un rôle crucial dans le processus de développement local.

Les associations permettent de gérer collectivement leurs territoires et qui répond aux besoins de la population locale, tout en mettant en clair la gestion et la valorisation de ses ressources.

L'association comme acteur proche des citoyens met en place des programmes d'accès à l'usage des ressources d'un territoire pour mener à bien un projet local, tout en s'appuyant sur un système d'organisation des différents acteurs sociaux, économiques ou institutionnels.

L'organisation de différents acteurs se manifeste par l'existence d'une gouvernance locale qui relie et renforce les liens entre les différentes parties prenantes et le renforcement d'interdépendance entre les pouvoirs public et les différentes institutions associées à l'action collective dans le but de réalisation d'un intérêt général.

⁵⁶ M.MAHDID Fatah : *le rôle des associations dans la dynamique du développement local*, cas pratique : Association culturelle «Alma vert» et Association culturelle «Adhrar ath quodhia» dans la région de Tizi-Ouzou, thèse de doctorat en sociologie du développement social et local, 2018, PP63-69

Dans le domaine économique par exemple, l'association gère et participe au développement local par la création d'emplois et l'absorption de chômage. Elle incite à la conception et à la mise en œuvre des réglementations favorables qui rentrent dans l'amélioration des conditions de vie, selon la nature du projet inscrit, notamment dans le cadre du partenariat avec les centres de formation en vue d'acquérir un savoir-faire. Dans ce cas, l'association cherche à échanger de l'information et à trouver des solutions possibles aux problèmes communs.

Elle incite à la conception et à la mise en œuvre des réglementations favorables qui rentrent dans l'amélioration des conditions de vie, selon la nature du projet inscrit, notamment dans le cadre du partenariat avec les centres de formation en vue d'acquérir un savoir-faire.

L'aboutissement des actions de l'association est principalement freiné suite à l'existence de plusieurs contraintes à savoir :

- L'existence des entraves institutionnelles ;
- La faible sensibilisation et mobilisation des citoyens.

Malgré ces entraves, le rôle des associations reste important et non négligeable devant les autres institutions qui rentrent dans le processus de développement d'un territoire, tout en mettant l'accent sur l'action sociale, la solidarité et l'organisation des acteurs de ce territoire.⁵⁷

3 Le rôle des associations dans le développement du tourisme local :

3.1 Associations environnementales et écologique :

L'Association de l'écotourisme et de l'environnement est un organisme non gouvernemental reconnu d'intérêt général à but non lucratif qui œuvre dans le domaine de la promotion et le développement du tourisme écologique et à l'étude, la conservation du patrimoine naturel et culturel et la sensibilisation du grand public aux pratiques écologiquement et culturellement responsables.

- Elle vous offre aussi une approche authentique des cultures et des peuples dans le respect de leur environnement naturel et culturel.

⁵⁷KLALACHE Malika et SADOUN Fadila : *Les INNOVATIONS SOCIALES AU CENTRE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL EN KABYLIE* » Cas des associations innovantes dans la wilaya de Tizi-Ouzou. 2018, P10.

Chapitre 2 : Les organisations associatives et le tourisme local

- Contribuer à la protection et à la préservation de l'environnement
- Contribuer à la concrétisation des orientations nationales relatives au développement du tourisme durable et équitable.
- Contribuer au développement d'une culture d'investissement autour des sites et des zones concernées en intégrant les populations locales dans les activités et les services en faveur du développement du secteur.
- Contribuer à l'aménagement de circuits touristiques et culturels incluant des sites naturels (parcs et réserves) et bâtis (archéologique et historique)
- L'organisation de colloques, de conférences, de manifestations, et de sorties nature.
- Favoriser le partenariat et le renforcement des échanges entre les structures administratives, les ONG nationales et internationales et les collectivités locales

Parmi ses différentes activités on cite :

- nettoyer et reboiser les rivières
- Détecter les éventuelles sources d'eau afin de les raviver et créer la vie dans ces eaux (introduire des espèces d'eau douce,) ;
- Sensibiliser les exploitants agricoles, amateurs et professionnels, les usagers de tous les jours ;
- Apporter une parole de perception et de prise de conscience sur les effets positifs et négatifs générés par une mauvaise exploitation des rivières et les forêts ;
- Créer des ateliers de prévention et de sensibilisation ;
- Apporter une nouvelle pédagogie sur la perception visuelle et sentimentale de la nature ;
- Créer une cellule de découverte de la vie dans les palétuviers et les mangroves, en créant des sites d'observation et des pistes découvertes ;
- Avoir un contact direct avec les instances locales concernées par l'environnement local et les alertés ;
- Aménager des espaces de vie.⁵⁸

⁵⁸<https://jamaity.org/association/association-de-lecotourisme-et-de-lenvironnement> (publié le 19 mars 2016 consulté le 27/09/2021 à 22h30)

3.2 Associations à caractère touristique et artisanale :

Les associations touristiques sont reconnues comme partenaires privilégiés du ministère du Tourisme et de l'artisanat pour le développement de leur produits ou secteur respectif. Pour ce faire, elles sont appelées à exercer leur leadership et à jouer un rôle de concertation auprès des intervenants de leur secteur afin de favoriser la convergence des actions touristiques sectorielles et régionales et la charge de celles-ci aux orientations du Ministère.

Les Associations travaillent en étroite collaboration avec la Direction du Tourisme et de l'Artisanat, qui constituent des partenaires incontournables et qui sont d'un apport inestimable pour le tourisme.

Les associations touristiques et artisanales ont pour missions :

- Développer et faire promouvoir le tourisme de la région
- Concevoir et élaborer des projets pour la promotion touristique (guide, brochures...)
- Etablir et mettre en place un plan d'action visant à la valorisation du tourisme
- Protection et développement de l'artisanat traditionnel local
- Relance des métiers traditionnels en voie d'extinction
- Encouragement du travail artisanal féminin⁵⁹

3.3 Associations sportives :

Comme celui des associations locales, est déterminant dans la promotion et la mise en œuvre d'actions conjointes en faveur d'un développement local durable, liées aux activités touristiques de pleine nature à caractère sportif, au sein des aires protégées de proximité comme dans leurs zones d'intervention.

Pour sa part, l'implication accrue et active des associations à des événementiels organisés autour de compétitions relevant du tourisme sportif s'inscrit dans la recherche de

⁵⁹http://www.dta-tlemcen.dz/std.php?lg=fr&id=22&r=activites_de_promotion(consulté le 03/09/2021 à 10h15)

leur intégration dans un tissu associatif socialement et culturellement mobilisateur. Elle est ainsi apte à valoriser des activités dûment « appropriées » par les populations locales à travers leur participation auxdites manifestations, voire leur rencontre, à cette occasion, avec des touristes sportifs extérieurs au territoire.⁶⁰

3.4 Associations culturelle :

À l'évidence, la culture est importante pour le tourisme d'une part et pour l'attractivité et la compétitivité des destinations d'autre part. Les destinations les plus courues sont celles qui créent une synergie positive entre culture et tourisme. Pour autant, cette synergie ne se produit pas automatiquement : elle doit être instaurée, renforcée et gérée. Dans un rapport de l'OCDE consacré à la culture et au développement local (2005), Xavier Greffe identifie un certain nombre de critères importants pour établir une relation positive entre tourisme et culture :

- Le caractère permanent des activités culturelles.
- La participation des populations locales aux côtés des touristes.
- La capacité du territoire à produire l'ensemble des biens et services demandés à ces occasions, ce qui revient à dire que le contexte local est d'une importance suprême.
- L'interdépendance de ces activités, favorisant des effets d'agglomération⁶¹

Une association culturelle à but non lucratif, vise l'animation des événements et des activités culturelles tout en assurant la polyvalence et la diversification du produit touristique à travers l'identification des industries traditionnelles ou bien encore toute forme d'art, elle vise aussi de promouvoir le tourisme international et les échanges culturels.

Activer et animer les médias culturels tels que les clubs et les centres culturels afin d'assurer un tourisme culturel viable et stable pour le tourisme interne ainsi que le tourisme externe.⁶²

⁶⁰<https://www.cairn.info/revue-revue-juridique-de-l-environnement-2010-2-page-219.htm> (publié en 2010 consulté le 03/09/2021 à 12h00)

⁶¹ <https://www.oecd.org/fr/industrie/tourisme/42040218.pdf> (consulté le 27/09/2021 à 1:02)

⁶²<https://jamaity.org/association/association-mediterranee-pour-les-arts-et-le-tourisme-culturel>(publié le 01/04/2021 consulté le 27/09/2021 à 23:13)

4 L'association, un acteur de la stratégie d'accueil en milieu rural :

Les espaces ruraux commencent à devenir attractifs pour un nombre croissant d'urbains, l'arrivée de nouvelles populations constitue un élément important pour le développement de ces espaces et en conditionne parfois la vitalité, il est donc important que le milieu rural puisse devenir un véritable lieu d'accueil, apte à intégrer ces nouveaux habitants, à répondre à leurs besoins.

A ce titre, les associations apparaissent comme des acteurs privilégiés, elles ont en effet un rôle à jouer à plusieurs niveaux.

Au premier lieu elles favorisent la rencontre, dans le cadre d'activités diverses, entre les anciennes et les nouvelles populations, en second lieu, elles s'adaptent à de nouveaux besoins de la population, et en dernier lieu, elles contribuent également à créer une vie locale dynamique, facteur d'attractivité pour de nouveaux habitants. Plus généralement, les associations ont un rôle de premier plan à jouer en matière de rencontre d'interconnaissance, d'expression et de prise en compte des attentes de chacun.⁶³

5 L'association, un vecteur pour l'ouverture du territoire :

les associations développent une variété d'activité et intègrent une diversité de publics, dans ce cadre, elles peuvent tisser des partenaires, développer des liens fédératifs, mettre en place des réseaux, autant d'éléments pouvant contribuer à des archanges avec d'autres territoires et populations à la construction de liens et de solidarité, ainsi, à travers des projets culturels communs des expériences de solidarité avec des pays étrangers.

Les associations permettent notamment de conserver les liens entre urbains et ruraux et de développer ainsi la complémentarité ville/campagne, certaines associations organisent par exemple des activités de découverte de la campagne par des citadins, mais aussi de la ville par des ruraux, globalement, les associations assurent des fonctions culturelles, sociales mais aussi économiques indispensable.⁶⁴

⁶³ DRUGUET (Stéphane), *contribution des associations au développement rural, apport spécifique et intégration dans la dynamique locale*, l'exemple de la Lozère, master of science, N°56, 2003, P30

⁶⁴ DRUGUET (Stéphanie), Op.cit, P31

6 Les associations au cœur du développement économique des territoires :

Les associations apportent des réponses adaptées et durables aux besoins d'un territoire. Elles témoignent d'un mode d'entreprendre local, humain et porteur d'impact social. Les collectivités prennent de plus en plus conscience de ce rôle économique des associations en les intégrant dans leur stratégie de développement économique. Il reste cependant encore des marges de progrès pour reconnaître pleinement le rôle joué par les associations dans l'animation des territoires.

Dans son manifeste pour un mouvement associatif, le Mouvement associatif énonce trois rôles centraux joués par les associations, qui en font l'une des clés des transitions écologiques et solidaires à mener :

- renforcement du lien social
- humanisation de l'économie
- réveil de la démocratie

Si les premier et troisième rôles sont plus communément reconnus, le deuxième, lui, souffre encore trop souvent de préjugés qui tendent à diminuer voire à nier aux associations leur place centrale dans le développement économique des territoires.

Pourtant, face aux défis sociétaux actuels, force est de constater que les acteurs associatifs, forts du lien social qu'ils bâtissent et de l'expression citoyenne qu'ils favorisent, sont non seulement souvent les premiers à expérimenter et développer de nouveaux biens et services accessibles, mais aussi les premiers à rassembler les acteurs d'un territoire pour inventer des réponses adaptées et durables, et les premiers à favoriser le développement d'un entrepreneuriat local, humain et porteur d'impact social. En retour, un nombre croissant de collectivités locales font évoluer leurs pratiques et leur dédient une place spécifique dans leur stratégie de développement économique, que ce soit en tant que bénéficiaires, contributrices ou partenaires de mise en œuvre.⁶⁵

⁶⁵<https://www.avise.org/actualites/les-associations-au-coeur-du-developpement-economique-des-territoires>
(publié le 26/03/2020 consulté le 31/10/2021 à 19h38)

Conclusion :

En liaison avec leur rôle affirmé d'acteur de l'aménagement du territoire et du développement du tourisme, on notera que la forte présence des structures associatives du tourisme est devenue fréquent.

Les associations ont pour missions de développer et faire promouvoir le tourisme, concevoir et élaborer des projets ainsi que la mise en place de plans d'actions visant la valorisation et le développement du tourisme local.

**Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations
associatives dans le développement du tourisme local
en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou**

Section 1 : les organisations associatives à Tizi-Ouzou

Dans cette section, on va présenter la wilaya de Tizi-Ouzou, puis l'évolution des associations dans la wilaya de Tizi-Ouzou, ainsi que les caractéristiques du phénomène associatif dans cette wilaya et à la fin de cette section nous aborderons l'actualité du secteur associatif dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Introduction :

Les associations sont considérées comme principal mode permettant d'exprimer la volonté d'amélioration des conditions favorables dans la nécessité de baser sur l'organisation des parties prenantes qui cherchent à créer un milieu satisfaisant.

Les associations dans la wilaya de Tizi-Ouzou contribuent à la construction d'une forme de régulation, elles se basent sur les difficultés sociales des citoyens (prise en charge des handicapés, des femmes rurales, des jeunes,...) pour s'attribuer des objectifs. La volonté qui anime ces associations les conduit à mener des actions/ projets tout en lui attribuant un nouveau souffle, une nouvelle manière de s'organiser, un nouveau produit ou un nouveau service.

1 Présentation du terrain d'étude :

La wilaya de Tizi-Ouzou se situe au Nord Centre du pays, à l'est de la capitale Alger, elle est limitée par la mer Méditerranée au Nord, la wilaya de Bouira au sud, la wilaya de Boumerdes à l'Ouest et la wilaya de Bejaia à l'Est.⁶⁶

La wilaya à une superficie de **2 958 km²**, pour une population de **1 142 991** habitants.

Tizi-Ouzou présente un territoire morcelé, est caractérisée par⁶⁷ :

- Un territoire montagneux à plus de 80% de sa superficie
- Un poids démographique important : 1 165 170hab. soit 394 hab / km²
- Une population fortement rurale : 656 583 hab. soit 56% de la population totale

⁶⁶https://www.dcwtilziouzou.dz/fr/index.php?option=com_content&view=article&id=54&Itemid=27
(consulté le 03/10/2021 à 10h40)

⁶⁷ IDEM

2 Evolution historique des associations dans la wilaya de Tizi-Ouzou :

2.1 De tajmaat vers l'association

L'action sociale en Algérie est une activité traditionnelle liée à l'organisation des communautés et aux tribus, elle est le fruit d'une organisation collective autour d'un intérêt général de la communauté. Elle regroupe l'ensemble des activités liées à l'organisation de la vie économique, sociale, culturelle et politique, le comité de village « tajmaat » et « les Mosquées et zaouïa » sont les deux piliers principaux de ces actions. ⁶⁸

Tajmaat, connue par le comité de village est un mode d'organisation ancestral, reconnu par la société kabyle depuis des siècles, la construction sociale est alors le résultat de développement de leur territoire, tout en respectant un mode de gouvernance. « Tajmaat ou les comités de village mettent en œuvre des projets d'utilité collective au travail bénévole des villageois et à la caisse de village, alimenté par les cotisations des membres du village, des dons,... »⁶⁹

L'assemblée générale du village ; est une structure par laquelle les membres peuvent émettre leurs points de vu. Il traite les questions qui ne sont pas encore résolues dans le village, ce qui réalise le principe de la démocratie participative. Même si chacun dans l'assemblée procède une voix, son poids différent selon leurs expériences, leurs âges et leurs savoirs dans la matière.⁷⁰

L'organisation traditionnelle kabyle a subi plusieurs mutations aussi bien par les conquérants qui se sont succédé sur l'Algérie, que par l'État postcolonial⁷¹. L'arrivée des Français a bouleversé l'organisation sociale et politique des Autochtones. Les deux lois foncières qui constituent la propriété privée (la loi sénatus-consulte de 1863 et l'insurrection 1871) ont contribué à raser les systèmes collectifs instaurés par la société kabyle. Après l'indépendance, tajmaat (l'assemblée générale du village) présentait comme une unité de menace pour des nouvelles mutations envisagées.

⁶⁸ KARA Sonia, AKNINE Rosa SOUIDI, « *la direction de l'action sociale et solidaire et la solidarité ancestrale ou institutionnalisée: tajmaat et le mouvement associatif* », conférence internationale en économie-gestion et commerce international, 2017, vol9, pp112-118, p112

⁶⁹ Cécille PERRET, Christiane GAGNON, « identité et territoire en Kabylie : une variable de développement territorial viable »,

⁷⁰ M.A.ZOROLI, « *la Kabylie du développement moderne de l'homme archaïque au développement archaïque de l'homme moderne* », in revue francophone du développement durable, hors-série N°4, 2016, p24

⁷¹ A.AKERKAR, « *tajmaat kabyle, entre changement et résistance : quels impacts pour le développement communautaire ?* », p10

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

Jusqu'aux années 1980, tajmaat était dans une situation de reconnaissance. Selon M.DAHMANI (1983)⁷², le projet moderniste mis en avant depuis l'indépendance a permis l'émergence d'une nouvelle génération d'élites, dont sa mission principale est de moderniser la société traditionnelle en subissant à tajmaat des transformations organisationnelles et fonctionnelles.

2.1.1 Mutation de tajmaat :

La solidarité intergénérationnelle (entre les jeunes et les aînés) peut aboutir à des projets collectifs, c'est-à-dire cette solidarité est appelée à identifier des pratiques sociales organisées d'un champ crédible permettant l'intervention des tiers.⁷³

Par ailleurs, les jeunes sont de plus en plus tiraillés entre le mode de vie traditionnel et le mode occidental. Ainsi, les rapports des jeunes avec tajmaat ne sont jamais stables, selon la nouvelle génération (qui est ouverte à la mondialisation), tajmaat ne peut plus répondre à ces nouveaux besoins de la société. Ce qui renvoie à l'adoption d'une nouvelle structure, basée sur la solidarité ancestrale acquise par l'identité des aïeux, une nouvelle vision acquise par les changements économiques, politiques et sociaux.

Ces jeunes cherchent ainsi par le fait associatif, une nouvelle manière de prise en charge des besoins, eux-mêmes. Ce type de solidarité est dit organique ou apparente⁷⁴ car elle se présente dans un cadre réglementaire dotant d'un statut approprié juridiquement définie.

Ainsi, elle continue à poursuivre son rôle dans les villages de la wilaya de Tizi-Ouzou, où les jeunes peuvent être membres et activistes en parallèle dans des associations. Leurs adhésions au comité du village (tajmaat) les conduits à respecter des réglementations coutumières anciennes, acceptées par tous les membres du village⁷⁵, donnant lieu à des sanctions et amendes en cas de dépassement de ces lois, qui peuvent arriver jusqu'à la mise en quarantaine. D'autre part, le comité du village procède à des cotisations pour la réalisation des

⁷² M.DAHMANI(1983), cité par A.AKARKAR, op.cit, p11.

⁷³ MACHIR, C.PERRET, « *l'économie sociale et solidaire ou la modernité de la tradition kabyle* », ed HAL, 2014, p29

⁷⁴ K. BENAMARA, M. AHMED ZAIDD, « *l'économie sociale et solidaire face aux défis de l'innovation sociale et de changement de société* », 12^{ème} rencontre du réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire, tenu le 6-8juin 2012-Nancy-Campus lettres et sciences Humaines, p6

⁷⁵ À l'exemple d'Aourir Ouzemmour, où le comité du village met en pratique leur règlement intérieur, un constat fait durant un enquête du terrain portant sur les ressources et acteurs de ce village, dans le cadre du module développement local assuré par Mr A.BOUGARMOUH.

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou

travaux d'intérêt général, ou résoudre un problème qui nécessite un fond. À noter que l'appellation du comité de village ne couvre pas totalement le sens donné à tajmaat.⁷⁶

Depuis les années 1980, les événements qu'a connus cette période, a conduit l'implication des gens instruits de tajmaat à prendre une forme bureaucratique en déclarant les noms de ses membres aux autorités locales (APC, Daïra, Wilaya) pour être reconnu aux yeux des autorités locales. Suite à cette modernisation beaucoup d'initiatives ont vu le jour. En 2012, un groupe de citoyens et membre des comités du village de la commune de Bouzeguène ont pris l'initiative traditionnels et les réseaux de solidarité propre au groupe⁷⁷.

Divers d'autres nouveaux modes de d'organisation ont été introduits au comité de village notamment de créer la coordination des comités de villages de la commune de Bouzeguène (CCVCB)⁷⁸ afin de trouver des alternatives aux préoccupations de la commune, ce qui traduit que les jeunes conservant les ressorts de la société et remobilisent les codes :

- Création de commissions spécialisées, avec une répartition minutieuse des rôles et tâches.
- Changement de l'organigramme du comité, on ne parle plus d'un Amin mais plutôt du président du comité du village.
- Nouvelles modalités de prise de décision.
- Recours au vote à main levée et l'adoption du principe de la majorité.
- Le recours à des écrits en tenant des registres des recettes, dépenses, registre des correspondances,...

2.1.2 Association : une nouvelle organisation pour une nouvelle vision :

L'implication des jeunes au sein de l'organisation traditionnelle leur a permis de développer le mode associatif dans les villages, communes, wilaya et même au niveau national. L'association prend de l'ampleur dans le quotidien de la société de la wilaya de Tizi-Ouzou, car elle se manifeste par des actions d'intérêt général : aider les démunis

Les associations dans la wilaya de Tizi-Ouzou rencontrent plusieurs conflits inter-générationnels à l'arrêt de certaines associations, ou alors la dissolution des jeunes

⁷⁶ A. AKERKAR, op.cit, p12

⁷⁷ M.B.SALHI, « modernisation et retraditionalisation à travers les champs associatifs et politique : le cas de la Kabylie », in Insanyat, Oran, 1999, N°8, p32.

⁷⁸ T. BESSAH, « Jeunesse, tajmaat et association en Kabylie aujourd'hui : cas d'Ath Idjer », Insaniyat N° 65-66, 2014, pp. 281-299.

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

des lieux d'assemblées. Ce qui a poussé les jeunes à activer dans des associations de leurs villages.

Donc, l'association villageoise est indépendante du comité des sages, or sur le terrain plusieurs de ces associations sont soumis au règlement du comité du village qui parfois s'ingère dans les décisions et le fonctionnement de celle-ci, refusant toute autre autorité ou organisations au sein du village.

Actuellement, même les associations optent pour un règlement intérieur qui vise à imposer une conduite à tenir, que cela soit au sein de l'association ou au même sur le territoire dont elles interviennent.

2.2 Les associations post indépendance : un nouveau souffle pour la société

Vers l'indépendance la loi de 1901 a été officiellement reconduite par la loi du 31 décembre 1962.

Au milieu des années 1960, une circulaire du ministre de l'intérieur (du 02 mars 1964) met en avant la nécessité d'une enquête minutieuse pour mettre en clair l'objectif et la finalité de l'association et empêcher ainsi la création d'associations qui pourraient porter atteinte à la sureté de l'État.

Jusqu'à 1971, le régime juridique qui régit les activités des associations s'inspirait de la loi française de 1901.

Les associations créées à caractère sportif, professionnel, social, parents d'élèves, d'amitié, religieuses,... se caractérisaient par sa durée limitée et son double agrément et cela suite à l'ordonnance de 1971.

Ces associations créées sont fondés autours d'un objectif précis et limité dans le temps elles ont pour objectif ⁷⁹de :

- La construction de mosquées.
- La réislamisation, par le bas, de la société à travers des actions diverses (caritatives ; solidarité, éducation religieuse) Toutes ces associations étaient liées à la durée de vie de la construction de ces mosquées.

⁷⁹ A. IZAROUKEN, Le mouvement associatif en Algérie, 50ans après :état des savoirs en sciences sociales et humaine, éd CRASC, Oran, 2007,p285

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

Selon B.Salhi (1999), durant les années 1970, avec la mise en œuvre des plans spéciaux de développement, les communautés villageoises ont exprimé des demandes de modernisation des infrastructures et d'amélioration de leur confort moderne notamment en matière d'eau et d'électricité par le biais des représentants de Tajmaat .

Au milieu des années 1980 et au milieu de la crise, un projet de loi sur les associations est soumis à l'APN, or, plusieurs députés maintenaient l'implication des organisations du parti dans ces associations.

Les événements du printemps berbère, en 1980, ont permis de mettre en place un processus de qualification et de légitimation d'une élite locale qui était en gestation (jeunes étudiants, lycéens), et ce, en se basant sur la mobilisation des valeurs modernes et des valeurs communautaires. La période des années 1980 à 1986 se caractérise par le retrait de l'État de la sphère sociale et économique, beaucoup d'espaces seront massivement occupées par les associations pour répondre à ces besoins que l'État prenait en charge auparavant.

À travers la loi N°87-15, votée en juillet 1987, certaines contraintes ont été levées.

« Le parti unique, en proie à des crises internes, perd alors le monopole de la gestion du champ associatif »⁸⁰

Selon le décret n°88-16 du 02 février 1988, ces associations liées à l'agrément préalable, n'est plus exigé sauf pour les associations nationales, ou celles qui exercent dans des activités qui peuvent être assumées par les services publics. Les revendications et les événements d'octobre 1988 aboutissent à l'adoption d'une nouvelle constitution qui va reconnaître les droits de l'homme, égalité en droit et en devoir des citoyens et le droit d'existence pour les associations à caractère politique⁸¹

Plusieurs associations vont naître dans tout le pays, touchant tous les domaines d'activité (droits de l'homme, de la femme, culturels...).

⁸⁰ Dj. BENRAMDANE, « *Les associations algériennes, des acteurs qui émergent* », enquête de connaissance, juin 2015, p.15

⁸¹ Idem, PP 15-16

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

2.3 Emergence d'une nouvelle génération de l'activité associative :

Vers les années 1990, les effets du plan d'ajustement structurel (PAS) mené sous l'égide du FMI (Fonds Monétaire International), a causé la fermeture de plusieurs centaines d'entreprises rien qu'entre 1997 et 1998 plus de 130000⁸² salariés, sur tout le territoire national, ont été licenciés sous la procédure de compression d'effectif. A cette situation s'ajoute le désengagement du service public. C'est dans cette situation qu'émerge la nouvelle génération d'associations mieux formées, plus déterminées à prendre la société en charge pour satisfaire ces besoins résultat de la situation précaire de la population. Le mouvement associatif, surtout rural, n'a pas échappé à l'emprise de la politique entreprise dans cette nouvelle situation, particulièrement sur les comités des villages comme un nouveau souffle à tajmaat, innovant pour répondre à ces besoins de la société avec une nouvelle dynamique associative.

Sur le plan statistique⁸³ de 1988 à 1994 pas moins de 5 839 associations, tous statuts confondus, ont été créées sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou, près de 80% c'est-à-dire 5 250 ont été créés entre 1988 et 1991. Le mouvement retombe ensuite puisque seulement 689 associations demandent leurs agréments entre 1992 et 1994. De plus, l'on constate qu'un nombre très important d'associations disparaissent, dont certaines sans jamais avoir sérieusement activées. C'est ainsi que 4 008 associations cessent d'activer dans la même période 1988-1994. Il restera en principe 1831 associations en activité à la fin de 1994. Le bilan établi, en 1998 par les services des associations de la Wilaya de Tizi-Ouzou indique l'existence de 2 258 associations et 699 associations au sein des villages.

De sa part, l'État a encouragé ces initiatives et ces dynamiques par la création du ministère de solidarité nationale (MSN) en 1997, sa mission principale est de soutenir les initiatives locales et des initiatives associatives ; encourager le mouvement associatif à caractère social et humanitaire, promouvoir les partenariats entre les associations nationales et les associations étrangères dans le domaine de la solidarité⁸⁴.

À partir des années 2000, l'Union Européenne (UE) met en place un programme d'associations algériennes de développement (2003-2010), son objectif est de soutenir une

⁸² Dj. BENRAMDANE, op.cit P17

⁸³ M.B.SALHI, op.cit., p17

⁸⁴ Décret exclusif n°08-383 du 5/12/2007 fixant les attributions du ministère de solidarité nationales J.O N°77 du 9 décembre 2007, pp11-12

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

mise en réseau des associations, au même moment les ONG européennes renforcent les potentiels du mouvement associatif. Comme l'Association pour la protection de l'environnement (APE), créée dans la commune de Azazga, et qui a entrepris le projet de « pépinière pour le développement des plantes médicinales » financé par FAAAL (Fond d'Appui des Actions Associatives Locales), ce projet a pour objectif :

- Création d'une pépinière pour permettre aux élèves, étudiants et citoyens de connaître les vertus ancestrales des plantes.
- Développement de l'importance de l'utilisation de ces plantes.

Près de 300 structures associatives, dont 73 associations financées par le programme ONG I et dans le programme ONG II 131 projets associatifs ont été pris en charge en assurant une trentaine de formations. Vingt-deux (22) ans après la promulgation de la loi 90-31, plusieurs événements ont marqué cette période (l'insécurité, la crise économique de 2008, l'entrée de l'Algérie dans le contexte de la mondialisation, suite à son ouverture économique,...) le mouvement associatif comme d'autres parties prenantes de la société, a connu un foisonnement qui a encouragé la société civile à se prendre en charge.

Les pouvoirs publics semblent de plus en plus conscients du rôle et la contribution du mouvement associatif dans la restriction des liens sociaux.

En décembre 2011, le ministère de l'Intérieur a enregistré 93 654 associations dont 92 627 associations locales et 1027 associations nationales.

Le mouvement associatif (nouvelle génération) s'intéresse plus à l'idée du développement porté dans plusieurs axes, santé, environnement, patrimoine, ... à travers. Le renforcement des compétences, accumulation d'expérience, par le biais des liens sociaux, de toute la société civile et de la concertation.

C'est dans ces mesures, que les associations ont entrepris une nouvelle manière de travailler de nouvelles thématiques liées au développement des projets plus structurés, mais leur manquait une nouvelle image auprès des pouvoirs publics afin de prendre en entier la notion du développement local en considérant ces associations comme des partenaires dans une démarche de faire ensemble.

Selon Brahim SALHI sociologue et adepte du monde associatif montre que « les citoyens organisés » souffrent d'un déficit de « légitimation et de légitimité » autrement dite, ils ne sont pas reconnus comme partenaire ou partie prenante.

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

En 2011 après les rapports de forces déclenchés suite à l'augmentation exagérée des produits de base et évitant de rejoindre le mouvement de « printemps arabe » une série de réformes qui a nécessité un débat économique et social.

Un an après le gouvernement algérien adapté une série de lois concernant le régime des associations. Comportant des mesures coercitives dénoncées par les organisations de la défense de droits de l'homme.

3 Caractéristique du phénomène associatif dans la wilaya de Tizi-Ouzou :

- Le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou ayant subi plusieurs mutations socio-économiques se caractérise par :
- Les besoins de la population évoluent d'une manière quantitative et qualitative.
- Le retrait progressif de l'État et pouvoirs publics dans la vie de la population.
- Des changements réglementaires s'opèrent continuellement.
- Les aspirations et exigences de la population augmentent.
- Ouverture du territoire vers des nouveaux axes (mondialisation, contexte de développement territorial, le développement durable).
- Acquisition préalable d'un fondement d'une économie basée sur l'union fraternité et solidarité.

À partir de cela, les associations à caractère confondues orientent leurs activités vers un objectif d'améliorer la qualité et d'efficacité de leurs services.

- Évoluer les réponses au niveau des besoins.
- Adapter des nouvelles formes d'organisation de gouvernance.
- En plus de sa finalité qui est directement liée à leurs caractères, les associations s'impliquent dans les domaines social et culturel.
- Le rapprochement des associations près de la population elle vit parmi eux elle partage les mêmes préoccupations.
- Leurs activités sont basées sur le bénévolat coopérations, collaboration.
- Ces activités prennent en considération la dimension environnementale.
- Elle est en recherche perpétuelle de nouvelles manières pratiques, vision et même produit et de le proposer à son public (que sa soit une idée déjà existante dans un autre territoire, ou alors une nouvelle innovation.

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou

- Elle contribue au changement social, car les innovations qu'elle propose est environnementale, économiquement et organisationnellement durable.
- Lors de la mise en pratique de ces innovations proposées par l'association, celle-ci impliquent les acteurs concernés (toute la communauté locale).

4 Actualité du secteur associatif dans la wilaya de Tizi-Ouzou :

La wilaya de Tizi-Ouzou compte 6 014 associations, tous caractères confondus.

Tableau 1 : les associations dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Type des associations locales	Nombre
Association de villages et de quartier	1542
Associations art et culture	1027
Associations parents d'élèves	883
Associations sport et éducations physique	766
Associations religieuses	759
Associations pour les handicapés	451
Association pour jeunes et enfances	160
Associations professionnelles	144
Associations scientifiques	124
Associations environnementale	94
Associations femmes	23
Associations consommateur	16
Association tourisme et loisirs	14
Association solidarité et biens faisances	8
Association retraités et personnes âgée	3
Totale	6014

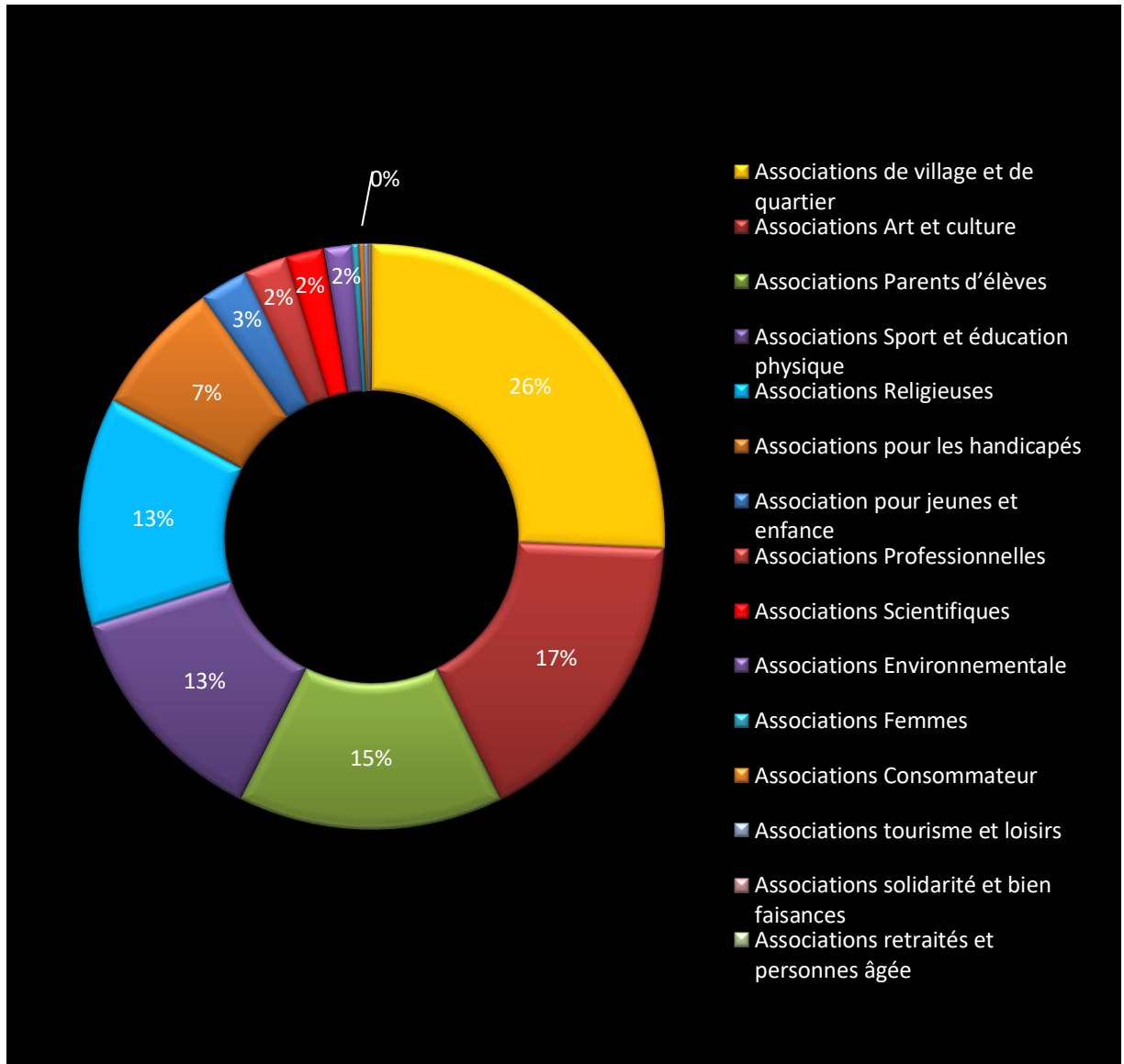
Source : réalisé par nous même a l'aide

<https://fr.scribd.com/document/465819736/Thematiquedesassociations> (consulté le 10/11/2021 à 14h12)

Le tableau ci-dessus présente l'actualité du secteur associatif dans la wilaya de Tizi-Ouzou pour l'année 2020. D'après ce tableau on remarque le secteur associatif de la wilaya de Tizi-Ouzou est riche, car il compte un nombre important d'associations à différents caractère qui est de (6014).

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou

Figure 2: La répartition des associations dans la wilaya de Tizi-Ouzou pour l'année 2020



Source : réalisé par nous même a l'aide

<https://fr.scribd.com/document/465819736/Thematiquedesassociations> (consulté le 10/11/2021 à 14h40)

D'après la figure ci-dessus, on constate que les associations villageoises occupent 26% du secteur associatif de la wilaya de Tizi-Ouzou, suivis des associations culturelles avec 17% et 15% pour celles des parents d'élèves ainsi que 13% pour les associations sportive et 13% aussi pour les religieuses et 7% pour les associations pour handicapés. Ensuite on remarque

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

que les autres types restants occupent un petit pourcentage (voir figure1) comparés à celles qu'on vient de citer.

Section 2 : Méthodologie et résultats de l'enquête

Dans la présente section on va présenter la méthode qu'on va utiliser pour recueillir les informations nécessaire, puis on va les analyser et interpréter les résultats afin répondre à notre problématique.

1 Méthodologie de l'enquête:

L'enquête est une méthode de recherche de plus en plus utilisée dans les études ; réaliser une enquête, c'est interroger un certain nombre d'individus en vue d'une généralisation, cette étude suppose le recours à plusieurs techniques telles que les entretiens, discussion de groupes ...etc.

Dans notre cas, il nous est difficile de recourir à utiliser ce type de techniques, pour cela, nous allons opter pour un questionnaire afin de réaliser notre enquête.

L'objectif de notre étude est de répondre à notre problématique qui est de savoir si les organisations associatives au niveau de la wilaya de TIZI-OUZOU contribuent au développement du tourisme local.

1.1 Le mode d'administration :

Il y a différentes façons d'obtenir des réponses, lors d'une enquête par le questionnaire, on peut interroger l'interviewé face à face, à son domicile, dans la rue, par téléphone ou par correspondances.

Concernant notre enquête, nous avons choisi de distribuer le questionnaire sur l'ensemble des associations de la wilaya de TIZI-OUZOU et par correspondance pour le recueil de l'information. Et pour son analyse nous allons la faire à l'aide du logiciel EXCEL et du site internet ASKABOX.

1.2 Population totale et échantillonnage :

L'échantillonnage est une méthode qui permet de choisir un groupe de personnes qui doit être représentatif de la population qui fait l'objet de l'enquête.

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

Nous allons cibler les associations de la wilaya TIZI-OUZOU, nous avons choisi un échantillon d'une taille de 10 associations choisies avec une méthode d'échantillon non probabiliste

Il aurait été souhaitable que le questionnaire soit distribué au sien des associations cependant en raison de la situation sanitaire (COVID19), nous n'avons pas eu le choix que de l'envoyer par e-mail.

1.3 Présentation du questionnaire :

Le questionnaire est l'outil indispensable au recueil de l'information. Il est « une suite de questions, programmées selon un ordre et une logique prédéfinie pour lesquels un enquêteur sollicite l'avis, le jugement ou l'évaluation d'un interviewé »

Notre questionnaire s'est inspiré de plusieurs autres questionnaires établis pour découvrir le rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local. Il a comme principal but de découvrir l'objectif et les outils ainsi que les diverses activités exercées par ces associations.

Ce questionnaire contient 21 questions (voir annexe...) et a été administré durant la période qui s'étend du premier (01) octobre 2021 au quinze (15) Novembre 2021

1.3.1. Les type de questions posées :

Notre questionnaire est composé essentiellement de questions fermées et ouvertes pour permettre aux répondants de répondre d'une manière directe et précise et faire ressortir le rôle de chaque association.

1.3.1.1 Les questions ouvertes :

Ces questions permettent au répondant de s'exprimer librement en choisissant ses propres termes afin d'apporter de nombreuses idées auxquelles nous n'avons pas pensé. En revanche, ces questions sont difficiles à codifier et interpréter lors de l'exploitation du questionnaire. (Question 6, 13,19 ,20)

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

1.3.1.2 Les questions fermées :

Ce sont des questions qui offrent le choix entre un membre limité de réponse. Ce type de question maintient l'enquête dans les limites du sujet et évite les réponses déformées. Le travail du répondant se résume donc à cocher la réponse choisie. Dans le cas des questions fermées nous avons utilisé :

- **Des questions dichotomiques** : ces questions n'offrent que deux types de choix possibles. L'intéressé doit répondre par exemple par: oui ou non. (Question :3 , 7 ,9,10,11,12 ,14,15 ,17 .)

- **Des questions à choix multiples** : ces questions offrent plusieurs types de choix possible, l'intéressé doit répondre en couchant sur une ou plusieurs propositions. (Question : 2, 4, 5, 8, 16,18)

- **Des questions à choix unique** : ces questions offrent plusieurs types de choix possible, l'intéressé doit répondre en couchant sur une seule proposition. (Question 1)

- **Grille d'évaluation en ; Likert scale** : succession de question basées sur la même échelle d'évaluation. (Question 21)

1.3.2. L'ordre des questions :

Dans notre questionnaire nous avons essayé de respecter l'ordre des questions. En effet, elles n'ont pas été présentées au hasard. Un ordre précis a été respecté. Car la séquence des différentes questions doit être perçue comme logique par le répondant. L'ordonnement des questions est très important dans la rédaction d'un questionnaire.

Les premières questions de notre questionnaire sont des questions simples, plus faciles et non menaçantes. Elles portent sur des éléments bien connus du répondant. Cette série de questions a pour but essentiel d'éveiller l'intérêt de répondant et de le familiariser avec le questionnaire. Elles permettent aussi de préparer le répondant pour les questions suivantes.

Le questionnaire se compose de deux principaux axes : la première porte sur l'identification et le financement de l'association, la seconde sur les objectifs et outils de développement du tourisme.

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

1.3.3. L'objectif de chaque question :

Il est nécessaire de poser des questions dont l'objectif est clairement défini, pour ce qui est de notre questionnaire, l'objectif de chacune d'elles est le suivant :

Tableau 2: l'objectif des questions posées

Numéro de question	Objectifs
N°1, 2 et 3	L'objectif de ses questions est l'identification de chaque association interrogée.
N°4	Le but de cette question est la détermination des sources de financement de chaque association
N°5	A travers cette question nous essayerons de savoir dans quel cadre sont attribuées les aides et les subventions que reçoivent les associations par les collectivités locales et l'état.
N°6	L'objectif de cette question est de connaître le rôle de chaque association
N°7, 8 et 9	En posant ses questions nous recueillerons des informations concernant les activités organisées par chaque association
N°10	L'objectif de cette question est de savoir si les associations interrogées organisent des actions de bénévolat
N°11	A travers cette question on va définir les projets touristiques montés par chaque association
N°12, 13 et 14	Le but de ses questions est de savoir quelles formations organisent ses associations, pour qui et qui s'occupe de les réaliser
N°15 et 16	L'objectif de ses questions est de connaître les différents événements organisés et célébrés par chaque association
N°17	Le but de cette question est de connaître le côté relationnelle de chaque association avec les autres associations.
N°18 et 19	A travers ses questions on déterminera les moyens de communication interne et externe de chaque association
N°20	Par cette question nous allons découvrir les actions contribuant au

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

	développement du tourisme local menées par chaque association
N°21	En posant cette question nous mesurerons le degré et le type de difficultés rencontrées par chaque association

Source : conception personnelle

Commentaire : Le tableau ci-dessus nous montre l'objectif de chaque question posée dans notre questionnaire

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

1.4 Présentation des associations qui ont un lien avec le tourisme dans la wilaya de Tizi-Ouzou :(Notre terrain d'étude)

Tableau 3 : organisations associatives à Tizi-Ouzou

Noms des associations	Date de création	Siege sociale de l'association	Coordonnées de l'association (Adresse, numéro de téléphone, page fcb, site web ...)	Le principal territoire d'intervention de l'association	Nombre d'adhérents	Nombre de bénévoles	Nombre de salariés	Public touché par votre association	Statut de la personne qui a répondu
Association culturelle Thala Ugellidh	1994	Au sien de l'APC	-Mechtras -0540947315 -Association Thala Ugellidh de Mechtras (page facebook)	Régional	30	Sa dépend des activités	10	Tout le monde	Vice président
Association AMNIR	2010	Immeuble Ait Benamara, avenue colonel	-0561845586 /0698365586 -Association touristique Amnir de Tizi-Ouzou (page	Wilaya	20	Sa dépend de l'activité	7	Tout le monde	Vice président

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la wilaya de Tizi-

Ouzou

		Amirouche Tizi-Ouzou	facebook) Associationamnr.dz@gmail.com						
Association JVC (jeunesse visionnaire et créative) Tizi-Ouzou	En octobre 2018	Azeffoun	-JVC Tizi-Ouzou (page facebook) jvctiziouzou@gmail.com	wilaya	100	/	Pas de salarié	Les jeunes, les universitaires	Président
Association Jeunesse sportive taekwondo Tizi-Ouzou	2017	Tizi-Ouzou	0553598189 (tél) Jeunesse Sportive Taekwondo Tizi-Ouzou (page facebook)	Wilaya	50	Sa dépend de l'activité	5	Les sportifs	Président
UMMTO Débat Club	Janvier 2016	Tizi-Ouzou A l'université mouloud Mammeri	-UMMTO Debate club (page facebook) To.debate.c@gmail.com https://ummtodc.com	Wilaya	255	Sa dépend de l'activité	25	Les étudiants de l'université Mouloud Mammeri	Président

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-

Ouzou

			wordpress.com/						
Horizons de djurdjura	16 mars 2010	Rue Lamali Ahmed Galerie Prestige (sous sol) Tizi-Ouzou 15001	0556889145 (tél) Horizonsdedjurdjua15@gmail.co m http://horizonsdedjurdjura.webnode.fr/	Wilaya	70	Sa dépend de l'activité	13	La jeunesse	Président
Association Ingman	20 mars 2018	Village Tarihant, commune Boujimaa, Tigzirt, Tizi-Ouzou	Association Inegman Tarihant (page facebook)	Régional	120	Sa dépend de l'activité	40	Les gens du village Tarihant	Président
Association tamurt tazedgant de village	2016	Village Moknea, 15311 Ifigha, Tizi-Ouzou	0555125562 (tél) Association tamurth tazedgant (page	Régional	214	Sa dépend de l'activité	50	Tout les gens de la région	Président

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-

Ouzou

			facebook)						
Association culturelle Inegman	Avril 2018	Village Ikhelouiene	-Association Culturelle Ingman Ikhelouiene (page facebook) ingmanac@gmail.com	Régional	50	Sa dépend de l'activité	8	Tout les gens de notre région	Vice président
Association tourisme et aventure hora	Octobre 2019	Foyer de jeunes du village hora	-Association Tourisme et Aventure Hora (Bouzeguene) (page facebook)	Régional	400	90	Pas de salariés	Toutes les catégories de la société civile	Président

Source : conception personnelle à partir des réponses obtenues de la part des présidents des associations interrogées

Commentaire : Dans le tableau ci-dessus, on a fait une présentation aux différentes associations qu'on a interrogées à savoir : le nom de l'association, la date de sa création, son siège sociale, ses coordonnées, son principal territoire d'intervention, le nombre de ses (adhérents, bénévoles, salariés), ainsi que le public touché par l'association et le statut du répondant.

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

2 Analyse et interprétation des résultats de l'enquête :

Après avoir recueilli les données, la seconde étape consiste en l'analyse et l'interprétation des résultats : le traitement des résultats de notre enquête s'est fait par la méthode du Tri à plat, et pour analyser les données que nous avons collectées dans notre questionnaire, nous avons utilisé le logiciel Excel.

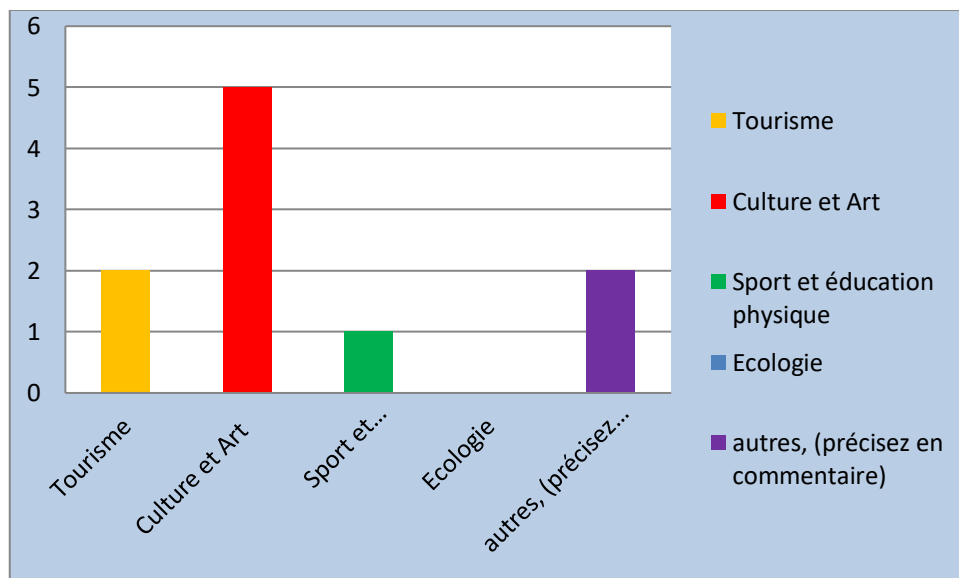
Question 1 : Quel est le secteur d'activité de votre association ?

Tableau 4 : le secteur de l'activité de chaque association

Question	Réponse	Nombre
Quel est le secteur d'activité de votre association ?	Tourisme	2
	Culture et Art	5
	Sport et éducation physique	1
	Ecologie	0
	autres, (précisez en commentaire)	2

Source : conception personnelle

Figure 3: Histogramme groupé représentant le secteur d'activité de chaque association



Commentaire :

D'après le tableau et le graphe ci-dessus, on constate que parmi les dix (10) associations ayant répondu la moitié d'entre elles sont des associations culturelles et

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou

artisanales, suivis de deux (02) autres à caractère touristique et d'une (01) à caractère sportif ainsi qu'une (01) caritatif et une autre scientifique.

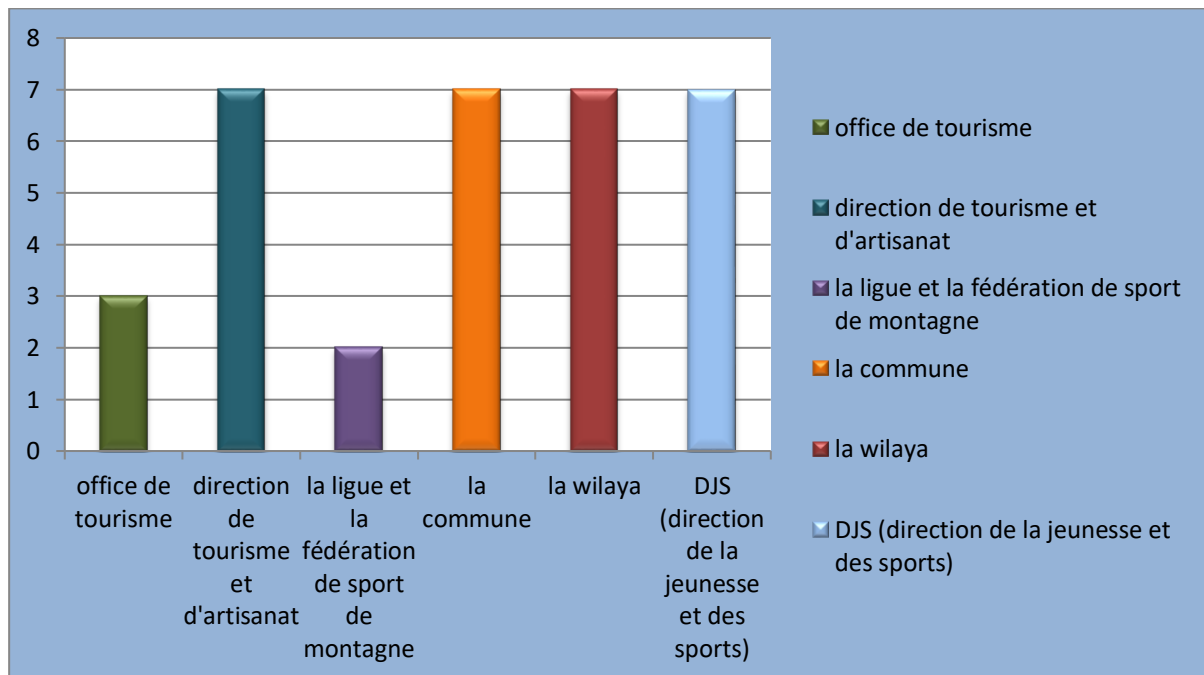
Question N°2 : Quel sont les acteurs institutionnels avec qui avez-vous des relations?

Tableau 5: les acteurs institutionnels avec lesquels les associations ont relation

Question	Réponse	Nombre
Quel sont les acteurs institutionnels avec qui avez-vous des relations ?	office de tourisme	3
	direction de tourisme et d'artisanat	7
	la ligue et la fédération de sport de montagne	2
	la commune	7
	la wilaya	7
	DJS (direction de la jeunesse et des sports)	7

Source : conception personnelle

Figure 4: Histogramme groupé représentant les acteurs institutionnels avec lesquels les associations ont relation



Commentaire : D'après le tableau et la figure ci-dessus on remarque que la majorité des associations interrogées ont des relations avec la commune, la wilaya, la DJS ainsi que la

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

direction de tourisme et de l'artisanat tant dis que seulement deux (02) d'entre elles (les associations touristiques : Amnir, houra) ont des relations avec l'office du tourisme suivis de (02) autres seulement qui ont relation avec la ligue et la fédération de sport de montagne (association jeunesse sportive Taekwondo de Tizi-Ouzou et association culturelle Inegman).

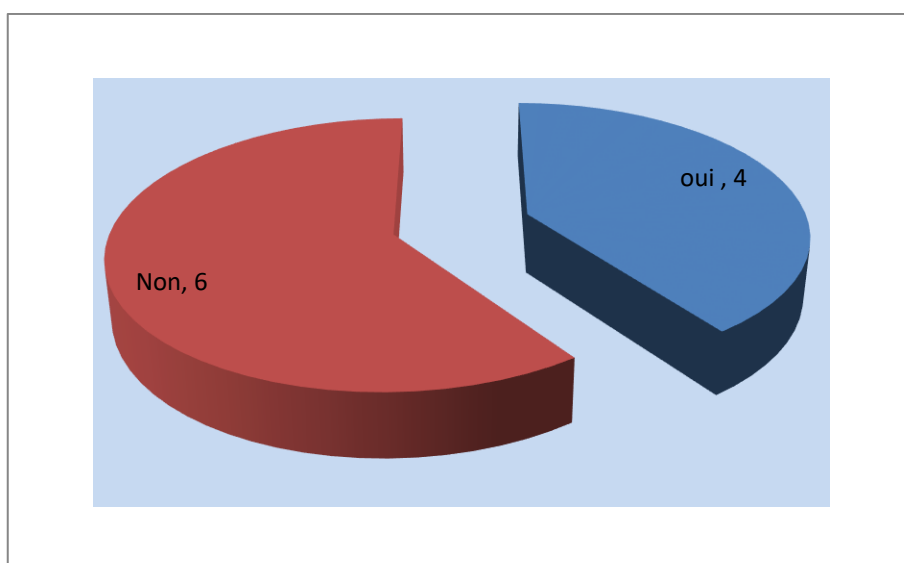
Question N°3 : Participez-vous à un réseau (fédération, union d'associations,...) ?
(Si oui lequel) précisez en commentaire

Tableau 6: participation de l'association à un réseau

Question	Réponse	Nombre
Participez-vous à un réseau (fédération, union d'associations,...) ? (si oui lequel) précisez en commentaire	oui	4
	Non	6

Source : conception personnelle

Figure 5: Secteur représentant la participation de l'association à un réseau



Commentaire :

D'après le tableau et la figure ci-dessus, on déduit que (06) des associations interrogées ne participent à aucun réseau (fédération, union d'associations,...), contre (04) associations qui travaillent en collaboration avec d'autres associations et aussi qui participent

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou

à une fédération tel que (la fédération algérienne de taekwondo et Amnesty international Algérie).

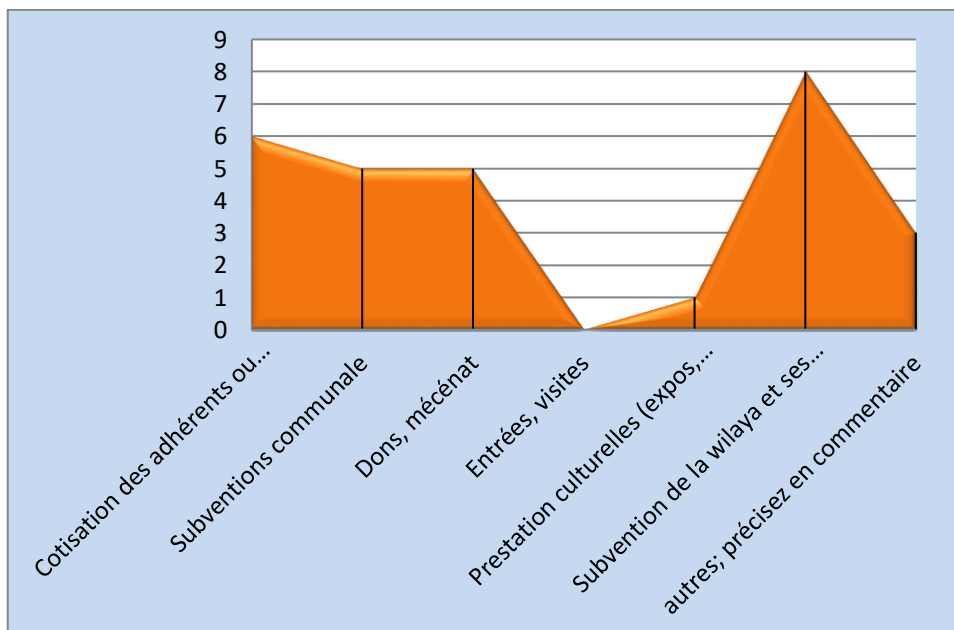
Question N°4 : Quels sont les ressources et les financeurs habituels de votre association ?

Tableau 7 : les ressources et les financeurs habituels de chaque association

Question	Réponse	Nombre
Quels sont les ressources et les financeurs habituels de votre association ?	Cotisation des adhérents ou d'athlètes	6
	Subventions communale	5
	Dons, mécénat	5
	Entrées, visites	0
	Prestation culturelles (expos, publication)	1
	Subvention de la wilaya et ses directions (culture, jeunesse et sport, environnement, tourisme et artisanat)	8
	autres; précisez en commentaire	3

Source : conception personnelle

Figure 6: Aires empilées représentant les ressources et financeurs de chaque association



Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou

Commentaire : D’après le tableau et le graphe ci-dessus, on constate que la majorité des associations (08) reçoivent leurs ressources des subventions de la wilaya et ses directions ainsi que des cotisations des adhérents ou d’athlètes, tant dis que la moitié d’entre elles les reçoivent des subventions communale et les dons et mécénat. Une des associations interrogées reçoit ses ressources des prestations culturelles (exposition, publication...) et trois d’entre elles affirme en commentaire avoir reçus des ressources de la part d’un partenaire ou des cotisations des villageois, de la mairie ainsi que d’un sponsor pour un évènement quant quelqu’un est intéressé par ce dernier.

Question N°5 : Les aides ou les subventions que vous recevez des collectivités locales ou de l’état sont-elles attribuées dans le cadre ?

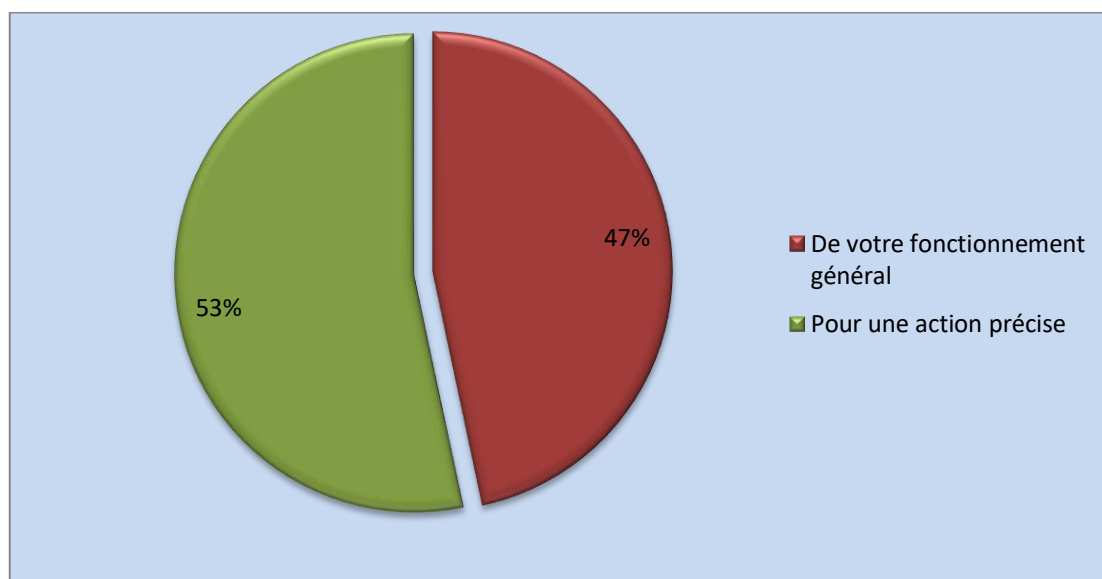
Tableau 8:Attribution des aides et des subventions reçus de la part des collectivités locales et de l’état

Question	Réponse	Nombre
Les aides ou les subventions que vous recevez des collectivités locales ou de l’état sont-elles attribuées dans le cadre :	De votre fonctionnement général	7
	Pour une action précise	8

Source : conception personnelle

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

Figure 7: Secteur représentant l'attribution des aides et subventions reçus de la part des collectivités locales ou de l'état



Commentaire : D'après le tableau et la représentation graphique ci-dessus, on remarque que 53% des associations interrogées attribuent les aides et subventions reçus de la part des collectivités locales ou de l'état pour des actions précises dans l'association tant dis que 47% d'entre elles les attribuent pour leur fonctionnement général.

Question N° 6 : Quel est le rôle de votre association ?

Tableau 9 : le rôle de chaque association

Association culturelle Thala uguelidh de mechtras	- Développement de la communauté
AMNIR	- Promotion du tourisme local dans la wilaya de Tizi-Ouzou, - Recensement et valorisation des sites touristiques et l'encouragement de la forme du tourisme solidaire.
Jeunesse sportive taekwondo TIZI-OUZOU	- C'est une association dont le but est d'éduquer, pratiqué du sport esprit d'équipe
UMMTO Debate Club	- Aider les jeunes à s'exprimer en public, et leur ouvrir des portes vers l'international

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

	(participation à différentes activités et événements auxquels on est convié)
Horizons de djurdjura	<ul style="list-style-type: none"> - La promotion de notre culture ; - L'ouverture vers d'autres cultures - Faire apprendre la souplesse culturelle aux jeunes...
Inegman culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - promotion de la civilisation amazighe
Association tamurt tazedgant de village	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer le bon déroulement de village sur l'écologie, - veiller à vivre dans un environnement sain et vert
Association culturelle Inegman	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de la langue et culture Amazigh
JVC TIZIOUZOU	<ul style="list-style-type: none"> - Concourir à la sensibilisation et à l'organisation des actions de proximité - Le développement personnel de nos membres - Renforcement du travail en équipe et la cohésion sociale - Booster la jeunesse à donner le meilleur d'elle même - Faire des formations pour nos membres
Association tourisme et aventure houra	<ul style="list-style-type: none"> - Découvrir et connaître plus d'endroits

Source : conception personnelle

Commentaire :

D'après le tableau ci-dessus, on remarque que chaque association joue un rôle précis qui dépend de son secteur d'activité ainsi que de ses actions et les objectifs qu'elle a fixé.

Question N°7 : Organisez-vous des visites touristiques ?

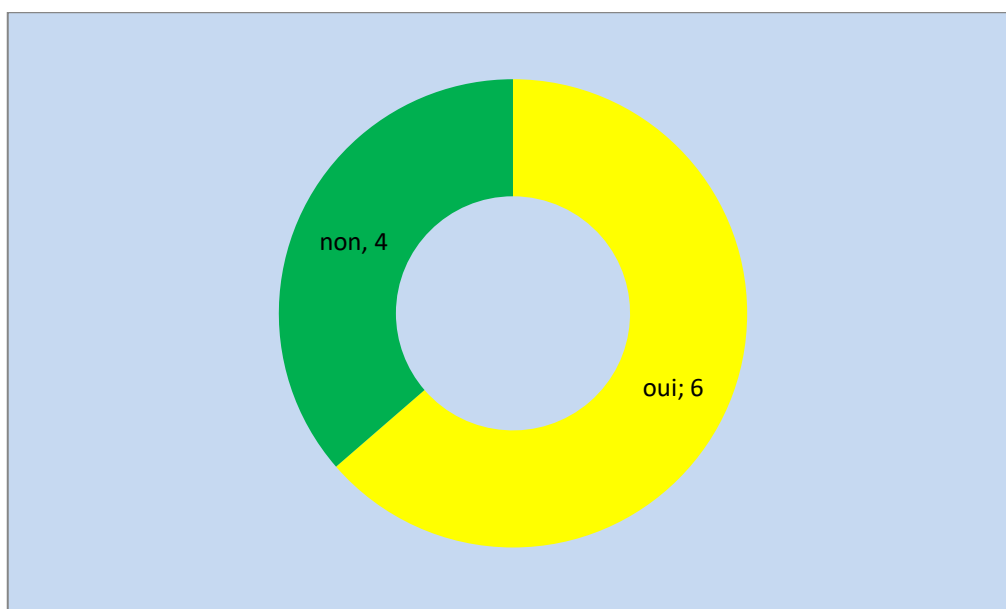
Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

Tableau 10 : organisation des visites touristiques

Question	Réponse	Nombre
	Oui	6
	Non	4

Source : conception personnelle

Figure 8 : Anneau représentant l'organisation de visites touristique



Commentaire :

D'après le tableau et la figure ci-dessus, on constate que six (06) des associations interrogées organisent des visites touristiques pour les membres de l'association pour se divertir, d'autres pour les gens du village ou de la commune ou pour les enfants afin de leur faire découvrir de nouveaux endroits ou pour les féliciter et les encourager dans leur études. La plupart de ses associations affirment qu'elles organisent des sorties pour seulement une journée (des excursions) et qu'elles organisent ses visites plusieurs fois dans l'année pendant les vacances scolaires, les fêtes ou les occasions. Par contre le reste des associations (04) déclarent n'avoir jamais organisé de sorties.

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou

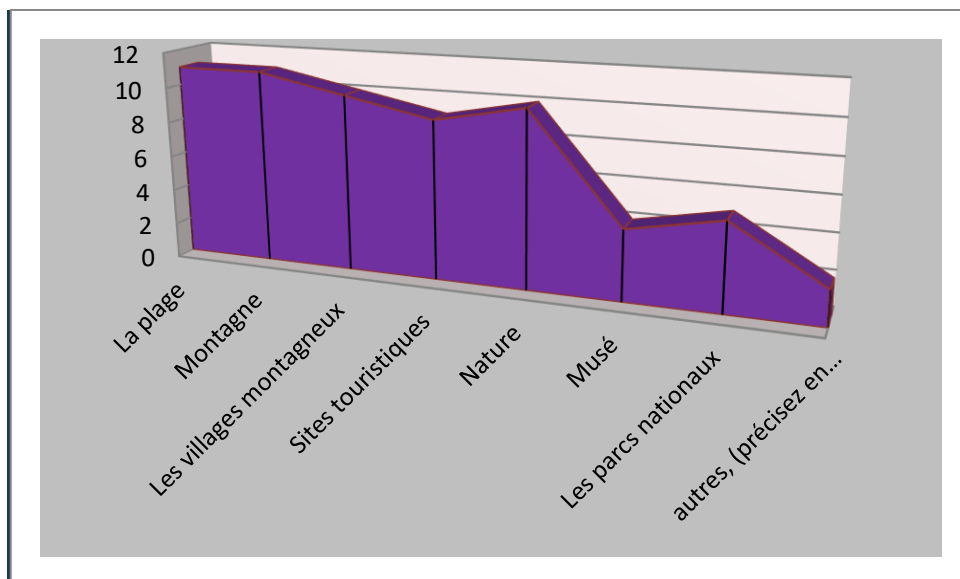
Question N° 8 : Ou effectuez-vous vos excursions ?

Tableau 11: l'endroit de réalisation des excursions

Question	Réponse	Nombre
Ou effectuez-vous vos excursions ? vos excursions sont faites au niveau (régional, wilaya, national) précisez en commentaire	La plage	10
	Montagne	10
	Les villages montagneux	10
	Sites touristiques	9
	Nature	10
	Musé	4
	Les parcs nationaux	5
	autres, (précisez en commentaire)	2

Source : conception personnel

Figure 9 : aires empilée représentant l'endroit de réalisation des excursions de chaque association



Commentaires : D'après le tableau et le graphe ci-dessus, on constate que la totalité (10) des associations effectue leurs excursions en plage, montagne, villages montagneux et en nature. Presque la totalité (09) de ses associations fait des visites dans des sites touristiques, et

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

la moitié (05) des associations dans des parcs nationaux, (04) dans les musées et (02) d'entre elles font des visites dans le cadre d'un travail de repérage et de formations des hôtes. Et la totalité des associations affirme qu'elles font ses excursions au niveau régional et wilaya

Question 9 : Avez-vous créé des circuits touristiques ?

Tableau 12 : création des circuits touristiques

Question	Réponse	Nombre
Avez-vous créé des circuits touristiques ? (si oui, lesquels?) précisez en commentaire	oui	1
	Non	9

Source : conception personnelle

Figure 10: Secteur représentant la création de circuits touristiques



Commentaire :

D'après la représentation graphique ci-dessus, presque la totalité (09) des associations interrogées n'organise pas de circuits touristiques contre (01) une association (l'association touristique Annir) qui organise des circuits touristiques.

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

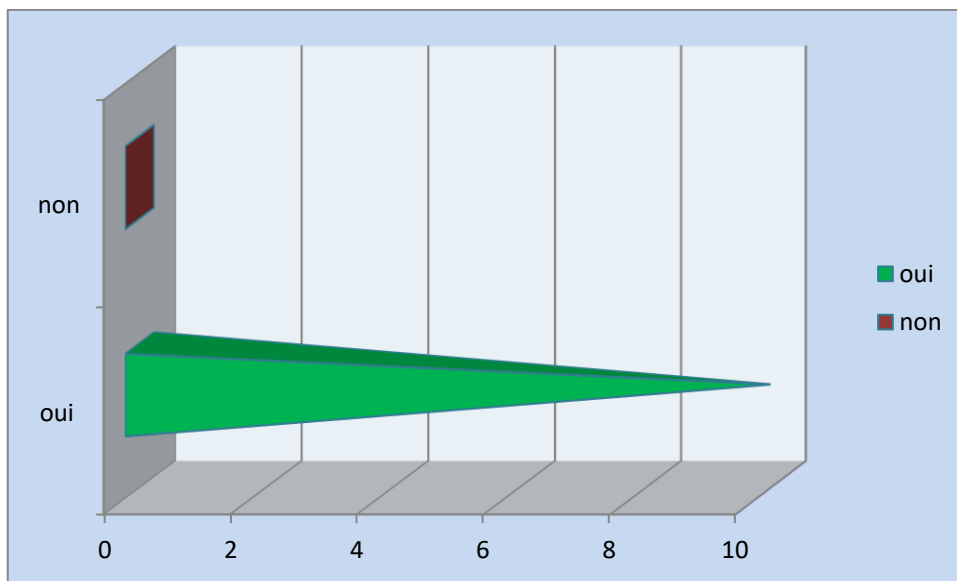
Question N°10 : Organisez-vous des actions de bénévolat ?

Tableau 13 : organisations d'actions de bénévoles

Question	Réponse	Nombre
Organisez-vous des actions de bénévolat ? (si oui, lesquelles) précisez en commentaire	oui	10
	Non	0

Source : conception personnelle

Figure 11: Histogramme groupé à forme pyramidales représentant l'organisation d'actions de bénévolat par les associations interrogées



Commentaire :

D'après la figure ci-dessus on déduit que la totalité (10) des associations interrogées organise des actions de bénévolat tel que :

- Nettoyage des localités
- Nettoyage des salles de sports
- Collecte de fonds et distribution des couffins de ramadhan
- Organisation de campagnes de sensibilisation

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

- Volontariat
- Collecte de fonds pour les personnes nécessiteux de soins à l'étranger, les enfants cancéreux, les sinistrés et les centres psychopédagogique pour enfant.

Question N° 11 : Avez-vous déjà monté un ou plusieurs projets touristiques ?

Tableau 14 : montage de projet touristique

Question	Réponse	Nombre
Avez-vous déjà monté un ou plusieurs projets touristiques ? (produits / services) (si oui, où? et avec qui avez-vous collaboré?)Précisez en commentaire	oui	4
	non	6

Source : conception personnelle

Figure 12: Secteur représentant le montage de projets touristiques



Commentaire :

D'après le tableau et le graphe ci-dessus on remarque que seulement (04) associations parmi les associations interrogées ont déjà montées un projet touristique. Ils disent avoir collaboré avec des acteurs locaux comme :

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

- D'autres associations
- Des personnes ressources
- Guides touristiques
- Des formateurs
- Des bailleurs de fonds

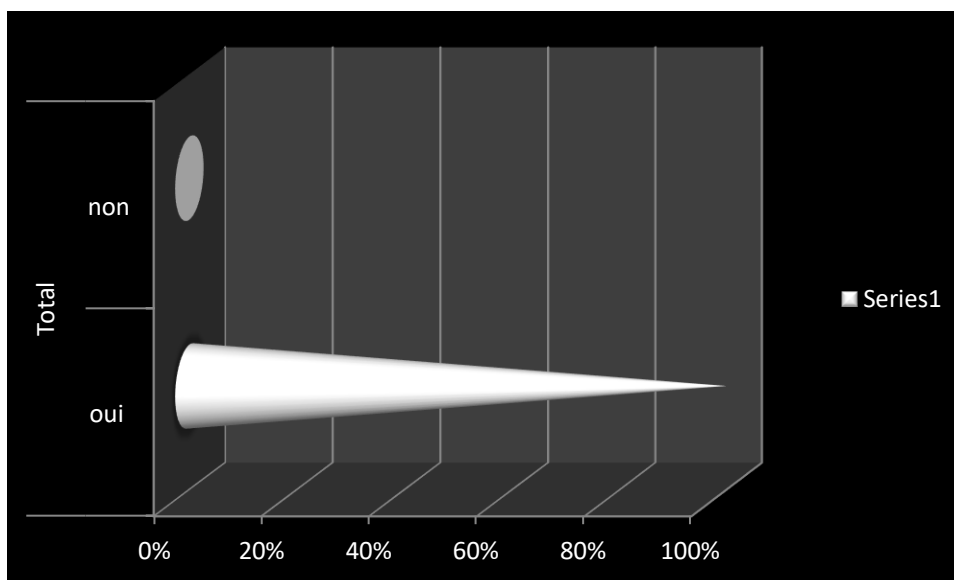
Question N°12 : Organisez-vous des formations au sein de votre association ?

Tableau 15 : organisation des formations au sein de l'association

Question	Réponse	Nombre
Organisez-vous des formations au sein de votre association ? si oui, pouvez-vous nous en citer quelques-unes des formations que vous proposer en commentaire	oui	10
	Non	0

Source : conception personnelle

Figure 13: Histogramme 3D à forme cylindrique représentant l'organisation des formations au sein des associations



Commentaire : D'après la figure ci-dessus on déduit que la totalité (10) des associations interrogées organise des formations tel que :

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

- Des formations en secourisme
- Des stages d'arbitrage et d'entraîneur
- Des formations en programmation mentales, langues, débat, photographie.
- Des formations pour débutants en astronomie, théâtre, audiovisuel et en aquariophile.
- Des formations sur l'écologie, le tri de déchets et le développement durable.
- Des formations sur les droits humains.
- Des formations de développement personnel (intelligence émotionnelle, marketing de soi).

Question N°13 : Qui sont les bénéficiaires de ses formations ?

Tableau 16 : les bénéficiaires des formations proposées par chaque association

Question	Réponse	Nombre
Qui sont les bénéficiaires de ses formations ?	Association culturelle Thala uguelidh de mechtras	Les adhérents
	AMNIR	Adhérents Acteurs Touristiques et associatifs
	Jeunesse sportive taekwondo TIZI-OUZOU	Les membres de l'association
	UMMTO Debate Club	Membres et public
	Horizons de djurdjura	Les jeunes débutants et les adhérents de l'association
	Inegman culturelle	Tous les citoyens qui sont intéressés
	Association tamurttazedgant de	Les enfants du village beaucoup plus, et tout ceux qui veulent participés aussi

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

village	
Association culturelle Inegman	Les membres de l'association et les gens intéressés au niveau de notre commune
JVCTIZIOUZOU	Les membres de l'association
Association tourisme et aventure houra	Tout le monde

Source : conception personnelle

Commentaire : le tableau ci-dessus représente les bénéficiaires des formations proposées par chaque association. On remarque que la majorité des bénéficiaires sont des membres de ses associations et les adhérents et aussi l'entourage où l'association active comme les citoyens des communes et villages et certains membres des autres associations avec lesquelles ils ont relations ainsi que leurs collaborateurs.

Question N°14 : Faites-vous appel à des formateurs ?

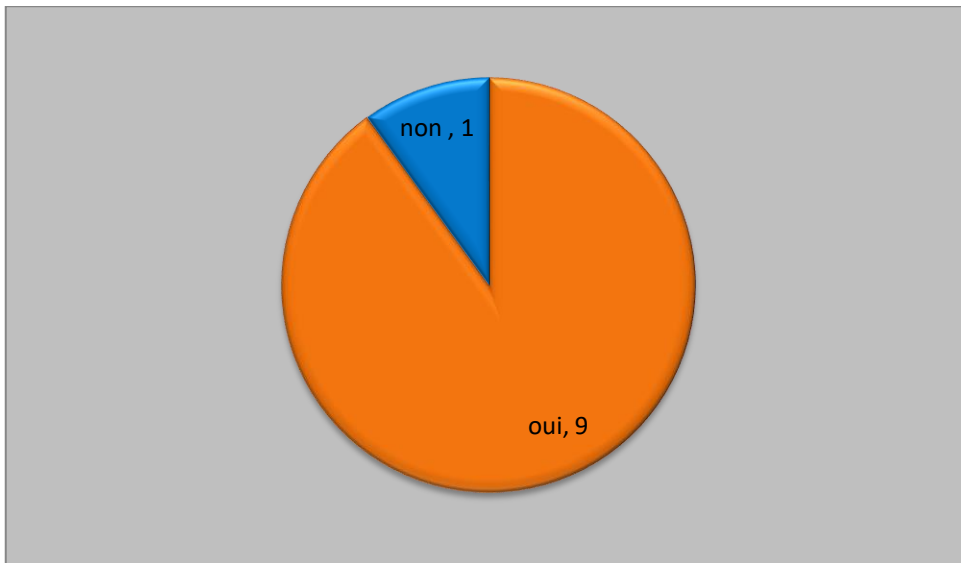
Tableau 17 : les formateurs

Question	Réponse	Nombre
Faites-vous appel à des formateurs ?	Oui	9
(si non, qui s'occupe de la présentation de ses formations au sein de votre association(le président de l'association, les membres du bureau exécutif, les adhérents...) précisez en commentaire	non	1

Source : conception personnelle

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

Figure 14: Secteur représentant le fait de faire appel à des formateurs



Commentaire :

D’après le tableau et le graphe ci-dessus, on constate que presque la totalité (09) des associations interrogées fait appel à des formateurs et coachs pour la présentation des formations au sein de l’association. Une seule association a affirmé que leur président s’occupe de la présentation de ses formations et que leur trésorier un est un formateur en secourisme.

Question° 15 : Organisez-vous des événements ?

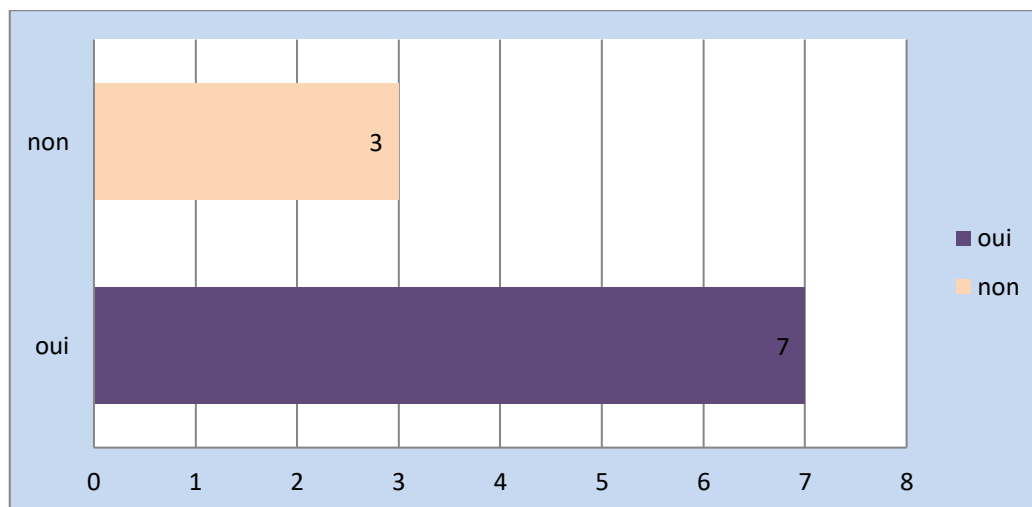
Tableau 18: organisations des événements

Question	Réponse	Nombre
Organisez-vous des événements ? si oui, lesquels? Précisez en commentaire.	Oui	7
	Non	3

Source : conception personnelle

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

Figure 15: Barres groupées représentant l'organisation d'évènements



Commentaire :

D'après la représentation graphique ci-dessus, on constate que trois (03) parmi les associations interrogées n'organisent aucun évènement contre sept (07) qui organisent des évènements tel que :

- La fête de la plaquemine
- Plantation d'arbres
- Remises de prix
- Circoncision collective, le 27^{ème} jour du ramadhan
- Organisation d'expositions à l'occasion des manifestations touristiques
- Animations des plages
- Montages de projets dans les villages touristiques
- Mois du patrimoine, Hackathon
- Les rencontres nationales et religieuses
- Célébration des journées nationales et mondiales tel que :
 - Le nouvel an berbère
 - La journée mondiale des droits de la femme
 - La journée mondiale des droits humains
 - La journée mondiale du patrimoine Algérien
 - La journée mondiale de la santé
- Célébration de tous les évènements berbères.
- Sensibilisation sur la trisomie 21, l'autisme, le cancer.

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

- Start up weekend Tizi-Ouzou 1ère édition, leadership week 2^{ème} édition.
- Les évènements culturels (comptoir des pensées 3^{ème} édition, le 16 avril, les évènements caritatifs)

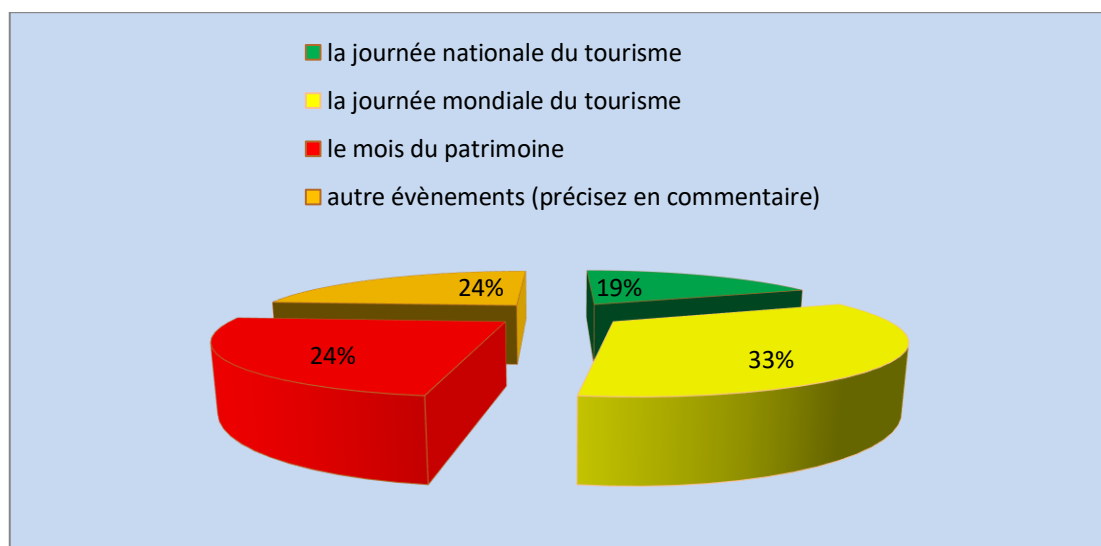
Question N°16 : Quels sont les évènements que vous célébrez ?

Tableau 19: les évènements célébrés par chaque association

Question	Réponse	Nombre
Quels sont les évènements que vous célébrez ?	la journée nationale du tourisme	4
	la journée mondiale du tourisme	7
	le mois du patrimoine	5
	autre évènements (précisez en commentaire)	5

Source : conception personnelle

Figure 16: Secteur éclaté en 3D représentant les évènements célébrés



Commentaire :

D'après la figure ci-dessus, on déduit que 33% des associations interrogées célèbrent la journée mondiale du tourisme suivis de 24 % célébrant le mois du patrimoine et 19% qui

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

célèbrent la journée nationale du tourisme et les 24 % restantes célèbrent d’autres évènements tel que : challenge hack TIZI,.....

Question N°17: Comment répondez-vous aux invitations des autres associations ?

Tableau 20 : la réponse à l’invitation des autres associations

Question	Réponse	Nombre
Comment répondez-vous aux invitations des autres associations ? Si la réponse est positive, avec quelle action participer vous ? (Exposition, Animation, Conférence, Invité d’honneur, Exhibition, Sensibilisation, Guide, Autre) précisez en commentaire	Positive	10
	Négative	0

Source : conception personnelle

Figure 17: Histogramme empilé représentant la réponse à l’invitation des autres associations



Commentaire : D’après le tableau et le graphe ci-dessus, on constate que la totalité, 100 % des associations interrogées répondent positivement aux invitations des autres

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

associations et participent avec différentes actions tel que : l'exhibition, des expositions, conférences, sensibilisation, guide, collaboration et stage de préparation aux tournois.

Question N° 18 : Quel est le moyen de communication que vous utilisez pour partager l'information (publicité) ?

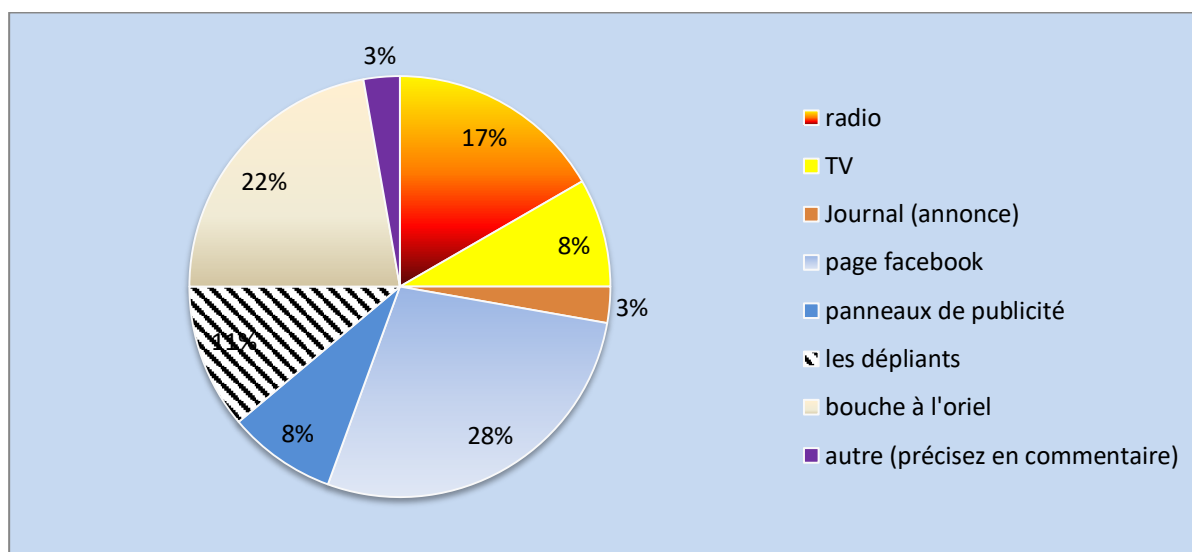
Tableau 21 : le moyen de communication utilisé pour partager de l'information

Question	Réponse	Nombre
Quel est le moyen de communication que vous utilisez pour partager l'information (publicité) ?	radio	6
	TV	3
	Journal (annonce)	1
	page facebook	10
	panneaux de publicité	3
	les dépliants	4
	bouche à l'oriel	8
	autre (précisez en commentaire)	1

Source : conception personnelle

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

Figure 18 : secteur représentant les moyens de communication utilisé pour chaque association pour partagé de l'information



Commentaire :

D'après le tableau et le graphe ci-dessus on constate que 28% des associations interrogées utilisent le réseau social facebook (page facebook), pour partager l'information (communication, publicité) ; suivis de 22% pour la bouche à oriel ainsi que 17% pour la radio et 11% pour les dépliants, puis la télévision et les panneaux publicitaire avec 8%, enfin 3% pour les annonces au journal ainsi que d'autres moins de communication comme les affiches et instagram.

Question N°19 : Quels sont les principaux modes de communications et de diffusions de l'information à l'intérieur de votre association ?

Tableau 22 : les principaux modes de communications et de diffusions de l'information à l'intérieur de chaque association

Quels sont les principaux modes de communications et de diffusions de l'information à l'intérieur de votre association ?	Association culturelle Thala ugelidh de Mechtras	- Groupe Messenger
	Amnir	- Communication média et hors média - Communication digitale
	Jeunesse sportive Taekwondo Tizi-ouzou	- Bouche à oreille

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

	UMMTO Debate club	- Facebook et groupe Messenger
	Horizons de djurdjura	- Facebook et groupe Messenger
	Inegman culturelle	- Bouche à oreille
	Association tamurt thazedgant de village	- Facebook - Bouche à oreille - Affichage
	Association culturelle Inegman	- Réunion - Messages et appels téléphoniques - Réseaux sociaux (facebook, Instagram)
	JVC TIZI-OUZOU	- Facebook et groupe Messenger
	Association tourisme et aventure houra	- Téléphone - Groupe Messenger

Source : conception personnelle

Commentaire :

D'après le tableau ci-dessus, on constate que la plupart des associations interrogées utilisent les réseaux sociaux (facebook, groupes Messenger, Instagram) pour diffuser de l'information à l'intérieur de l'association. Il y en a aussi celles qui utilisent le bouche à oreille comme mode de communication et peu d'entre elles utilisent le téléphone, l'affichage et les réunions.

Questions N°20 : Quelles sont les actions menées par votre association que vous jugez être utile pour la contribution au développement du tourisme ?

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

Tableau 23 : les actions menées par chaque association contribuant au développement du tourisme

<p>Quelles sont les actions menées par votre association que vous jugez être utile pour la contribution au développement du tourisme ?</p>	Association culturelle Thala ugelidh de Mechtras	- La fête de la plaquemine
	Amnir	- Formations des hôtes dans le montage des projets dans le cadre du tourisme durable - Tourisme solidaire village Ath Hamou - Challenge de création de strats-ups (hackathon 2019)
	Jeunesse sportive Taekwondo Tizi-ouzou	- Aucune
	UMMTO Debate club	- Aucune
	Horizons de djurdjura	- Les rencontres nationales
	Inegman culturelle	- Les excursions
	Association tamurt thazedgant de village	- La rénovation d'anciens villages - Projet de construction d'un stade et d'une piscine
	Association culturelle Inegman	- Les randonnées - Les excursions
	JVC TIZI-OUZOU	- Organisations d'évènements culturels - Compagne de sensibilisation pour la protection de la nature
	Association tourisme et aventure houra	- Excursions - Randonnées

Source : conception personnelle

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

Commentaire :

D'après le tableau ci-dessus on constate que la majorité (08) des associations interrogées participe avec différentes actions contribuant au développement du tourisme local, contre (02) qui affirme n'avoir jamais participé avec des actions pareilles.

Question N° 21 : Votre association rencontre-t-elle des difficultés ?

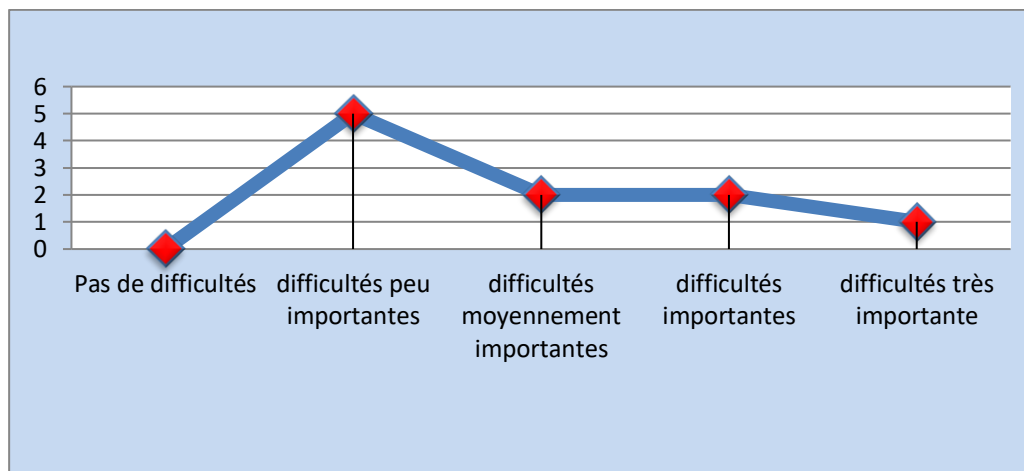
Tableau 24 : le degré de difficultés rencontrées par chaque association

Question	Réponse	Nombre
Votre association rencontre-t-elle des difficultés ?	Pas de difficultés	0
	difficultés peu importantes	5
	difficultés moyennement importantes	2
	difficultés importantes	2
	difficultés très importante	1

Source : conception personnelle

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

Figure 19: courbes avec marques représentant le degré de difficultés rencontrées



Commentaire :

D’après le tableau et le graphe ci-dessus, on constate que la moitié (05) des associations interrogées affirme qu’elles rencontrent des difficultés peu importantes dans son activité, suivi de deux (02) qui disent rencontrer des difficultés moyennement importantes ainsi que deux (02) autre qui rencontre des difficultés importantes et seulement une association (01) qui déclare avoir rencontré des difficultés très importantes.

Question N°22 : Parmi ses difficultés lesquelles est rencontrées par votre association?

Tableau 25: les différentes difficultés rencontrées par chaque association

Question	Réponse	Nombre
Parmi ses difficultés lesquelles est rencontrées par votre association?	La mobilisation des ressources financières	9
	Le recrutement de bénévoles pour l’animation de vos activités	1
	Le renouvellement de vos instances de gouvernance (CA, bureau,)	4
	La promotion de vos activités	
	Les démarches administratives	10

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

(subventions, matériel,)	
Les locaux pour organiser des réunions	7
Les locaux pour organiser des activités	5
Le soutien logistique pour l'organisation de vos manifestations	2
Les compétences pour exercer vos responsabilités associatives	2
Les compétences dans l'utilisation d'outils numériques	0
Les relations et les échanges avec d'autres associations	3
autre (précisez en commentaire)	0

Source : conception personnelle

Commentaire :

Le tableau ci-dessus nous montre les différentes difficultés rencontrées par les associations interrogées dans leurs activités. On constate que la totalité des associations rencontre des problèmes dans les démarches administratives et presque la totalité (09) dans la mobilisation des ressources financières suivis de (07) et (05) associations qui trouvent problèmes dans les locaux pour l'organisation des réunions et de leurs activités et peu d'entre elles ont des difficultés par rapport au renouvellement des instances de gouvernance... voir tableau 25.

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou

Conclusion :

Dans cette analyse de la wilaya de Tizi-Ouzou, nous constatons qu'elle possède de fortes et diverses potentialités touristiques ; d'une part par sa position géographique qui lui procure un avantage comparatif par rapport aux autres wilayas du pays et d'autre part par ses organisations associatives qui lui permettent de promouvoir l'esprit d'initiative tout en créant une dynamique citoyenne qui a pour objectif l'amélioration de leurs conditions de vie .

C'est pourquoi, les associations sont considérées comme principaux acteurs du développement local, social et économique. Elles représentent une partie primordiale dans la réalisation et la rectification des comportements des individus.

Le changement dans la société ne se généralise qu'avec un appui sur le renforcement de liens de solidarité entre citoyens et la consistance des actions.

L'étude faite sur les associations de la wilaya de Tizi-Ouzou, nous montre le rôle qu'une association peut entreprendre pour développer son territoire par un programme de sensibilisation des villageois conservateurs pour protéger la nature et l'environnement, la formation et le soutien des bénévoles, la promotion des pratiques sportives, l'organisation et la célébration ainsi que la participation à des événements touristiques...etc.

Cela nous conduit à conclure que les associations de la wilaya de Tizi-Ouzou sont en mesure d'entreprendre plusieurs initiatives en puisant dans les conditions disponibles dans leur territoire afin de mener à bien les projets de développement touristique et espérer des retombées positives sur le territoire et la population.

Chapitre 3 : évaluation du rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local en niveau de la willaya de Tizi-Ouzou

Conclusion générale

Conclusion générale :

Le tourisme constitue un excellent levier pour redynamiser l'économie à l'échelle locale, il permet de corriger les déséquilibres géographiques et socio-économiques des territoires. Son développement ne peut trouver sa pleine efficacité qu'en s'appuyant sur une organisation des volontés locales.

La collectivité locale est amenée désormais à jouer un rôle de plus en plus important dans la promotion de son patrimoine touristique. Elle ne se résume pas seulement à une administration délimitée géographiquement, plus encore, c'est une entité culturelle, économique et sociale susceptible d'associer tous les acteurs locaux pour atteindre un but commun qui est d'élaborer et de faire fonctionner différents projets contribuant au développement de son territoire.

En Algérie le domaine touristique a connu un retard considérable mais aujourd'hui peut-être une chance ou un atout. En effet, alors que presque tous les pays du pourtour méditerranéen ont atteint la limite physique de leur capacité d'accueil, l'Algérie reste encore un site touristique quasiment vierge et inexploité, ce qui est incontestablement un autre atout pour peu qu'une politique privilégiant l'environnement sera mise en place afin de promouvoir le secteur touristique : réhabilitation et augmentation des capacités du parc hôtelier, aménager les espaces à vocation touristique afin de pouvoir créer des pôles touristiques, l'ouverture de l'investissement nationaux et étrangers... et ce, pour garantir un développement harmonieux et durable.

Les associations remplissent aujourd'hui des fonctions aussi complexes que diverses et se retrouvent au centre de multiples enjeux. Elles contribuent à la production de lien social fort et de biens et services. Acteurs atypiques au départ, les associations ont les qualités requises pour exprimer de façon pertinente, surtout dans les services relationnels, les conditions d'un développement économique socialement équilibré et harmonieux. Elles doivent se professionnaliser afin de s'adapter aux mutations et aux attentes en matière de développement.

Cependant, les relations entre les associations et les pouvoirs publics sont parfois tumultueuses. Même si les associations reçoivent des moyens financiers de l'Etat, ce dernier ne doit pas les empêcher de jouir de leur autonomie d'action. Similairement, il est illusoire que les associations voient en la décentralisation un moyen de contourner l'Etat et traiter directement avec les populations. En réalité, associations et Etat doivent s'unir sans se confondre. Si l'Etat est le dépositaire de la puissance publique, l'association est l'interface entre les populations bénéficiaires et l'Etat.

Pour assurer des services durables aux populations, les associations doivent disposer des ressources financières requises et des ressources humaines ayant une bonne maîtrise des questions de

Conclusion générale

développement local. Par conséquent, les associations doivent d'abord compter sur elles - mêmes et œuvrer à se fédérer davantage afin d'être plus fortes sur les chantiers du développement.

La Kabylie, est parmi les premières régions qui ont adopté la loi 1901. Ex : de l'association, le mouvement de revendication identitaire a contribué à mettre en place des conditions politico-institutionnelle favorable à l'éclosion de la vie associative ainsi que l'encrage de certaines genre de constitution, dans la société berbère comme : Tajmalt Tiwizi ce qui a facilité son émergence dans cette région.

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le tourisme est un fait relativement récent, la Perception de la population vers le tourisme reste un grand défi devant le développement de cette activité touristique.

Pour que le tourisme à Tizi-Ouzou contribue au développement local, une véritable synergie doit exister entre l'Etat, les organisations associatives, collectivité local, et promoteurs et professionnels du tourisme, ainsi que la communauté villageoise à fin du réunir les efforts devant les contraintes qui retardent le secteur et le développement local en générale.

Dans notre présent travail, on a posé une problématique qui est : **comment les organisations associatives contribuent-elles au développement du tourisme local ?**

Les recherches effectuées nous ont démontré que les organisations associatives de la wilaya de Tizi-Ouzou jouent un rôle important dans le développement du tourisme local.

L'étude effectuée a complété ces résultats par des éléments de réponse basée sur une enquête de terrain à travers un questionnaire. Ainsi elle nous a permis de confirmer les hypothèses que nous avons annoncé auparavant dans notre introduction.

Les associations activant dans la wilaya de Tizi-Ouzou arrivent à proposer des actions en s'inspirant des besoins de leur territoire, c'est ce qu'on a pu constater à travers notre enquête ; organisation de programmes de sensibilisation des citoyens et villageois conservateurs à la protection de l'environnement à travers les bénévoles et volontariat ; ainsi que l'organisation et célébration d'évènements culturelles et touristiques afin de mener à bien les projets de développement touristiques et l'organisation de sorties et d'excursions au niveau régional et wilaya pour faire connaître et promouvoir leur villages et régions et aussi la proposition de formations pour les membres des associations et les citoyens de leurs régions.

Concernant la deuxième hypothèse supposant que : Le tourisme a besoin d'une forte dynamique à volonté des adhérents de l'association pour se développer à travers notre questionnaire nous avons pu approuver la volonté des adhérents et présidents des associations interrogées par

Conclusion générale

leurs travaux et leurs collaborations avec les autres associations en créant des réseaux et unions d'associations ainsi que leurs relations avec les différents acteurs et institutions locaux.

L'activité touristique influence le développement local à travers les aménagements du territoire à but de renforcement de ce secteur dit touristique

Le tourisme peut être considéré comme un moteur de développement à travers ses différents effets socio-économiques : le tourisme peut aboutir à un énorme échange des civilisations, des cultures, des coutumes et traditions, des modes de vie, des modes de travail de même le renforcement des potentialités existantes à l'échelle local qui influence d'une façon directe ou indirecte sur le développement.

Donc pour développer le secteur touristique dans une région et dans le cadre de processus participatif il faut :

- Envisager un développement touristique axé sur la valorisation des potentialités locales
- une politique d'aménagement territorial de l'offre touristique garante de la diffusion des bénéfices du touristique et de développement socio-économique de toute la région.
- une gouvernance renouvelée par la mise en place d'un schéma institutionnel pour une régulation dynamique, associant l'ensemble des acteurs du secteur.
- l'adoption d'un modèle spécifique du tourisme durable qui soit attractif et compétitif assurant la préservation des ressources, l'authenticité socioculturelle et le développement du bien-être des communautés d'accueil.
- L'activation effective de tous les instruments du développement touristique.

Pour réaliser un développement local dans une région donnée il faut :

- Une collaboration indispensable entre toutes les entités, puisque le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économique et sociales sur un territoire d'échelle locale à partir de la mobilisation de toutes les parties prenantes.

Vu la situation sanitaire actuelle (covid19), nous n'avions pas pu mener notre enquête comme souhaité et nous avons eu recours aux interviews à distance (email et réseaux sociaux). Et aussi les réponses tardives de certaines associations ainsi que la mal organisation des répondants.

Annexes

QUESTIONNAIRE :

Thème : le rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local

Bonjour Madame, Mademoiselle, Monsieur ;

« Permettez moi avant toute chose de vous remercier pour votre participation à cette enquête, qui s'inscrit dans le cadre d'une recherche universitaire à l'université de Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

La présente étude est une enquête anonyme dans le cadre de réalisation de notre mémoire de fin d'étude qui porte sur le rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local cas des associations de la wilaya de Tizi-Ouzou .

Votre contribution nous sera précieuse pour mener à bien notre recherche.

Nous vous remercions par avance du temps que vous voudrez bien nous consacrer».

❖ Statut de la personne qui a répondu au questionnaire :

Président (e) / Vice-président (e)

Trésorier / Vice – Trésorier

Secrétaire/ Vice-secrétaire

Autre ; précisez

❖ Le nom de votre association

.....

❖ La date de création de votre l'association

.....

❖ Le siège social de votre association

.....

❖ Les coordonnées de votre association

Adresse

Numéro de téléphone

Page face-book

Site web

.....

❖ Le principal territoire d'intervention de votre association

Régional

Wilaya

National

International

❖ Nombre d'adhérents de votre association

.....

❖ Nombre de bénévoles actifs au sien de votre association

.....

❖ Nombre de salariés

.....

❖ Le public touché par votre association

La population locale

- Les étudiants
- Les fonctionnaires
- Tout le monde

Autres, précisez

AXE 1 : Information sur l'association et financement

1. Quel est le secteur d'activité de votre association ?

- Tourisme
- Culture et Art
- Sport et éducation physique
- Ecologie

Autres, précisez

2. Quel sont les acteurs institutionnels avec qui avez-vous des relations ?

- Office de Tourisme
- Direction de tourisme et d'artisanat
- La ligue et la fédération de sport de montagne
- La commune
- La wilaya
- DJS (direction de la jeunesse et des sports)

3. Participez-vous à un réseau (fédération, union d'association,...) ?

Oui

Non

Si oui, lesquels.....

4. Quels sont les ressources et les financeurs habituels de votre association ?

Cotisation des adhérents ou d'athlètes

Subvention communale

Dons, mécénat

Entrées, visites

Prestation culturelles (expos, publication)

Subvention de la wilaya et la direction (culture, jeunesse et sport, environnement, tourisme et artisanat)

Autres, précisez

5. Les aides ou les subventions que vous recevez des collectivités locales ou de l'état sont-elles attribuées dans le cadre :

De votre fonctionnement général

Pour une action précise

AXE 2 : objectifs et outils de développement du tourisme

6. Quel est le rôle de votre association ?

.....

7. Organisez-vous des visites touristiques ?

Oui

Non

- Si oui pour qui ?

- Dans quel but ?

- Quelle est la durée de vos séjours ?

- Combien de séjours organisez-vous pendant l'année ?

8. Ou effectuez-vous vos excursions ?

La plage

Montagne

Les villages montagneux

Site touristique

Nature

Musé

Les parcs nationaux

Autres, précisez

- Vous excursions ; sont-elles ?

Régional

Wilaya

National

9. Avez-vous créé des circuits touristiques ?

Oui

Non

Si oui, les quels ?

.....

10. Organisez-vous des actions de bénévolat ?

Oui

Non

Si oui, les quels ?

11. Avez-vous déjà monté un ou plusieurs projets touristiques ? (produits / services)

Oui

Non

Si oui, où ça ? Et avec qui avez-vous collaborez ?

.....

12. Organisez-vous des formations au sein de votre association ?

Oui

Non

Si oui, pouvez-vous nous en citer quelques unes des formations que vous proposer ?

.....

13. Qui sont les bénéficiaires de ses formations ?

.....

14. Faites-vous appel à des formateurs ?

Oui Non

Si non qui s'occupe de la présentation de ses formations au sien de votre association ?

- Le président de l'association
- Les membres du bureau exécutif
- Les adhérents

15. Organisez-vous des événements ?

Oui Non

Si oui, les quels ?

16. Quelles sont les événements que vous célébrez ?

- La journée nationale du tourisme
- La journée mondiale du tourisme
- Le mois du patrimoine

Autre événement, précisez

17. Comment vous répondez aux invitations des autres associations ?

Positive Négative

Si elle est positive, avec quelle action participer vous ?

- Exposition
- Animation
- Conférence
- Invité d'honneur

Exhibition

Sensibilisation

Guide

Autre, précisez

18. Qu'il est le moyen de communication que vous utilisez pour partager l'information (publicité) ?

Radio

Tv

Journal (annonce)

Page Facebook

Panneaux de publicité

Les dépliants

Bouche à l'oreille

Autre, précisez

19. Quels sont les principaux modes de communication et de diffusion de l'information à l'intérieur de votre association ?

.....

20. Quelles sont les actions menées pour votre association que vous jugez utile pour la contribution au développement du tourisme ?

.....

21. Votre association rencontre-t-elle des difficultés ?

	Pas de difficulté	Difficulté peu importante	difficulté moyennement importante	difficulté importante	difficulté très importante
La mobilisation des ressources financières					
Le recrutement de bénévoles pour l'animation de vos activités					
Le renouvellement de vos instances de gouvernance (CA, bureau,)					
La promotion de vos activités					
Les démarches administratives (subventions, matériel,)					
Les locaux pour organiser des réunions					
Les locaux pour organiser des activités					
Le soutien logistique pour l'organisation de vos manifestations					
Les compétences pour					

exercer vos responsabilités associatives					
Les compétences dans l'utilisation d'outils numériques					
Les relations et les échanges avec d'autres associations					
Autres difficultés, précisez					

Liste des tableaux

Liste des tableaux

Tableau 1 : les associations dans la willaya de Tizi-Ouzou	86
Tableau 2: l'objectif des questions posées.....	91
Tableau 3 : organisations associatives à Tizi-Ouzou	93
Tableau 4 : le secteur de l'activité de chaque association.....	97
Tableau 5:les acteurs institutionnels avec lesquels les associations ont relation	98
Tableau 6: participation de l'association à un réseau	99
Tableau 7 : les ressources et les financeurs habituels de chaque association	100
Tableau 8:Attribution des aides et des subventions reçus de la part des collectivités locales et de l'état.....	101
Tableau 9 : le rôle de chaque association.....	102
Tableau 10 : organisation des visites touristiques	104
Tableau 11: l'endroit de réalisation des excursions.....	105
Tableau 12 : création des circuits touristiques	106
Tableau 13 : organisations d'actions de bénévoles.....	107
Tableau 14 : montage de projet touristique.....	108
Tableau 15 : organisation des formations au sein de l'association	109
Tableau 16 : les bénéficiaires des formations proposées par chaque association.....	110
Tableau 17 : les formateurs.....	111
Tableau 18: organisations des événements	112
Tableau 19: les événements célébrés par chaque association.....	114
Tableau 20 : la réponse à l'invitation des autres associations.....	115
Tableau 21 : le moyen de communication utilisé pour partager de l'information	116
Tableau 22 : les principaux modes de communications et de diffusions de l'information à l'intérieur de chaque association	117
Tableau 23 : les actions menées par chaque association contribuant au développement du tourisme	119
Tableau 24 : le degré de difficultés rencontrées par chaque association	120
Tableau 25: les différentes difficultés rencontrées par chaque association	121

Liste des figures

Liste des figures

Figure 1: Le découpage administratif de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	77
Figure 2: La répartition des associations dans la wilaya de Tizi-Ouzou pour l'année 2020	87
Figure 3: Histogramme groupé représentant le secteur d'activité de chaque association	97
Figure 4: Histogramme groupé représentant les acteurs institutionnels avec lesquels les associations ont relation.....	98
Figure 5: Secteur représentant la participation de l'association à un réseau.....	99
Figure 6: Aires empilées représentant les ressources et financeurs de chaque association	100
Figure 7: Secteur représentant l'attribution des aides et subventions reçus de la part des collectivités locales ou de l'état	102
Figure 8 : Anneau représentant l'organisation de visites touristiques.....	104
Figure 9 : aires empilée représentant l'endroit de réalisation des excursions de chaque association	105
Figure 10:Secteur représentant la création de circuits touristiques.....	106
Figure 11: Histogramme groupé à forme pyramidales représentant l'organisation d'actions de bénévolat par les associations interrogées	107
Figure 12: Secteur représentant le montage de projets touristiques	108
Figure 13: Histogramme 3D à forme cylindrique représentant l'organisation des formations au sein des associations	109
Figure 14: Secteur représentant le fait de faire appel à des formateurs	112
Figure 15: Barres groupées représentant l'organisation d'évènements	113
Figure 16: Secteur éclatés en 3D représentant les évènements célébrés	114
Figure 17: Histogramme empilé représentant la réponse à l'invitation des autres associations	115
Figure 18 : secteur représentant lesmoyens de communication utilisé pour chaque association pour partagé de l'information	117
Figure 20: courbes avec marques représentant le degré de diffucultés rencontrées.....	121

Références bibliographique

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage, articles et PDF

- ❖ هدير عبد القادر دور التسويق السياحي و دوره في ترقية الخدمات السياحية حالة الجزائر رسالة دكتوراه 3 جامعة الجزائر
- ❖ À l'exemple d'Aourir Ouzemmour, où le comité du village met en pratique leur règlement intérieur, un constat fait durant un enquête du terrain portant sur les ressources et acteurs de ce village, dans le cadre du module développement local assuré par Mr A. BOUGARMOUH.
- ❖ A. AKERKAR, « *tajmaat kabyle, entre changement et résistance : quels impacts pour le développement communautaire ?* »
- ❖ Agence Nationale de Développement du Tourisme (ANDT), (2012), « guide pratique : investir dans le tourisme, » ANDT, Algérie.
- ❖ Akkouche, (Soraya) : « Manuel pour les associations algériennes » ; Edition Fondation Freidrich Ebert
- ❖ Alain (LAURENT), *Caractériser le tourisme responsable facteur de développement durable*, 2003.
- ❖ AMMI MOUSSA Linda : « présentation SDAT 2030 ». Formation des inspecteurs de tourisme session septembre 2013
- ❖ Cécille PERRET, Christiane GAGNON, « identité et territoire en Kabylie : une variable de développement territorial viable »,
- ❖ COURAULT, (B) : *Districts italiens et PME-systèmes français* : Comparaison n'est pas raison, in Lettre du Centre d'étude de l'emploi, Mars 2000.
- ❖ DEBBER, (Jean) : *les facteurs de la croissance économique*, Ed. Economica, 2000.
- ❖ Dj. BENRAMDANE, « *Les associations algériennes, des acteurs qui émergent* », enquête de connaissance, juin 2015
- ❖ DRUGUET (Stéphane), *contribution des associations au développement rural, apport spécifique et intégration dans la dynamique locale*, l'exemple de la Lozère, master of science, N°56, 2003
- ❖ FERGUENE, (A) et BANAT (R) : « *construction territoriale et développement local* » : l'exemple d'Alep en Syrie, revue d'économie régionale et urbaine N°4, 2009.
- ❖ GOUTTEBEL, (J. Y) : *Stratégies de développement territorial*, 2ème Ed. Economica, Paris, 2013.
- ❖ GREFFE, (X) : *territoire de France, les enjeux économiques de la décentralisation*, Paris, Economica, 1984.
- ❖ Guibilato (Gerard) : *Économie touristique*, Editions Delta & Spes, 1983.
- ❖ Guide de l'association local
- ❖ IZAROUKEN, Le mouvement associatif en Algérie, 50ans après : état des savoirs en sciences sociales et humaine, éd CRASC, Oran, 2007
- ❖ J.F et W.S, cites par BELATTAF.M et IDIR. A. (2006), « *Le développement local : quelque éléments théorique et pratique* », communication au colloque international : « *Articulation Espace-local-Espace mondial* », Bejaia 21 et 22 juin, Université de Bejaia, laboratoire Recherche et Développement.

- ❖ JEAN (Chaussade) : *A propos du développement local, quelques exemples concrets* ;
- ❖ Jean-Philippe GOLD, directeur du Comité Régional du Tourisme (CRT) de Picardie : *Le tourisme de proximité : intelligence collective et gouvernance partagée au service d'un nouveau modèle de développement du tourisme* Publié le 10 novembre 2010
- ❖ K. BENAMARA, M. AHMED ZAIDD, « *l'économie sociale et solidaire face aux défis de l'innovation sociale et de changement de société* », 12^{ème} rencontre du réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire, tenu le 6-8 juin 2012-Nancy-Campus lettres et sciences Humaines
- ❖ KARA Sonia, AKNINE Rosa SOUIDI, « *la direction de l'action sociale et solidaire et la solidarité ancestrale ou institutionnalisée: tajmaat et le mouvement associatif* », conférence internationale en économie-gestion et commerce international, 2017, vol9,
- ❖ M.A.ZOROLI, « *la Kabylie du développement moderne de l'homme archaïque au développement archaïque de l'homme moderne* », in revue francophone du développement durable, hors-série N°4, 2016
- ❖ M.B.SALHI, « *modernisation et retraditionalisation à travers les champs associatifs et politique : le cas de la Kabylie* », in Insanyat, Oran, 1999, N°8.
- ❖ M.DAHMANI(1983), cité par A.AKARKAR
- ❖ MACHIR, C.PERRET, « *l'économie sociale et solidaire ou la modernité de la tradition kabyle* », ed HAL, 2014
- ❖ Matteaccioli : *économie territoriale*, 2004.
- ❖ Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme, (2008), Schéma directeur d'aménagement touristique "SDAT 2025", Livre 1, le diagnostic : audit du tourisme algérien,
- ❖ Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme, (2008), Schéma directeur d'aménagement touristique "SDAT 2025", Livre 2, Le plan stratégique : les cinq dynamiques et les programmes d'actions touristiques prioritaires, Algérie,
- ❖ Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement, Direction Générale de la Veille Stratégique, des Etudes Economiques et des Statistiques, Rapport n°1 sur le développement local : *concepts, Stratégies et Benchmarking, Série politique économique et développement*, septembre 2011.
- ❖ PECQUEUR, (B) : *le développement local ; mode ou modèle*, Paris, Ed. Syros Alternative, 1991
- ❖ PIERRE, (Py). *Le tourisme un phénomène économique*, Paris, 1996.
- ❖ PREVOST, (Paul) : « *le développement local ; contexte et définition* », Cahiers de recherche IREC 01-03, Institut de Recherche et d'Enseignement pour les Coopératives de l'Université de Sherbrooke (IRECUS).
- ❖ Qu'est ce qu'une association ?
- ❖ T. BESSAH, « *Jeunesse, tajmaat et association en Kabylie aujourd'hui : cas d'Ath Idjer* », Insaniyat N° 65- 66, 2014.
- ❖ TESSON Frédéric, *introduction au cours développement local 12-13*, PDF.
- ❖ TREMBLAY, (Suzanne) : « *travaux et études en développement régional* », du concept de développement au concept de l'après-développement : trajectoire et repères théoriques.

Thèses et mémoires :

- ❖ BOUGANDOURA, (Hamza) : *l'impact du tourisme sur le développement local* : cas de la cote Est de la wilaya de Bejaïa, Mémoire de master, Faculté SEGC, Université de Bejaïa, 2011.
- ❖ BOULAHOUAT (Meriem):« *l'impact du tourisme sur le développement local*», mémoire de master, université Abderhmane mira de Bejaïa, 2015.
- ❖ BOYER, (R) : *la théorie de la régulation : une analyse critique*, Edition de la découverte, Paris, 1986. Cité par, TITOUCHE, (R) : *l'impact des envois de fons des émigrés sur le développement local* : cas de Larbaa Nath Irathen, mémoire de magistère, faculté des sciences économiques, de gestion et commerciales, Université de Bejaia, Juin 2009.
- ❖ FETTOUS, (Farah) :« *Développement et aménagement touristique : cas de la wilaya de Bejaia* », Mémoire de master, Faculté SEGC, Université de Bejaia, 2011.
- ❖ HAROUAT (Fatima Zohra) : *comment promouvoir le tourisme en Algérie*, mémoire de master Université Abou Bekr Belkaid Tlemcen, 2012.
- ❖ KLALECHE Malika et SADOUN Fadila : *les innovations sociales au centre du développement local en kabylie* » Cas des associations innovantes dans la wilaya de Tizi-Ouzou. 2018.
- ❖ M.MAHDID Fatah : *le rôle des associations dans la dynamique du développement local*, cas pratique : Association culturelle «Alma vert» et Association culturelle «Adhrar ath quodhia» dans la région de Tizi-Ouzou, thèse de doctorat en sociologie du développement social et local, 2018
- ❖ SALI (Fatima) et OUARAB (Ghalia) : *le rôle des organisations associatives dans la promotion du tourisme de montagne*, cas des associations de tourisme et sport de montagne de Tizi-Ouzou, mémoire de master, 2018

Sites internet :

- ❖ http://4.bp.blogspot.com/ft5WpCoSQZw/VAYC5IHqeSI/AAAAAAAAAk0/AeR7t_Mco_I/s1600/Tizi%2Bouzou.JPG
- ❖ <http://fits-tourismesolidaire.org/ressource/pdf/etude1.pdf>
- ❖ http://pcpalgerie.org/wpcontent/uploads/2018/08/association_le_guide.pdf
- ❖ http://www.dta-tlemcen.dz/std.php?lg=fr&id=22&r=activites_de_promotion
- ❖ <http://www.matta.gov.dz/index.php/fr/2015-07-11-12-49-09/investissementtouristique>
- ❖ <https://elbaraka.e-monsite.com/pages/gggggg/lois/loi-n-12-06-2012.html>
- ❖ <https://fr.scribd.com/document/465819736/Thematiquedesassociations>
- ❖ <https://fr.wubook.net/blog/le-tourisme-de-proximite-et-ses-avantages/>
- ❖ https://igarun.univnantes.fr/medias/fichier/20_chaussade_1423131046800.pdf?ID_FICHE=931680&INLINE=FALSE
- ❖ <https://jamaity.org/association/association-de-lecotourisme-et-de-lenvironnement>
- ❖ <https://jamaity.org/association/association-mediterranee-pour-les-arts-et-le-tourisme-culturel>

- ❖ <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/algerien/09654.pdf>,
- ❖ <https://tourisme.wiki/tourisme-urbain/le-tourisme-de-proximite-decouvrir-les-alentours-de-votre-region/>
- ❖ <https://www.altimage.fr/inconvenients-tourisme-de-proximite/>
- ❖ <https://www.avise.org/actualites/les-associations-au-coeur-du-developpement-economique-des-territoires>
- ❖ <https://www.cairn.info/revue-revue-juridique-de-l-environnement-2010-2-page-219.htm>
- ❖ <https://www.cder.dz/saes/Statuts.pdf>
- ❖ <https://www.communiti.corsica/articles/le-tourisme-deproximite#:~:text=Qu'est%2Dce%20que%20le,propre%20ville%20et%20les%20alentours.&text=On%20appelle%20aussi%20ce%20concept,et%20vacation%2C%20%22vacances%22>
- ❖ https://www.dcwiziouzou.dz/fr/index.php?option=com_content&view=article&id=54&Itemid=27
- ❖ https://www.essonne.fr/fileadmin/3education_jeunesse_citoyennete/Associations-portail/Boite_a_outils/creation_asso/DEF_ASSOCIATION.pdf,
- ❖ <https://www.interieur.gov.dz/index.php/fr/vie-associative/associations.html>
- ❖ <https://www.oecd.org/fr/industrie/tourisme/42040218.pdf>
- ❖ <https://www.unwto.org/fr/news/covid-19-le-nombre-de-touristes-internationaux-pourrait-chuter-de-60-a-80-en-2020>

Texte et loi législatives :

- ❖ Décret exclusif n°08-383 du 5/12/2007 fixant les attributions du ministère de solidarité nationales J.O N°77 du 9 décembre 2007
- ❖ Loi n°03-01 du 10 au 17 février 2003 relative au développement durable du tourisme. (JO n° 11-2003)

Journaux :

- ❖ Le Quotidien D'Oran, publié le 14 juillet 2010, « Une hargha touristique », par Mohammed Baghdad.
- ❖ El Watan, publié le 13 septembre 2010, « Les vacances des algériens ils partent rarement seuls, en famille... chez de la famille ».
- ❖ El watan, publié le samedi 11 décembre 2010, « Tourisme domestique : Smail Mimoune ouvre le dossier ».

Table des matières

Liste d'abréviations

Sommaire

Introduction générale	4
Chapitre 1 : le développement local et le tourisme local	5
Introduction :.....	8
SECTION1 : notions sur le développement local :.....	8
1 Origine, émergence et définitions du concept :	8
1.1 Origine et émergence du développement local :	8
1.2 Définitions :	9
2 Les approches et les logiques du développement local :.....	10
2.1 Les approches :	10
2.1.1. L'approche territoriale :	10
2.1.1.1 La théorie du district industriel :	10
2.1.1.2 La théorie des milieux innovateurs.....	11
2.1.2. L'approche régulationniste et résiliaire :	12
2.2 Les logiques du développement local :	12
3 Les acteurs, les outils et composantes du développement local :	13
3.1 Les acteurs du développement local :.....	13
3.1.1. Les acteurs institutionnels :.....	13
3.1.2. La communauté :.....	13
Les acteurs économiques :	14
3.2 Les outils et composantes du développement local :.....	14
4 Les conditions clés et facteurs du développement local :	15
4.1 Les conditions clés du développement local :.....	15
4.2 Les facteurs du développement local :	16
4.2.1. Développement et croissance économique :.....	16
4.2.2. Développement et créativité :.....	16
4.2.3. Développement et planification :	17

4.2.4.	Le rôle des acteurs :	17
5	Les modes du développement local :	17
5.1	L'agglomération :	18
5.2	La spécialisation :	18
5.3	La spécification :	18
6	La décentralisation ; cheval de bataille du développement local :	19
SECTION 2 : Le tourisme local		21
1	Historique, définitions et caractéristiques du tourisme :	21
1.1	Historique :	21
1.2	Définitions du tourisme :	23
1.3	Les caractéristiques du tourisme :	24
2	Les formes et types du tourisme :	25
2.1	Les formes du tourisme :	25
2.1.1.	Les formes classiques :	25
2.1.2.	Les formes contemporaines :	26
2.2	Les types de tourisme :	27
3	Le tourisme un levier pour le développement local :	28
4	Le tourisme local :	29
4.1	Définition de tourisme local :	29
4.2	Les caractéristiques du tourisme local :	30
4.3	Les avantages et inconvénients de tourisme local :	31
4.3.1.	Les avantage :	31
4.3.2.	Les inconvénients :	32
5	Le secteur du tourisme en Algérie :	32
5.1	L'organisation du secteur du tourisme en Algérie :	32
	- L'Office national algérien de tourisme (O.N.A.T), qui a pour mission :	35
5.2	Le positionnement du tourisme Algérien :	36
5.2.1.	Présentation du SDAT 2030 :	36

5.2.2. Les cinq dynamiques du SDAT pour la mise en tourisme de l'Algérie :	37
6 Le tourisme local en Algérie :	41
CONCLUSION :	43
CHAPITRE 2 : Les organisations associatives et le tourisme local	45
INTRODUCTION :	46
SECTION 1 : les organisations associatives	46
1 Définition et caractéristiques d'une association :	46
1.1 Définitions :	46
1.2 Les caractéristiques principales d'une association :	47
2 Les différentes étapes de création d'une association:	48
2.1 Définition du projet associatif :	48
2.2 La rédaction des statuts :	49
2.3 Le nom de l'association :	49
2.4 L'assemblée générale constitutive :	49
2.5 La déclaration initiale de constitution :	50
2.6 L'ouverture d'un compte en banque :	50
2.7 L'assurance :	50
3 Les statuts :	50
3.1 Définition :	50
3.2 La rédaction des statuts :	51
3.3 Âge minimum des fondateurs et dirigeants :	51
3.4 Règlement intérieur :	52
4 Les types d'associations:	53
4.1 Association de fait (non déclarée) :	53
4.2 Association déclarée :	53
4.3 Association agréée :	53
4.4 Association reconnue d'utilité publique :	54

4.5	L'association intermédiaire :	54
4.6	Associations étrangères :	54
5	La Reglementation :	55
5.1	La création :	55
5.2	La coopération avec les ONG étrangères :	56
5.3	Le financement extérieur :	57
5.4	La suspension/dissolution :	57
5.5	La création d'associations étrangères :	58
6	LE FONCTIONNEMENT :	59
6.1	Droits et obligations des associations :	59
6.2	Notifications des changements organiques et modifications des statuts :	60
	6.2.1. Changement organique	60
	6.2.2. Modification du statut :	60
6.3	Financement des associations :	60
6.4	Ressources et patrimoine des associations :	61
6.5	Coopération entre les associations Algériennes et des organismes Etrangers :	62
	6.5.1. Cadre juridique :	62
	6.5.2. Modalités de coopération :	63
	6.5.2.1. Les pièces constitutives du dossier de coopération :	63
	6.5.2.2. Les axes qui doivent figurer dans le projet d'accord de coopération :	63
	6.5.2.3. Les conditions que doit réunir l'association algérienne qui œuvre pour une coopération étrangère :.....	63
	6.5.2.4. L'autorité compétente pour l'examen de la conformité du dossier.	64
	6.5.2.5. Procédures d'octroi d'un financement	64
6.5.	Suspension et dissolution :	64
SECTION 2 : le lien entre les organisations associatives et le tourisme local :		65
1	Une typologie de définition par notion :	65
1.1	La notion du service public :	65

1.2	La notion de l'intérêt public :.....	65
1.3	La notion de démocratie :.....	66
1.4	La notion de politique :.....	66
1.5	La notion de l'espace public :.....	66
1.6	La notion du lien social :.....	67
2	Associations Comme Acteur Du Developpement Local:.....	67
3	Le Role Des Associations Dans Le Developpement Du Tourisme Local :.....	68
3.1	Associations environnementales et écologique :.....	68
3.2	Associations à caractère touristique et artisanale :	70
3.3	Associations sportives :.....	70
3.4	Associations culturelle :	71
4	L'association, Un Acteur De La Strategie D'accueil En Milieu Rural :.....	72
5	L'association, Un Vecteur Pour L'ouverture Du Territoire :.....	72
6	Les Associations Au Cœur Du Developpement Economique Des Territoires :.....	73
Chapitre 3 : evaluation du role des organisations associatives dans le developpement du tourisme local en niveau de la willaya de tizi-ouzou.....		75
Section 1 : les organisations associatives à Tizi-Ouzou		76
Introduction :.....		76
1	Présentation du terrain d'étude :.....	76
2	Evolution historique des associations dans la wilaya de Tizi-Ouzou :.....	78
2.1	De tajmaat vers l'association	78
2.1.1	Mutation de tajmaat :	79
2.1.2	Association : une nouvelle organisation pour une nouvelle vision :	80
2.2	Les associations post indépendance : un nouveau souffle pour la société.....	81
2.3	Emergence d'une nouvelle génération de l'activité associative :.....	83
3	Caractéristique du phénomène associatif dans la wilaya de Tizi-Ouzou :	85
4	Actualité du secteur associatif dans la wilaya de Tizi-Ouzou :.....	86
Section 2 : Méthodologie et résultats de l'enquête		88

1	Méthodologie de l'enquête:	88
1.1	Le mode d'administration :.....	88
1.2	Population totale et échantillonnage :	88
1.3	Présentation du questionnaire :.....	89
1.3.1.	Les type de questions posées :	89
1.3.1.1	Les questions ouvertes :.....	89
1.3.1.2	Les questions fermées :.....	90
1.3.2.	L'ordre des questions :.....	90
1.3.3.	L'objectif de chaque question :.....	91
1.4	Présentation des associations qui ont un lien avec le tourisme dans la wilaya de Tizi-Ouzou :(Notre terrain d'étude)	93
2	Analyse et interprétation des résultats de l'enquête :	97
	Conclusion générale :	126
	Annexes	129
	Liste des tableaux	140
	Liste des figures	142
	Références bibliographique.....	144
	Table des matières	149

Résumé :

Cette contribution consiste à étudier le rôle des organisations associatives dans le développement du tourisme local et leur contribution à l'amélioration de l'image de la destination touristique. La méthodologie est basée sur l'utilisation des données d'une enquête de terrain qui ciblera les associations de la ville de Tizi Ouzou. Cette démarche met en évidence leur participation à l'amélioration de la destination touristique et à l'organisation de projets locaux de développement touristique. Les résultats de l'enquête révèlent que les associations partagent avec les autres acteurs de l'économie sociale et solidaire un mode de gouvernance fondé sur la légitimité du travail. Ils sont le moteur de leur territoire, prenant en compte les intérêts des citoyens, et leur présentant des alternatives qui peuvent être présentées comme un nouveau mode d'organisation, une nouvelle activité, un nouveau champ d'intervention....

Mots clés : organisations associatives ; tourisme local ; développement local ; la ville de Tizi-Ouzou

Summary:

This contribution consists in studying the role of associative organizations in the development of local tourism and their contribution to improving the image of the tourist destination. The methodology is based on the use of data from a field survey which will target associations in the city of Tizi Ouzou. This approach highlights their participation in improving the tourist destination and in the organization of local tourism development projects. The results of the survey reveal that associations share with other actors of the social and solidarity economy a mode of governance based on the legitimacy of work. They are the engine of their territory, taking into account the interests of citizens, and presenting them with alternatives which can be presented as a new mode of organization, a new activity, a new field of intervention....

Keywords: associative organizations; local tourism; local development; the city of Tizi-Ouzou